

IRD

# **CRISE, PASSAGE À L'ÂGE ADULTE ET DEVENIR DE LA FAMILLE DANS LES CLASSES MOYENNES ET PAUVRES À DAKAR**

Rapport d'étape

Sous la direction de Philippe ANTOINE et Abdou Salam FALL

Avec la contribution de : Agnès ADJAMAGBO, Alioune DIAGNE, Fatou Binetou DIAL,  
Laure MOGUEROU, Amadou Lamine NDIAYE, Tidiane NDOYE, Cheikh Tidiane TOURÉ.

Cette recherche est financée par le Codesria dans le cadre du programme d'appui aux  
Sciences sociales (Projet n° 8-COD-3).

## Avant Propos

L'étude "Jeunesse et devenir de la famille à Dakar", a été menée conjointement par l'IRD et l'IFAN sur financement du CODESRIA. Elle a pour but d'étudier les recompositions sociales et économiques en œuvre à Dakar au sein des structures familiales, dans un contexte de crise économique persistant.

Dans ce cadre, elle se propose de faire un bilan des changements en cours dans la capitale, en particulier, ceux concernant les recompositions familiales, le passage à l'âge adulte et les stratégies individuelles et collectives d'adaptation des ménages face aux besoins d'éducation. Elle introduit deux dimensions essentielles des dynamiques sociales : celle des classes sociales et celle des relations de genre.

Elle a été réalisée par une équipe pluridisciplinaire dirigée par Philippe Antoine (démographe) et Abdou Salam Fall (sociologue) et comprenant Agnès Adjamagbo (démographe), Laure Moguerou (démographe), Fatou Binetou Dial (sociologue), Alioune Diagne (démographe), Tidiane Ndoeye (sociologue), Tidiane Touré (sociologue), Amadou Lamine Ndiaye (sociologue).

Les enquêtes socio-démographiques se sont déroulées en deux temps. Dans un premier temps une enquête auprès de 546 ménages a été effectuée dans l'agglomération dakaroise au mois d'avril et mai afin de recueillir des informations sur la taille et la composition des ménages, de collecter des informations concernant chacun des membres du ménage enquêté et des données sur l'habitat et les conditions de vie des familles. Ce travail préparatoire nous a permis de repérer les individus qui ont été sélectionnés pour l'enquête biographique. Celle-ci s'est déroulée de juin à août 2001. Elle a permis de recueillir les biographies de 1290 personnes ainsi que les études complémentaires auprès des jeunes. De septembre à novembre 2001 ont été effectués la saisie et des travaux d'apurement des différents fichiers. Dès la conception des questionnaires quantitatifs sociologiques et démographiques ont collaboré afin de bâtir un questionnaire de base commun. Nous n'avons pas cherché à concevoir un questionnaire qui soit à la fois qualitatif et quantitatif mais bien plutôt à faire participer une discipline à la mise au point des outils propres à l'autre.

Parallèlement au volet socio-démographique des investigations plus poussées de type qualitatif (entretiens individuel, focus groupe) ont été réalisés auprès des jeunes de certains quartiers de Dakar (HLM Grand-Médine, Médina Gounass, Hann pêcheur). Le but de ces entretiens était de recueillir des informations sur: le vécu des jeunes au sein de leurs familles, leur vie amoureuse et matrimoniale et sur les attentes et prises de rôles de ces jeunes.

Cette double approche quantitative et qualitative permet de mieux appréhender les différents aspects de notre problématique.

Le rapport se présente en deux parties couvrant les deux volets de la recherche:

- Une première partie qui présente les premiers résultats des enquêtes socio-démographiques et l'évolution des comportements démographiques.
- Une seconde partie consacrée aux études sociologiques concernant la prise de rôle chez les jeunes

Ce projet comporte un volet formation de jeunes chercheurs. Deux mémoires de DEA de sociologie ont été présentés dans la première phase du projet:

Ndoye T., 2001: Passage à l'âge adulte: Attentes et prises de rôles des jeunes et dynamiques familiales, Université Cheikh Anta Diop, Mémoire de DEA de sociologie, 109 p.

Toure C. T., 2001: Dynamiques d'expérimentation et précarités chez les adolescents de 15-19 ans à Dakar, Université Cheikh Anta Diop, Mémoire de DEA de sociologie, 79 p.

Trois étudiants vont réaliser leur thèse dans le cadre de ce projet:

Alioune Diagne-« *L'entrée dans la vie adulte dans les classes moyennes et pauvres à Dakar* » Institut de démographie de l'Université de Paris I.

Fatou Binetou Dial: « *Crise et recompositions familiales dans les classes moyennes et pauvres à Dakar* », Département de sociologie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Laure Moguerou « *L'évolution des conditions de vie des ménages à Dakar et scolarisation des enfants* » Institut d'Études Politiques de Paris

De nombreuses personnes ont été impliquées dans cette étude. La cartographie et repérage enquête ménage ont été effectués par Pape Niokhor Diouf. Pour le volet socio-démographique les enquêteurs étaient les suivants: Kiadidiatou Diallo, Daouda Sané, Fatoumata Diémé, supervisé par Babacar Niang; Ndéye Marie Sané, Khiadidiatou Ndiaye, Boubacar Camara, dirigée par Adoulaye Ndiaye. Abdoul Sow était chargé du contrôle des questionnaires. Les deux équipes étaient transportées sur le terrain par Amadou Ka et Mamadou Dramé.

Pour la saisie des questionnaires nous avons fait appel aux agents de saisie de la DPS, sous la direction de Issa Ndiaye ainsi qu'à Thiecouta Ndiaye pour l'enquête ménage. L'équipe de saisie était composée de Yaye Khary Diagne Ndiaye, Maïmouna Séné et Ibrahima Diatta. Abdoul Sow et Babacar Niang ont assuré l'apurement définitif du fichier.

La transcription des entretiens réalisés auprès des jeunes a été assurée par Ibra Diome. Guedj Faye, Kafa Gueye, Thérèse Kama et Papa Ndiaye,

Marie Thérèse Ndiaye a assuré le secrétariat.

Tous les chercheurs de l'équipe les remercient tous pour leur collaboration à la réalisation de ce projet.

Cette recherche a reçu l'appui financier du Codesria dans le cadre du programme d'appui aux Sciences sociales.

## Les membres de l'équipe

Equipe d'encadrement		
Philippe Antoine	IRD	Démographe, Directeur de recherche
Abdou Salam Fall	IFAN	Sociologue, Maître assistant
Agnés Adjmagbo	IRD	Démographe, chargée de recherche
Alioune Diagne	Paris I - IRD	Doctorant en démographe, allocataire IRD
Fatou Binetou Dial	UCAD-IRD	Doctorante en sociologie, allocataire IRD
Laure Moguerou	IEP- IRD	Doctorante en démographe, CSN
Tidiane Ndoye	UCAD	DEA Sociologie
Tidiane Touré	UCAD	DEA Sociologie
Amadou Lamine Ndiaye	UCAD	Sociologue
Les personnes ayant contribué aux différentes enquêtes		
Equipe 1	Equipe 2	
Chef équipe : Babacar Niang	Abdoulaye Ndiaye	
Enquêteurs : Kadidiatou Diallo	Marie Sané	
Daouda Sané	Khadidiatou Ndiaye	
Fatoumata Diémé	Boubacar Camara	
Chauffeurs : Amadou Ka	Mamadou Dramé	
Cartographie Pape Niokhor Diouf		
Contrôle des questionnaires : Abdoul Sow		
Appui informatique : Issa Ndiaye et Thiecouta Ndiaye		
Saisie des questionnaires quantitatifs : Yaye Khari Diagne Ndiaye, Maïmouna Sene, Ibrahima Diatta		
Transcription des entretiens: Ibra Diome, Guedj Faye, Kafa Gueye, Thérèse Kama, Papa Ndiaye		
Secrétariat : Marie Thérèse Ndiaye		

**PARTIE I**

**CONDITIONS DE VIE  
ET ÉVOLUTIONS DES COMPORTEMENTS  
SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES**

# CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DU PROJET ET COLLECTE DES DONNÉES

## I. LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Depuis le début des années 1970, de profonds déséquilibres macro-financiers caractérisent l'économie du Sénégal. Pour résorber ces déséquilibres, le gouvernement a adopté dès 1979, un programme de stabilisation, suivi entre 1980 et 1985 d'un plan de redressement économique et financier. Dans la période de 1985-1992, un plan d'ajustement à moyen et long terme est venu renforcer le processus d'ajustement pour placer l'économie sénégalaise sur les sentiers de la croissance durable.

Ces programmes, se sont efforcés, pour l'essentiel, de réduire la demande globale afin de l'adapter aux conditions de l'offre. Cependant ces efforts n'ont pas été suivis d'une réelle maîtrise de la croissance de la population. La population du Sénégal connaît un taux de croissance élevée. Elle est passée de 3,1 millions d'habitants en 1960 à environ 9,5 millions habitants en 2000. Ce qui donne un taux de croissance de 2,8% par an. Les jeunes représentent plus de la moitié de cette population : 57% de la population sénégalaise à moins de 20 ans. Près de la moitié de la population est urbanisée : environ 45% des sénégalais vivent en ville. Comme dans bien des pays du continent africain, la croissance du revenu est absorbée par la croissance de la population. En effet, sur une longue période (de 1960 à 1997) le PIB par tête en volume a diminué de 16%. De 1980 à 1993, le PNB du Sénégal a augmenté de 2,3% par an soit nettement moins vite que la croissance démographique. Le redressement des indicateurs macro-économiques après la dévaluation ne doit pas faire illusion. Le taux de croissance de 5,5% estimé en 1997 et 1998, résulte surtout d'un effet de rattrapage, les investissements ayant été trop longtemps repoussés.

C'est sur le marché de l'emploi que l'impact de la crise se fait le plus sentir. En effet, afin de réduire ses dépenses et diminuer sa dette, l'État, en tant que principal employeur du secteur moderne (40% des emplois de l'administration) se trouve contraint, depuis quelques années, de limiter le flux de nouveaux recrutements et de favoriser le départ de certains fonctionnaires. Ainsi, après une période de croissance régulière, les effectifs de la fonction publique ont commencé à diminuer (Duruflé, 1994). Le secteur privé formel, en quasi-stagnation, n'étant pas en mesure d'absorber la masse croissante des nouveaux actifs, on note, dans plusieurs des villes du Sénégal, une montée du chômage et un développement des emplois informels.

Dans ce cadre, pour mieux appréhender les effets de cette crise sur les comportements démographiques des populations dakaroises, nous avons effectué au cours de l'année 2001 une enquête socio-démographique intitulée: "Jeunesse et devenir de la famille à Dakar". Cette enquête avait pour objectif de déterminer les conséquences de la crise sur la dynamique familiale (en particulier sur la dynamique matrimoniale), sur le passage à l'âge adulte et sur les adaptations des ménages en termes de stratégies éducatives à Dakar. Cette enquête quantitative sera complétée par la suite par des entretiens approfondis auprès de sous-échantillons.

Cette enquête a été menée conjointement par l'IRD et l'IFAN grâce en particulier à un financement du CODESRIA. Elle a pour but d'étudier les recompositions sociales et économiques en œuvre à Dakar au sein des structures familiales, dans un contexte de crise économique persistant. Elle introduit deux dimensions essentielles des dynamiques sociales :

celle des classes sociales et celle des relations de genre. La population choisie se veut représentative de la répartition de différentes classes de population (classes pauvres et moyennes sur lesquelles nous centrons notre analyse) au sein de l'agglomération dakaroise (Dakar et sa banlieue Pikine).

Plusieurs thèmes sont abordés concernant la famille, la jeunesse et le passage à l'âge adulte, les stratégies familiales d'éducation et les catégories sociales.

### **1 - L'évolution des familles et de leur constitution**

La vulnérabilité croissante des familles est liée à la crise économique. Nombre de femmes voient les charges de reproduction peser sur elles et se doivent de participer à l'entretien de la famille. Le modèle de l'homme "maître de maison" donnant chaque jour la dépense quotidienne s'effrite. Comme les conditions économiques du pays ne permettent plus aux hommes d'entretenir un ou plusieurs ménages, les femmes sont obligées de participer davantage, dépassant de loin leur contribution aux charges du ménage fixées par la tradition. On mange une seule fois par jour, on fait des repas plus économiques, on emprunte chez le boutiquier ou chez les voisins. Mais dans beaucoup de foyers pauvres, les femmes combinent leurs tâches ménagères avec le travail dans le secteur informel, petite activité rémunératrice.

On note également une fragilisation du lien conjugal en rapport avec les difficultés économiques, les conflits de toutes sortes qu'exacerbent les nouvelles aspirations des femmes et des enfants. Cette situation se traduit par une hausse du nombre de divorces. L'instabilité des mariages a déjà été observée et semble avoir encore progressé, on note de fait une recrudescence des divorces à Dakar [Antoine et al. 1995]. Comment se passe l'après divorce ? Quelles sont les stratégies des femmes confrontées à des ruptures matrimoniales ? Quel est le devenir des enfants issus de familles recomposées ? Il existe une redistribution des rôles entre les hommes et les femmes, qui se traduit par un transfert de plus en plus net des charges de la reproduction sur ces dernières.

Les femmes sont de plus en plus sollicitées économiquement. Leur statut évolue-t-il pour autant ? Assiste-t-on à une redistribution en faveur des femmes du pouvoir familial, jusque là monopolisé par les pères et maris ? Les femmes elles mêmes quand elles en jouent le rôle se considèrent rarement comme des chefs de famille, tant est prégnant le modèle de réussite féminine qui dans la société sénégalaise est celui de la femme soumise [Bop, 1995]. L'idéal des femmes est de et rester mariée. La fréquence de la rapidité des remariages en cas de divorce ou de veuvage en sont la preuve.

### **2 - Projets familiaux et trajectoires économiques des femmes**

Les aléas économiques qui frappent les familles dakaroises ont des retombées sur les modes d'organisation familiale et plus précisément sur les relations entre les hommes et les femmes. Ces dernières voient leur place évoluer du fait des stratégies de survie mises œuvre. Leur contribution aux dépenses du ménage s'impose, notamment dans les couches les plus défavorisées où la précarité est la plus forte. Des études portant sur les retombées de la crise au début des années 1980 avaient mis en évidence : une nette tendance à la baisse du pouvoir d'achat des ménages compensée par l'activité des femmes d'âges mûrs, qu'elles soient chefs de ménage ou non. Ces mêmes études montraient que les difficultés quotidiennes

contribuaient à accroître le désir d'autonomie chez les femmes, alimentant une logique de réduction de la fécondité.

On assiste ainsi à un repositionnement des femmes tant dans la sphère domestique qu'économique qui n'est pas sans retombées sur l'organisation familiale. En effet, dans une société où la norme est que le pouvoir économique soit être tout entier entre les mains du chef de ménage et que le rôle de la femme se limite à celui de reproductrice et non de productrice (B. Diop, 1985), leur plus grande participation aux activités génératrices de revenus ne peut manquer d'affecter leur statut. Qu'en est-il de ces changements ? Les femmes ont-elles acquis une plus grande reconnaissance sociale ? Le travail croissant des femmes renvoie t-il nécessairement à une promotion économique et sociale des femmes ? Qu'advient-il notamment de leur rôle de mère lorsque les contraintes de survie essentielle se font de plus en plus pressantes ? Le travail des femmes répond soit à la recherche contrainte de revenus pour subvenir aux besoins essentiels de la famille, soit à un désir d'autonomie. Comment est vécue cette réalité à l'intérieur des différentes couches sociales de la ville ? La baisse notoire de la fécondité dans la ville au cours des dernières décennies participe t-elle d'un relatif désengagement des femmes de leur principal domaine d'implication que représente la maternité ?

La vie conjugale est souvent associée à un ralentissement de la carrière professionnelle des femmes, au profit de leur «carrière maternelle» (De Singly, 1987). Ceci est surtout vrai pour les femmes éduquées qui se trouvent obligées d'ajuster leur investissement professionnel en fonction de leurs projets familiaux. Comment les femmes opèrent-elles leur choix lorsque les deux logiques (désir d'autonomie et maternité) s'affrontent ? Quels enjeux, sociaux, économiques entrent en ligne de compte ? Dans certaines capitales africaines, la recherche conjointe de solutions a contribué à accroître la complicité entre les époux et à resserrer ainsi les liens conjugaux (Locoh, 1996). Le même phénomène se produit-il à Dakar ?

Voilà autant de domaines que ce projet propose d'explorer par une démarche de recherche associant l'analyse des données quantitatives et le recueil de données qualitatives (entretiens individuels, récits de vie).

### **3 - Entrée dans la vie adulte**

Malgré la forte amélioration de leurs qualifications potentielles, les jeunes adultes paient un lourd tribut à la conjoncture économique défavorable qui pèse sur l'Afrique depuis au moins une décennie. C'est sur le front de l'insertion sur le marché du travail que la situation est la plus dégradée. Le chômage des jeunes est en croissance rapide d'une génération à l'autre, la précarisation croissante des emplois occupés, les opportunités d'embauche dans la fonction publique se sont réduites.

En raison de la crise économique, les jeunes sont contraints de rester plus longtemps au chômage que leurs aînés et cette situation touche tout particulièrement les jeunes diplômés. Les enjeux de l'éducation sont certes importants mais ces difficultés d'insertion ne portent elles pas le discrédit à une institution déjà en perte de vitesse tant par la faiblesse quantitative que qualitative dont elle souffre depuis le début de la crise ? Les ménages ne sont ils pas tentés de se tourner vers d'autres formes d'éducation (enseignement coranique, apprentissage) ?

Ce retard dans l'entrée en activité freine l'autonomie financière qui constitue en quelque sorte une condition préalable nécessaire pour déclencher les différentes phases devant conduire à la pleine indépendance.

Les jeunes des capitales africaines sont victimes de la crise prolongée que traversent leurs pays et se trouvent contraints de retarder le calendrier des événements qui marquent leur entrée dans la vie adulte. Elle peut se définir comme le franchissement d'un seuil au-delà duquel on sort de la catégorie des personnes à charge pour prendre en main son existence et devenir un véritable acteur de la société, notamment en assurant sa reproduction. Les jeunes, en fonction de leur histoire et de leurs valeurs socio-culturelles sont amenés à élaborer des choix propres à leur génération.

#### **4 - Éducation et marché du travail - Stratégies familiales d'éducation**

Dès son accession à l'indépendance, le Sénégal s'est attelé à poursuivre avec le plus de vigueur, le développement de son système éducatif, tant du point de vue quantitatif qu'au plan de la qualité. Cet important effort s'est d'abord traduit par une progression constante des bénéficiaires de l'offre éducative. Et si les difficultés de la dernière décennie ont freiné cette progression, les mesures telles que les classes à double flux, les classes multigrades et le recrutement des volontaires de l'éducation nationale ont permis la scolarisation de nouveaux élèves, au détriment certes de la qualité de l'enseignement dispensé.

Le rôle de l'éducation dans le processus de développement est abondamment souligné. Tant pour les individus eux-mêmes que pour les pays, l'éducation constitue un enjeu majeur. Beaucoup d'efforts ont été entrepris pour améliorer les systèmes scolaires mais force est de constater que la connaissance du phénomène éducatif demeure essentiellement axée sur l'offre.

L'école conventionnelle, celle héritée de la colonisation s'essouffle. On assiste à une stagnation voire même parfois à un recul de la scolarisation au niveau primaire. Aujourd'hui le Sénégal comme la plupart des pays en développement cherche à réaliser l'éducation de base pour tous les enfants. Si l'amélioration de l'offre est évidemment nécessaire, et les populations elles-mêmes y contribuent souvent, elles ne sauraient suffire. La demande d'éducation, les comportements et stratégies familiales scolaires méritent d'être connus. Il est nécessaire de multiplier les études qui cherchent à analyser les facteurs explicatifs du phénomène en se centrant non plus sur l'offre mais sur la demande d'éducation.

Dans le contexte de crise chronique affectant les infrastructures sociales dans leur fonctionnement et leur efficacité, où les ménages, du moins certains d'entre eux, ont vu leur pouvoir d'achat s'amenuiser considérablement, où la charge des services éducatifs devient plus lourde à assumer, nous nous interrogeons sur les stratégies familiales d'adaptation des familles face aux besoins d'éducation. Considérant en outre que les stratégies éducatives ne répondent pas seulement à des impératifs économiques mais jouent un rôle dans la reproduction sociale, nous évaluerons dans quelle mesure les capacités économiques des familles priment sur l'influence du milieu dans les choix éducatifs et dans quelle mesure le parcours scolaire prime sur l'origine sociale de l'individu dans le processus d'insertion sur le marché du travail.

#### **5 - L'évolution des catégories sociales**

Le caractère chronique de la crise à Dakar incite à s'interroger sur la question de la fragmentation sociale et plus particulièrement sur l'évolution de la classe moyenne, catégorie

aux contours mal définis, et qui par son statut intermédiaire entre deux positions (précarité et aisance) est très sensible aux fluctuations socio-économiques. L'accent a été mis ces dernières années sur l'adaptation des acteurs à une crise devenue chronique en se focalisant essentiellement sur les plus pauvres. Or les changements économiques et sociaux intervenus en ville en particulier depuis les années 1970 sont nombreux et concernent toutes les catégories socio-économiques.

La classe moyenne a été fragilisée et peut avoir éclaté en deux catégories au minimum : celles en voie de précarisation et celles qui voient leur position confortée. Du fait de cette transformation, la société dakaroise s'orientent-elle vers une dichotomie pauvres versus aisés ou, au contraire, vers une pluralité des classes sociales au modes de vie et aspirations fortement différentes ?

Pour répondre à ces différents objectifs une série d'opérations de recherche a été envisagée. Différentes méthodes d'enquêtes sont convoquées. Durant l'année 2001, deux études ont été menées de front. L'une concerne une série d'enquêtes socio-démographiques quantitatives auprès de 546 ménages de l'agglomération dakaroise et l'autre une approche des questions concernant la jeunesse dans quelques quartiers.

L'enquête ménage a permis de restituer la composition, le niveau d'équipement et l'environnement social des ménages. Un questionnaire individuel biographique comporte plusieurs module : caractéristique socio-démographique de l'enquêté, parcours résidentiel, vie professionnelle et scolaire, vie matrimoniale, devenir des enfants et pratique contraceptive. En plus du questionnaires biographique, des questionnaires spécifiques sont administrés d'une part aux jeunes de 15 à 35 ans (pour restituer leur parcours scolaire, leur vécu au sein des familles et leur mode de vie) et d'autre part aux chefs de ménage (pour avoir des informations sur les conditions de vie des familles).

En outre, à l'issue de l'enquête quantitative par questionnaire, il est prévu de réaliser des investigations plus poussées de type qualitatif selon une approche socio-anthropologique. Ce type de données présente deux spécificités qu'il convient de signaler. D'une part, afin de retrouver la cohérence globale de l'existence de l'individu et de sa logique propre, il importe de couvrir toute l'existence et de ne pas se limiter à une vue partielle des choses. D'autre part, ils laissent à la personne enquêtée, une liberté de parole tout en veillant à ce qu'un certain nombre de thèmes soient abordés : la vie professionnelle, la vie amoureuse et matrimoniale, l'organisation de la vie domestique et le partage des rôles et des responsabilités au sein des ménages.

Cette double approche quantitative et qualitative permet de mieux appréhender les différentes causalités des mutations sociales et économiques en cours à Dakar.

## II. LA MÉTHODOLOGIE DES ENQUÊTES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Les enquêtes : «Jeunesse et devenir de la famille à Dakar» se sont déroulées en deux temps. Dans un premier temps une enquête auprès de 546 ménages a été effectuée dans l'agglomération dakaroise au mois d'avril et mai afin de recueillir des informations sur la taille et la composition des ménages, de collecter des informations concernant chacun des membres du ménage enquêté et des données sur l'habitat et les conditions de vie des familles. Ce travail préparatoire nous a permis de repérer les ménages qui ont été sélectionnés pour la

seconde partie de l'enquête de type biographique, qui s'est déroulée de juin à août 2001 et qui a permis de recueillir les biographies de 1290 personnes ainsi que les études complémentaires auprès des jeunes. De septembre à novembre 2001 ont été effectués la saisie et des travaux d'apurement des différents fichiers.

Tableau 1 : Fiche technique de l'enquête

Nom complet de l'enquête	Enquête jeunesse et devenir de la famille à Dakar
Pays	Sénégal
Auteur	IRD, IFAN, Université de Dakar
Date	Avril - août 2001
Univers d'étude	Agglomération de Dakar
Taille échantillon	39 DR; 2 îlots par DR 7 ménages par îlot; 546 ménages au total 4115 individus dans l'enquête ménage 1290 biographies individuelles recueillies 597 questionnaires jeunes et scolarisation

## 1 - Tirage de l'échantillon

### *Le tirage des îlots d'enquête*

Un des axes prioritaires de ce projet de recherche d'analyser l'ensemble des changements économiques et sociaux survenus dans les familles dakaroises sous le prisme des classes sociales. Il est consacré par l'usage de définir la classe moyenne comme une couche sociale intermédiaire, le plus souvent salariée, et dont le standard de vie vise un minimum de confort [Kayser, 1985]. A Dakar, elle serait composée de petits patrons, de maîtres artisans, d'employés et de petits et moyens fonctionnaires.

Le tirage issu d'un travail de stratification sociale élaboré grâce aux données concernant le logement de la dernière enquête ménage à notre disposition, l'enquête sur les dépenses des ménages de la capitale, réalisée en 1996, auprès de 944 ménages de la capitale. L'objectif était d'identifier des quartiers à dominante "classe moyenne et aisée" et des quartiers à dominante "pauvre".

Le logement est perçu comme un indicateur du niveau de vie des familles [Kobiane, 1995; Filmer et Pritchett, 1999]. À Dakar, il apparaît, comme un secteur prioritaire de l'insertion urbaine. En effet, il existe dans la capitale sénégalaise une sélection socioprofessionnelle dans l'accession au logement qui déteint sur la morphologie de la ville elle-même liée à la politique de l'habitat depuis l'indépendance. La politique de l'habitat a surtout fait les frais d'une insuffisance d'épargne des ménages et de coûts de logements très élevés. La restriction du marché du logement aux seuls détenteurs de revenus réguliers a pendant longtemps renforcé l'étroitesse du marché, le salaire étant un privilège accordé à un nombre restreint de ménages. On a assisté au développement de l'auto construction à travers les programmes de parcelles assainies ou viabilisées (compromis dans la construction de logements par l'état) où les classes populaires aisées côtoient les salariés modestes [Tall, 1999].

- D'un côté, il y a ceux qui jouissent de revenus suffisants pour prétendre à un produit fini (logement clés en mains), c'est le cas des cités SICAP, SCAT-URBAM, HLM.

- De l'autre il y a les candidats à l'auto-construction qui sont les clients désignés des programmes de parcelles assainies (où l'essentiel de leur acquisition l'a été à travers des filières mises en place par l'Etat ou par le secteur moderne).
- Enfin, il existe encore dans Dakar des villages traditionnels (comme Ouakam, Hann-pêcheur, Yoff, Ngor) et du fait de l'urbanisation galopante des quartiers spontanés. A côté du marché de l'immobilier formel et contrôlé existe un marché que l'on pourrait qualifier d'informel, non qu'il soit illégal mais il sort des procédures habituelles pour acquérir un logement. Il peut être décrit comme un "habitat d'émanation populaire le plus souvent édifié en dehors des normes fixées par la politique de planification urbaine<sup>1</sup>". Les implantations spontanées (qui sont souvent des situations d'attente qui se manifestent par l'occupation d'un emplacement dans l'espoir d'accéder plus tard au logement par des voies autorisées, soit à travers un processus de régularisation confirmant l'implantation antérieure ou par le déguerpissement auquel une compensation financière peut être associée) en sont un bon exemple. Les quartiers spontanés constituent une dominante dans les banlieues. A Dakar, ces quartiers forment des secteurs bien délimités ou s'insèrent dans les interstices de la ville régulière. Même s'ils font aujourd'hui l'objet de modernisation et de mesures de limitation de leur implantation .

Les variables sélectionnées pour créer l'indicateur synthétique étaient les matériaux du toit et du sol, la source d'énergie pour la cuisson, les types de toilettes, l'électricité, le téléphone et le nombre moyen de personnes par pièces. L'indicateur, qui comptait 8 strates selon l'équipement des ménages, a ensuite été modulé de façon à n'être décomposé qu'en 3 strates représentant les différentes classes de population que nous cherchions à repérer: riches, classes moyennes et pauvres.

Ces «classes» ont été constituées en tenant compte des analyses sur la pauvreté monétaire menées par le DIAL<sup>2</sup> pour la Banque Mondiale qui donnait que 40 % de la population dakaroise vivait avec moins de deux dollars par jour et par personne en 1996. D'autre part la classe des nantis est constituée des ménages ayant à leur disposition tout l'équipement moderne (toit en dur, sol carrelé, électricité, téléphone, eau courante dans le logement, etc.).

On obtient ainsi trois classes : riches (11 %), moyens (49 %), pauvres (40 %). Nous avons vérifié par la suite que les conditions d'existence se conjuguèrent avec un profil donné de consommation et une certaine position sur l'échelle sociale. Ainsi les strates créées montrent que plus la qualité du logement diminue, plus le niveau de consommation est faible et plus la position dans l'échelle sociale est basse.

## 2 - Tirage des îlots pour l'enquête ménage

A partir de ce travail de caractérisation des classes riches, moyennes et pauvres, nous avons repéré des districts de recensement (DR) homogènes, c'est à dire des quartiers de la ville qui peuvent être considérés comme des poches de pauvreté (type Pikine), des quartiers de nantis (type Les Almadies), ou encore des secteurs abritant plutôt des familles de classe moyenne (type SICAP). Les DR ont été classés selon ces critères (voir le tableau 2 ci-joint)

Nous avons considéré que :

<sup>1</sup> A TALL [1999]

<sup>2</sup> S. FALL, M.B. SYLLA [2000]

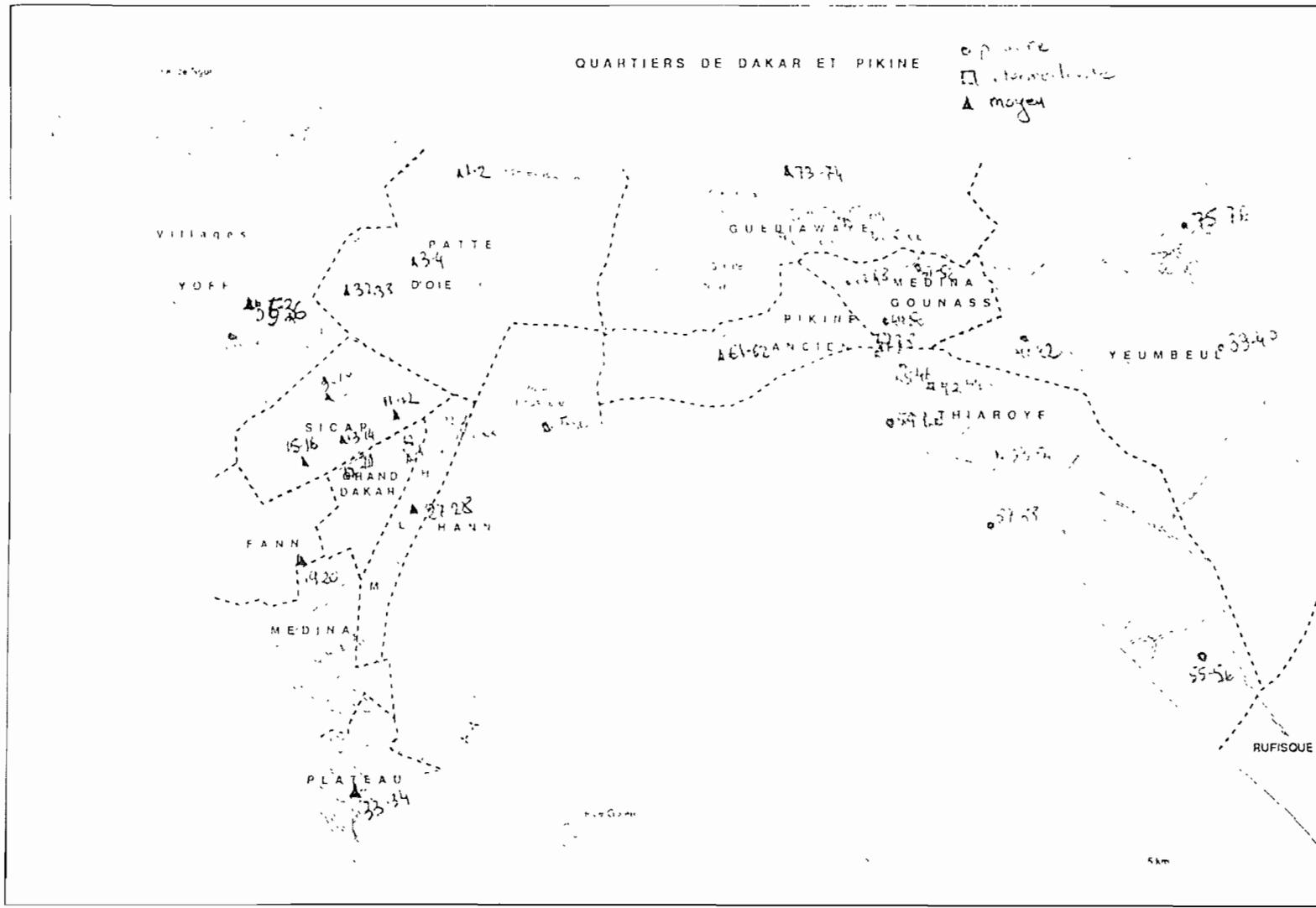
- Un DR est pauvre quand il ne compte aucun ménage aisé et que la proportion des ménages pauvres est supérieure à 75 %. Ont ainsi été sélectionnés des secteurs comme Pikine, Thiaroye, Keur Massar, Gounass, Hann Pêcheur, Ouakam Taglou, qui sont en majorité des quartiers périphériques.
- Un quartier est dit de type moyen quand il n'abrite aucun ménage pauvre. La part des ménages de classe moyenne dépasse 50 % dans des quartiers comme Sicap Baobab, HLM Grand Yoff, HLM VI, Patte d'oie, Comico ou Dieuppeul. La part des ménages riches dépasse 50 % à Sacré Cœur II, au Point E ou à Hamo. Nous n'avons pas retenu les quartiers très nantis de Dakar tels que les Almadies et une partie de Dakar Plateau, parce qu'ils ne sont pas a priori au centre de nos préoccupations. Il a été décidé de focaliser l'analyse sur les classes pauvres et les classes moyennes. Les premières sont en effet soumises à des difficultés quotidiennes qui mettent en péril leur devenir. Les secondes constituent une catégorie au contour mal défini, au statut intermédiaire entre deux positions (précarité/aisance), particulièrement sensible aux fluctuations économiques.
- Une catégorie dite intermédiaire a été constituée qui regroupe des quartiers assez hétérogènes entre eux et qui ont été tirés aléatoirement parmi les quartiers non sélectionnés dans les deux catégories précédentes. Ont ainsi été intégrés à l'échantillon de 2001 des quartiers comme Reubeuss et Pikine où sont concentrés une majorité de ménages pauvres, des quartiers comme Diacksao, Lansar Guédiawaye, Liberté VI, Usine Bene Tally où sont rassemblés beaucoup de ménages de type classe moyenne et une proportion non négligeable de ménages pauvres, enfin, des quartiers comme Médina où chacune des catégories est présente

Dans chacune de ces 3 catégories nous avons retenu les 13 DR les plus pauvres, les 13 DR les moins pauvres et 13 DR "intermédiaires". Dans chacun des DR deux îlots ont été tirés aléatoirement et repérés par des points sur les cartes du recensement. A partir des cartes de Dakar, les enquêteurs se sont rendus sur le terrain. Il leur a été demandé d'enquêter ce point précis et sept ménages à partir de ce point. Si les enquêteurs pénétraient un immeuble où cohabitaient plusieurs ménages, ils devaient enquêter ces ménages avant de soumettre le questionnaire aux maisons suivantes. Si dans cet immeuble, ils trouvaient sept ménages, alors ces sept foyers étaient choisis pour l'îlot sélectionné. Dans certains cas, ces points ont été changés, s'ils ne correspondaient pas à des lieux d'habitat (par exemple au Plateau, le premier point d'enquête donné coïncidait avec des bureaux).

Tableau 2 : Tirage de l'échantillon en fonction de la composition du quartier

Nom du quartier	N°DR1988	N°DR2001	Type	N° Îlot	Aisé	Intermédiaire	Pauvre
54Pikine	171	28	P	49 -50	0	0	100
83yeumbeulmarine	611	Y46	P	75 -76	0	0	100
43KeurMassar	4	4	P	39 -40	0	11,11	88,89
45ToubaYeumbeul	34	Y43	P	41 - 42	0	16,67	83,33
50ThiaroyeHamdalaye	110	T24	P	45 - 46	0	16,67	83,33
52NiettyMbar	140	61	P	47 - 48	0	16,67	83,33
84thiaroyesamsam	626	63	P	77 - 78	0	16,67	83,33
61thiaroyesurmer	277	T09	P	57 - 58	0	18,18	81,82
62guinawrailpikine	292	01	P	59 - 60	0	23,08	76,92
13 HannPecheur	191	D28	P	5 - 6	0	25	75
22Ouakam	327	10	P	17 - 18	0	25	75
55Gounass	186	4	P	51 - 52	0	25	75
60keurmbayefall	262	T17	P	55 - 56	0	25	75
8 GrandMedineVillage	115	3			0	27,27	72,73
58ThiaroyeGare	231	10			0	27,27	72,73
37Reubeuss(prison)	555	17	I	31 -32	0	28,57	71,43
46Yeubeul					0	33,33	66,67
47YeubeulbounePikine					0	33,33	66,67
10 GrandYoff	145	23			0	33,33	66,67
65pikine	338	27	I	63 -64	0	36,36	63,64
59PikineGuinawrail					0	36,36	63,64
9 KharYalla					0	41,67	58,33
63guinawrailpikine					0	41,67	58,33
79darousalami	550	23	I	69 -70	0	41,67	58,33
44YeumbeulBeneBaraque					0	45,45	54,55
48Yeumbeul					0	50	50
53Gounass					0	50	50
71guediawaye					0	50	50
49ThiaroyeGounassII	95	31	I	43 - 44	0	54,55	45,45
66marcheicotaf					0	54,55	45,45
69tallyrue10pikine					0	58,33	41,67
70pikineguediawaye					0	58,33	41,67
56Diacksao	201	14	I	53 - 54	0	63,64	36,36
80laspalmas					0	72,73	27,27
6 parcellesunité18					0	75	25
75guediawaye					0	75	25
77lansarguediawaye	520	84	I	67 -68	0	75	25
51ThiaroyePikineGare					10	20	70
32Fassdelorme					8,33	33,33	58,33
36DakarPlateau					40	10	50
74guediawayemarche	474	14	I	65 -66	8,33	50	41,67
23Ouakam					18,18	45,45	36,36
78guadiawaye					18,18	45,45	36,36
33Medina					27,27	36,36	36,36
68pikineroutedeniayes					27,27	36,36	36,36
25GrandDakar	373	7	I	21 - 22	8,33	58,33	33,33
30GueuleTapée					8,33	58,33	33,33
20 Yoff					16,67	50	33,33
1 camberène					7,69	61,54	30,77
81golf	580	28	I	71 -72	10	60	30
4 parcellesunité11					9,09	63,64	27,27
67pikinesyndicat					9,09	63,64	27,27
35Colobane					27,27	45,45	27,27

15 LibertéVI	221	26	I	7 - 8	8,33	66,67	25
34 Médina					8,33	66,67	25
27 Ouagou Niayes					10	70	20
73 guediawayequartiersouley					18,18	63,64	18,18
31 Medina	461	17	I	29 - 30	27,27	54,55	18,18
76 cite des enseignements					8,33	75	16,67
3 parcelles unité 6					16,67	66,67	16,67
14 Derkle Castor					16,67	66,67	16,67
2 parcelles unité 1					33,33	50	16,67
26 Usine Bene Tally	388	08	I	23 - 24	0	90	10
57 Cité SABE diamaguène	216	58			0	90,91	9,09
40 Ouakam Comico					0	90,91	9,09
72 daroukhane	444	P17			0	90,91	9,09
28 Ouagou Niayes II	418	38	I	25 - 26	0	91,67	8,33
11 Grand Yoff					0	94,44	5,56
5 parcelles unité 9	70	PA27			8,33	83,33	8,33
64 cite incotafl	322	18	M	61 - 62	18,18	72,73	9,09
19 Sicap Baobab	282	15	M	15 - 16	36,36	54,55	9,09
41 Sacre Cœur	616	29	M	35 - 36	41,67	50	8,33
18 Liberté Stade Demba Diop	267	6	M	13 - 14	16,67	83,33	0
42 HLM Grand Yoff	631	101	M	37 - 38	16,67	83,33	0
29 HLM V	434	11	M	27 - 28	33,33	66,67	0
12 Patted'OIE	176	D17	M	3 - 4	36,36	63,64	0
7 HLM Grand Médine	100	107	M	1 - 2	40	60	0
17 Dieupeull	252	12	M	11 - 12	40	60	0
38 Dakar Plateau	570	37	M	33 - 34	40	60	0
82 hamo	595	26	M	73 - 74	54,55	45,45	0
24 Point E	358	13	M	19 - 20	75	25	0
16 Sacre Cœur II	236	44	M	9 - 10	77,78	22,22	0
39 Dakar Plateau			-		80	20	0
21 Aeroport Yoff	312	48	-		100	0	0



### 3 - Intérêt et spécificités de l'enquête biographique

L'enquête ménage réalisée dans la première phase de notre étude, nous a servi de base de sondage au tirage d'un sous échantillon après stratification par sexe, groupe d'âges et type de quartier.

Ce type d'approche permet de comprendre les interactions entre situation familiale, itinéraire résidentiel et itinéraire professionnel. Elles permettent de répondre à des questions essentielles sur les répercussions de l'évolution de la situation économique sur la mobilité résidentielle et les comportements démographiques. L'objectif principal de ce type d'enquêtes est de mesurer l'effet à moyen et long terme de la conjoncture économique sur la constitution de la famille, l'accès au logement et la dynamique du marché de l'emploi urbain.

L'enquête biographique est une véritable approche longitudinale où chaque événement vécu par l'individu est situé par rapport au contexte du moment (temps individuel et collectif) et non par rapport à sa situation au moment de l'enquête. Dans les pays où les observations continues et fiables sont rares, les enquêtes biographiques retracent sur une longue période les évolutions socio-économiques au niveau des ménages. On peut tenter d'appréhender les interrelations entre les sphères économique et socio-démographique. Les méthodes d'analyse fournissent des indicateurs dans diverses dimensions du temps, par âge, par génération ou par période calendaire.

Un des intérêts de l'approche quantitative biographique est de donner une profondeur historique à l'étude et de mieux appréhender les dynamiques sociales en cours. Le questionnaire biographique est par ailleurs parfaitement adapté à l'étude des changements différenciés entre générations, à l'étude de la mobilité sociale dans la mesure où l'on récolte des informations sur l'individu mais aussi sur ses parents.

Le calendrier et les modalités de passage de l'état de jeune à celui d'adulte peut être étudié sur la base de l'exploitation de données biographiques. Ce type d'enquêtes constitue un instrument spécialement adapté pour traiter cette question dans la mesure où elles permettent de dater et donc de retracer sur l'ensemble du cycle de vie de l'individu les événements marquant le passage au statut d'adulte, c'est à dire au franchissement d'étapes sociales majeures au rang desquelles on peut inscrire le départ de la famille d'origine, l'entrée dans la vie professionnelle, la formation du couple, la naissance du premier enfant etc.

### III. PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS QUESTIONNAIRES

Plusieurs questionnaires ont été utilisés dans cette phase du travail

#### 1 - Questionnaire "ménage"

Le questionnaire propre à l'enquête ménage a été conçu par différents intervenants du projet. Ce questionnaire peut être décomposé en quatre grandes parties :

- ✓ identification du ménage et du chef de ménage (îlot, concession, ménage, date de collecte, nom de l'enquêteur/nationalité, ethnie et religion du chef de ménage)
- ✓ conditions de vie du ménage (statut d'occupation du ménage, caractéristiques du logement et équipement du ménage)

- ✓ caractéristiques des membres du ménage (sexe, lien de parenté avec le chef de ménage, homme et femme auxquels est rattaché l'individu dans le ménage, situation matrimoniale, âge, activité, niveau d'étude).
- ✓ appréciations de l'enquêteur : celui-ci est amené à se prononcer sur le déroulement de l'entretien et à donner son impression sur quelques éléments des conditions de vie du ménage.

## 2 - Questionnaire "biographique" :

Le questionnaire comprend les six modules :

- ✓ Le module 1, n'est pas biographique, il traite des caractéristiques socio-démographiques de l'enquêté
- ✓ Le module 2 traite des différents logements occupés par l'enquêté au cours de sa vie (depuis sa naissance jusqu'au jour de l'enquête).
- ✓ Le module 3 retrace la carrière professionnelle et le parcours scolaire de l'enquêté.
- ✓ Le module 4 concerne la vie matrimoniale de l'enquêté
- ✓ Le module 5 prend en considération le devenir de tous les enfants nés vivants
- ✓ Le module 6 n'est pas biographique, il porte sur la pratique de la contraception et ne concerne que les femmes de 15 à 49 ans

## 3 - Questionnaire "jeune"

Ce questionnaire est destiné uniquement aux jeunes âgés de 15 à 35 ans. Il vise à appréhender le vécu des jeunes à travers les différentes étapes du passage à l'âge adulte. Ces différentes phases s'insèrent dans un calendrier que nous avons tenté de reconstituer à travers l'apprentissage, l'accès à l'emploi, les modes de vie, la vie sentimentale et amoureuse, le vécu familial et la cohabitation (ou décohabitation) avec les parents, la vie relationnelle des jeunes et leurs projets

## 4 - Questionnaire "parcours scolaire"

Ce questionnaire s'adresse à toute personne - âgée de 15 à 35 ans - ayant été ou étant scolarisée, dans l'enseignement public ou privé, ou franco-arabe. On s'intéresse aux études débouchant généralement sur des diplômes, et qui dans la mesure où l'élève poursuit suffisamment loin sa scolarité lui permet d'atteindre l'université. Sont donc exclus de ce module les élèves de l'école coranique, les apprentis ou toute autre personne fréquentant un établissement qui ne répond pas à ces critères. Une question filtre a été posée en début du module pour savoir si la personne a déjà été scolarisée, dans la négative, connaître la raison de la non-scolarisation.

On cherche à connaître le parcours scolaire de l'enquêté avec plus de précision que son simple niveau d'études et le type d'établissement fréquenté. Ainsi on l'interroge - en quatre phases distinctes : primaire, secondaire, supérieur et professionnel, selon les cycles suivis - sur l'âge auquel il a fréquenté, le type d'établissement, les éventuels redoublements, son environnement familial, les diplômes obtenus ou examens réussis, le paiement des études, les raisons de l'arrêt de scolarité, enfin, les raisons de son orientation, ses projets scolaires et professionnels.

On a introduit des questions portant sur le suivi scolaire des jeunes enquêtés pendant leur scolarité primaire et secondaire. Cette partie constitue un bilan du vécu scolaire du jeune et

concerne la perception des conditions de scolarisation. On cherche à savoir si, au cours de sa scolarité (primaire, voire secondaire, selon le niveau atteint), la personne avait à disposition des livres de cours (livres obligatoires, manuels scolaires, précis de grammaire, etc.), des livres de lecture (quelque soit le genre littéraire), des dictionnaires, des fournitures (cahiers, stylos, etc.); si en temps qu'élève, la personne avait moyen de s'isoler chez elle pour travailler; enfin à mesurer l'implication des parents dans la "chose" scolaire et les sollicitations auxquelles l'élève est soumis pour le travail domestique.

### 5 - Questionnaire "conditions de vie"

Le questionnaire ménage permet d'obtenir des éléments sur les conditions de vie du ménage, à travers les questions concernant l'habitat. Ce module-ci a pour objectif d'appréhender les ressources financières du ménage et l'organisation du budget au sein de la famille, ses conditions matérielles de vie. Il doit être administré à tous les chefs de ménages.

Étant donné la complexité croissante des familles, il est difficile pour l'observateur extérieur de mesurer avec précision les ressources d'un ménage et plus encore les responsabilités financières de chacun dans les ménages nombreux et souvent composés de plusieurs noyaux familiaux.

Nous tentons donc à travers ces questions, non pas de déterminer avec précision le montant des ressources et des dépenses des ménages mais plutôt les mécanismes de circulation de l'argent, de transferts financiers au sein des familles. On aborde ainsi les ressources du ménage, l'épargne, les dépenses et la répartition de celles-ci entre les différents membres du ménage, le mode d'approvisionnement, la nature des repas préparés pour l'ensemble, les aides et sources annexes de revenus du ménage. Enfin, on tente d'appréhender la perception que les ménages se font de leurs conditions de vie à travers une question sur les problèmes qu'ils ont à surmonter au quotidien.

### 6 - Questionnaire "caractéristiques du quartier"

Les premiers traitements de l'enquête ménage montrent que la morphologie sociale des différents quartiers a particulièrement changé. Ce peut être un simple effet de tirage des ménages au sein des différents quartiers. Pour nous guider dans nos appréciations, nous avons demandé aux chauffeurs d'enquêter dans chaque îlot le responsable de quartier pour avoir des informations sur l'origine de la constitution des quartiers (date de création, premiers habitants), leur évolution depuis (nouveaux équipements publics tels que l'eau, l'électricité, le téléphone, les nouveaux habitants), la condition des jeunes dans le quartier, les problèmes de banditisme et d'insécurité, la vie sociale que quartier (marchés associations), enfin, les différents services de base (santé, éducation) auxquels les populations peuvent avoir accès.

Les questions ne sont pas pré-codées, elles n'ont qu'un titre informatif et l'ensemble des informations est saisies. Des tableaux récapitulatifs ont été préparés.

### 7 - La Fiche AGEVEN

Le recueil des biographies s'appuie sur un bon repérage dans le temps des événements vécus par l'enquêté. Peu de personnes mémorisent les dates des événements, surtout les personnes illettrées, en revanche, l'enchaînement des événements familiaux est facilement gardé en mémoire. Dans le cadre de l'enquête et pour aider la personne enquêtée à placer les principaux moments de sa vie dans le temps, les enquêteurs ont recours à la fiche AGEVEN

qui met en correspondance les âges et les évènements. Avant de commencer à remplir le questionnaire biographique, l'enquêteur demande à l'enquêté de situer dans le temps les principaux évènements de sa vie familiale (naissance, mariage, naissance de ses enfants, divorce, etc.), puis de sa vie résidentielle et professionnelle. Ces évènements sont placés sur une fiche où figurent une échelle de temps et la durée écoulée depuis l'évènement.

En plus des colonnes relatives au calendrier des évènements historiques, aux années et aux durées correspondantes, trois grandes colonnes sont à distinguer :

- ✓ la colonne «évènements familiaux» : cette colonne concerne les principaux évènements démographiques (date de naissance de l'enquêté et de ses enfants) et matrimoniaux (mariage successifs, divorces et veuvages) vécus par l'enquêté.
- ✓ la colonne «résidences» concerne les lieux de résidence de l'enquêté. Ce sont les villes ou villages hors de Dakar, ainsi que les différents quartiers de la capitale sénégalaise où l'enquêté a habité.
- ✓ La troisième colonne concerne la scolarisation et les activités. Elle sert à relever tous les changements d'entreprise, les périodes de chômage, d'inactivité et de scolarité de l'enquêté. Pour établir la chronologie on ne tient compte que des activités principales.

Grâce à cette fiche, nous avons pu ainsi : repérer les évènements dans le temps, les uns par rapport aux autres, aider l'enquêté à situer temporellement les évènements dont l'enquêté a oublié la date, nous assurer de l'exhaustivité des évènements démographiques et matrimoniaux vécus par l'enquêté, vérifier la cohérence des évènements entre eux.

#### IV. RECRUTEMENT ET FORMATION DES ENQUÊTEURS

Pour l'enquête ménage quatre enquêteurs seulement avaient été recrutés sur la base de leurs qualifications et expériences professionnelles. Chacun de ces quatre avait déjà participé à une enquête ménage de type recensement de la population ou enquête budget consommation. A l'issue de l'enquête ménage un enquêteur n'a pas été retenu<sup>3</sup> et nous avons recruté cinq supplémentaires pour l'enquête biographique. Sur le terrain, ils étaient divisés en deux équipes, comprenant chacune quatre enquêteurs. Chaque équipe était supervisée par un membre de l'encadrement qui comprenait : trois démographes et trois sociologues.

La formation des enquêteurs a mobilisé toute l'équipe. Le questionnaire ménage ayant été réduit au minimum, et les enquêteurs disposant d'une solide expérience, la formation des enquêteurs a duré deux jours seulement. Nous avons cependant insisté lors de la formation sur les concepts suivants, dans la mesure où ils sont le point de départ des problématiques qui seront par la suite développées dans le projet de recherche commun : codification des liens de parenté, définition de l'activité, parcours scolaire, caractéristiques de l'habitat

<sup>3</sup> Les effectifs de ménage enquêtés varient nettement d'un enquêteur à l'autre, celui qui n'a pas été retenu pour la suite des opérations (X) commettait plus d'erreurs tout en ayant un rendement moindre (moins de ménages et de taille plus faible)

Enquêteur	Taille moyenne	Nombre de ménage
M.S.	7,4	124
A N	8,4	152
X	6,3	114
B N.	7,6	156
Total	7,5	546

Durant cette formation nous avons aussi demandé aux enquêteurs de s'adresser, dans la mesure du possible, au chef de ménage mais si celui-ci n'était pas présent, sa femme ou un des aînés du ménage étaient appelés à répondre. Cette consigne a été relativement bien suivie, dans près de 65% des cas c'est le chef de ménage ou son épouse qui ont répondu (Tableau 3).

Tableau 3 : Relation de parenté du répondant avec le chef de ménage

Relation de parenté	Effectif	Proportion en %
Chef de ménage	211	38,64
Conjoint	143	26,19
Fils/fille du CM	105	19,23
Père/mère	4	0,73
Frère/sœur	27	4,95
Autre parent	32	5,86
Sans lien de parenté	3	0,55
Non précisé	21	3,85
Total	546	100,00

Dans certains cas, les enquêteurs ont dû revenir plusieurs fois du fait de l'absence du chef de ménage, du refus de répondre de sa femme ou d'autre membre du ménage sans son autorisation, de l'absence d'habitants au moment du passage des enquêteurs. Dans l'ensemble (dans 88% des cas) l'accueil a été jugé bon ou très bon. Seulement 3 ménages ont réservé un mauvais accueil.

Pour l'enquête biographique, la durée de la formation a été un peu plus longue. En effet, pour cette phase de la recherche, les enquêteurs ont été formés en une semaine. Au cours de cette formation nous avons insisté sur plusieurs aspects de notre recherche, en particulier, sur l'importance de la fiche AGEVEN, sur les différents modules du questionnaire biographiques et sur les questionnaires spécifiques (parcours scolaire, questionnaire jeune).

Pour éviter les nombreux cas de refus inhérents à ce genre d'enquête, il a été demandé aux enquêteurs de se présenter, de présenter le projet IRD-IFAN, avec leurs mots et selon leur sensibilité. Rien n'a été fixé quant à la relance des questions, les enquêteurs ayant suffisamment d'expérience sur le terrain pour ne pas être freinés par ce genre de problèmes.

Cette formation faite en français et wolof (langue parlée par la quasi-totalité de la population dakaroise), a nécessité des présentations détaillées des questionnaires, des exercices d'application et des jeux de rôles où les participants se mettaient en situation de l'enquêté et de l'enquêteur. Au cours de ces mises en situation, les formateurs insistent sur la présentation et la formulation correcte des questions en wolof. Enfin la formation a été finalisée au cours d'un séjour sur le terrain, dans le quartier de Ouakam, qui présentait une grande diversité de situations sociales.

## V. COLLECTE DES DONNÉES

### 1 - Le calendrier

La collecte des données s'est déroulée en deux phases.

- *Première phase : enquête ménage* : cette phase a commencé à la mi-mars. Elle a duré un mois. Elle avait pour but de recueillir des informations sur la taille et la composition des ménages, de collecter des informations concernant chacun des membres du ménage enquêté et des données sur l'habitat et les conditions de vie des familles. Ce travail préparatoire nous a permis de repérer les ménages qui ont été sélectionnés pour la seconde partie de l'enquête, axée sur les différents thèmes de recherche de notre projet, à savoir, les recompositions familiales, le passage à la vie adulte et les stratégies éducatives des ménages, vues au travers du prisme des relations de genre et des conditions de vie.

Deuxième phase l'enquête biographique : elle a duré trois mois (juin-août). Elle s'est effectuée en un seul passage mais étant donné l'absence de certaines personnes dans les ménages au moment du passage des enquêteurs, ceux-ci ont pu avoir à se présenter à plusieurs reprises dans une même famille.

Tableau 4 : Enquête biographique

Janvier-Février 2001	Travaux préparatoires au tirage Tirage de l'échantillon Conception du questionnaire ménage
Mars-Avril 2001	Enquête ménage (39 DR, 2 îlots par DR, 7 ménages par îlot, 546 ménages) Saisie du questionnaire ménage
Mai 2001	Formation des enquêteurs
Juin 2001-Août 2001	Enquête biographique (1290 biographies) Enquêtes santé de la reproduction, jeunes, scolarisation et conditions de vie
Septembre-Octobre 2001	Saisie et apurement des données des différentes enquêtes biographique
Novembre 2001	Stage de formation sur STATA (logiciel de traitement de données)

## 2 - L'évaluation de la collecte

L'enquête ménage s'est dans l'ensemble bien déroulée. Les difficultés rencontrées étaient souvent liées à des problèmes de cartographie, au problème de ménages individuels dont l'unique membre occupé ne pouvait être enquêté que tard le soir (exemple : chauffeur de taxi louant une chambre dans un immeuble choisi comme point d'enquête), l'inaccessibilité de certains points (par exemple à Yeumbeul).

Les questionnaires étaient contrôlés à chaque retour de terrain, ce qui a permis d'identifier certaines erreurs au fur à mesure et de les corriger avec un éventuel repassage chez les enquêtés. A plusieurs reprises, quand des erreurs étaient pointées et expliquées aux enquêteurs, ceux-ci se focalisaient ensuite sur ces points et oubliaient les recommandations précédentes. Un contrôle régulier a donc été de mise au cours de la collecte.

Si le questionnaire ménage n'a posé aucun problème aux enquêteurs habitués à ce type d'enquête, peu avaient déjà eu l'occasion de travailler sur des enquêtes biographiques. Le questionnaire est assez technique tant du point de vue de la collecte. Il s'agit principalement de repérer l'enchaînement des événements qui ont guidé les différents parcours de l'enquêté. Or il est parfois difficile, notamment avec les personnes analphabètes de reconstituer ces séquences, la mémoire des chiffres et des dates leur faisant souvent défaut. Si plusieurs

événements ont eu lieu la même année (un mariage, la naissance d'un enfant, un déménagement), ce qui compte pour nous est de savoir dans quel ordre ils se sont produits or sans les mois d'occurrence, cette séquence n'est que difficilement reconstituée. La longueur du questionnaire force parfois les enquêteurs à passer outre en n'insistant pas auprès de la personne interrogée. Si la fiche AGEVEN n'est pas ou que partiellement remplie par l'enquêteur avant d'entrer dans le questionnaire biographique, ces situations ne peuvent être relevées par eux sur le terrain, il faut attendre la correction pour les repérer.

Le questionnaire dans son ensemble est particulièrement long. Quand le questionnaire biographique est administré à des personnes assez âgées, il peut durer 1h30 voire 2h00. Quand les enquêteurs interrogent les jeunes de 15 à 35 ans, et que ceux-ci ont en outre été scolarisés, qu'ils sont mariés ou ont déjà des enfants, le temps passé avec eux est aussi long que celui passé avec leurs aînés. D'autre part, on a choisi d'administrer le module 6 sur la contraception aux femmes âgées de 15 à 49 ans. Le module a parfois été oublié, nécessitant des retours sur le terrain. Le questionnaire jeune comporte beaucoup de sauts en fonction notamment de la situation résidentielle et matrimoniale de l'enquêté. La contribution aux dépenses de la famille n'englobe pas les mêmes paramètres selon la situation résidentielle du jeune : hébergé ou vivant dans un logement autonome. Les sauts ainsi introduits ont été dans les premiers temps de l'enquête source de confusion pour les enquêteurs.

### *Problèmes de traduction*

Lors de la formation des enquêteurs, certaines questions, mal comprises ou difficilement transcrites dans leur forme ont été traduites en wolof, au cas par cas et principalement à la demande des enquêteurs ou quand les initiateurs du questionnaire ont jugé qu'elle comportait des subtilités. Cependant, l'ensemble du questionnaire n'a pas été traduit, ce qui a été parfois dommageable, surtout dans les premiers temps, chacun ayant sa façon d'aborder le problème face aux enquêtés.

### *Influence de certaines personnes enquêtées sur les autres membres de leur famille*

Lors de la seconde phase d'enquête, les enquêteurs entrent dans les maisons avec une liste de personnes à interroger les premières personnes trouvées et questionnées ont parfois découragées les suivantes, non présentes au moment du passage, voire même interdits aux autres membres de se soumettre à nos questions. Le système de remplacement que nous avons dessiné permet de pallier ces refus, en partie seulement, dans la mesure où certaines personnes n'ont pas de remplaçants. Dans ce cas, les enquêteurs ont du négocier avec les familles arguant que l'enquête est anonyme et qu'elle a été instituée notamment pour le travail de recherche de certains étudiants.

### **3 - Taux de non réponse et mode de substitution si la personne enquêtée ne peut répondre ?**

Lors de l'enquête ménage, les enquêteurs avaient pour consigne de revenir plusieurs fois dans un même ménage si la personne interrogée était incapable de répondre aux questions concernant d'autres membres. Aucune modalité «autre» ou «ne sait pas» n'avait été prévue et finalement les taux de non-réponse sont quasi-nuls. En cas de refus réitéré, les enquêteurs devaient choisir le ménage suivant. Le refus catégorique de se soumettre au questionnaire a été très peu rencontré par l'équipe au cours de la première phase de la collecte. Les rares fois où les enquêteurs ont été refoulés, ils se trouvaient dans des quartiers assez pauvres et sur

enquêtés comme Médina Gounass et Thiaroye Hamdallaye. Dans les ménages de catégorie aisée ou moyenne, les enquêteurs ont eu à se présenter au domicile des enquêtés à plusieurs reprises et souvent en fin de journée ou les week-end, puisque la majorité des chefs de ménage et leurs épouses travaillent tandis que les enfants étaient à l'école ou trop jeunes pour répondre, les employés de maison étaient par ailleurs incapables de nous renseigner ou réticents à donner des informations sur leurs employeurs sans leur accord préalable.

La deuxième partie de l'enquête est constituée de questions très personnelles, parfois jugées indiscretes par les enquêtés. Certains arrêtent l'entretien en cours de route, d'autres refusent de s'y soumettre jugeant que lors du premier passage «ils avaient fourni toutes les informations nécessaires», d'autres encore avertis de la longueur et du contenu du questionnaire complémentaire par d'autres membres du ménage interrogés se sont parfois désistés.

Les enquêteurs ont essuyé plus de refus et de refus caché (une personne est présente mais fait systématiquement répondre qu'elle est sortie par exemple) que dans la première phase de l'enquête. Par ailleurs nous avons noté que dans les quartiers populaires, l'enquête passait beaucoup mieux que dans certains quartiers nantis.

Des personnes sélectionnées ont déménagé, ont voyagé, n'habitent finalement pas de façon permanente dans le ménage tel que cela avait été enregistré au premier passage, certaines n'ont pas l'âge qui avait été déclaré. Toutes ces personnes doivent alors être remplacées par d'autres ayant les mêmes profils (origine sociale, âge, sexe) selon procédure décrite plus haut. Il arrive que certains individus tirés n'aient pas de remplaçant, soit parce qu'ils sont chefs de ménage, soit parce que leur tranche d'âge ne comporte pas suffisamment de personnes, soit parce que les remplaçants ont tous été «épuisés». Tous ces cas particuliers entraînent une certaine déperdition.

## VI. LE TIRAGE DES INDIVIDUS ÉLIGIBLES AUX QUESTIONNAIRES «BIOGRAPHIQUES», «JEUNES» ET «CONDITIONS DE VIE» ET LE CALCUL DES COEFFICIENTS DE PONDÉRATION

### 1 - Tirage des individus

L'enquête ménage réalisée dans la première phase de notre étude, nous a servi de base de sondage au tirage d'un sous échantillon après stratification par chacun des 2 sexes, groupe d'âges (en 4 groupes: les 15-24 ans au moment de l'enquête, les 25-34 ans, les 35-44 ans, et les 45-59 ans) et selon les 3 types de quartier. L'objectif recherché était d'enquêter 50 personnes par sexe, par groupe d'âges et par type de quartier. Ainsi il était prévu d'enquêter  $50 * 2 * 4 * 3$  soit 1200 biographies (en fait avec les arrondis 1205 personnes ont été tirés). Nous avons décidé également de sur-représenter les personnes ayant déclaré avoir connu un divorce (97 personnes supplémentaires<sup>1</sup>) au cours de leur vie et enfin de recueillir également une biographie de tous les chefs de ménage (261 individus en plus), soit un total de 1563 individus tirés de l'enquête ménage et devant être enquêtés.

---

<sup>1</sup> Il y a en tout, dans l'enquête ménage, 274 personnes âgées de 15 à 59 ans ayant divorcé ou connu un remariage. Parmi elles 177 ont été tirées pour l'enquête biographique (elles font partie des 1205) et 97 n'avaient pas été tiré et sont donc ajoutées à l'échantillon.

Tableau 5 : Répartition des 1562 individus initialement tirés

Cohorte	Biographie	Divorcé	Chef de ménage	Total
15-24 ans	301	3	6	310
25-34 ans	302	27	41	370
35-44 ans	301	28	28	357
45-59 ans	301	39	41	381
60 ans et plus	0	0	145	145
Total	1205	97	261	1563

Comme on le verra par la suite, on a connu une certaine déperdition due à des refus de réponse ou à des absences répétées des enquêtés. Les réticences furent plus nombreuses dans les quartiers aisés (14 % de remplacement et 24 % non-enquêtés) que dans les quartiers populaires (7 % de remplacement et 15 % de non-enquêtés). Selon les trois groupes définis la répartition des enquêtés est celle donnée au tableau 6

Tableau 6 : Répartition des personnes réellement enquêtées

Cohorte	Biographie	Divorcé	Chef de ménage	Total
15-24 ans	303	1	4	308
25-34 ans	272	23	22	317
35-44 ans	250	27	20	297
45-59 ans	217	24	33	274
60 ans et plus			94	94
Total	1041	72	177	1290

On le voit la déperdition est relativement importante en particulier pour les personnes âgées. Cela tient à la disponibilité plus grande des jeunes scolaires ou inactifs, alors que les personnes plus âgées sont moins disposées à répondre.

Tableau 7 : Proportion d'individus effectivement enquêtés (en %)

Cohorte	Biographie	Divorcé	Chef de ménage	Total
15-24 ans	101	33	67	99
25-34 ans	90	85	54	86
35-44 ans	83	96	71	83
45-59 ans	72	62	80	72
60 ans et plus			65	65
Total	86	74	68	83

## 2 - Procédure de remplacement des individus.

Lors du tirage des individus, ils étaient classés non seulement par sexe, groupe d'âges et quartier mais également selon leurs caractéristiques socio-économiques (statut matrimonial et activité en particulier). Tout individu tiré avait en principe un remplaçant éventuel qui lui était affecté ayant des caractéristiques voisines. Toutefois ce système n'était pas envisageable pour les personnes de plus de 50 ans, les "divorcés" et les chefs de ménage dont le tirage était

exhaustif et qui n'avaient donc pas de remplaçants. Les 140 remplaçants se répartissent de la façon suivante:

Tableau 8 : Répartition des remplaçants

Cohorte	Masculin	Féminin	Total
15-24 ans	25	20	45
25-34 ans	25	23	48
35-44 ans	12	21	33
45-59 ans	4	10	14
Total	66	74	140

Les chefs de ménage devaient tous "subir" un questionnaire biographique, certain étant tiré dans l'échantillon initial (251 d'entre eux). 36 étaient des chefs de ménage divorcés et déjà pris en considération. Il restait 259 chefs de ménage à enquêter spécifiquement. Mais c'est chez eux que la déperdition a été assez importante, environ un tiers des chefs de ménage (181 sur 546) n'ont pas répondu pour une raison ou une autre.

Cette déperdition et cette sur-représentation de certaines catégories nécessitent donc le calcul de coefficient de pondération spécifique.

### 3 - Calcul des coefficients de pondération

Comme on l'a vu précédemment, plusieurs problèmes se posent :

- Parmi les 1205 individus tirés pour l'enquête biographique seulement 1041 ont été enquêtés,
- Les personnes ayant une biographie matrimoniale complexe et les chefs de ménage sont sur-représentés
- Les habitants des quartiers dits intermédiaires sont sous-représentés.

Pour tenir compte de toutes ces considérations et du mode initial de tirage nous avons retenu un mode simple de calcul des coefficients de pondération. Pour chacun des quartiers, groupe d'âges et sexe nous avons distingué les chefs de ménage et les individus ayant une biographie matrimoniale complexe (c'est-à-dire les personnes actuellement divorcées ou ayant déjà eu un autre conjoint dans le passé). Dans ce cas on obtient pour chaque sous-groupe un tableau comportant 4 cases à partir des données de l'enquête ménage donnant les effectifs initiaux et les mêmes modalités sont retenus à l'enquête biographique. Le rapport des effectifs permet ainsi de calculer des coefficients de pondération pour chaque modalité dans chacun des sous groupe (quartier, groupe d'âges et sexe). Si on prend l'exemple des femmes ayant entre 25 et 34 ans au moment de l'enquête et habitant les quartiers pauvres (tableau 9), on obtient les valeurs ci-après :

Tableau 9: Répartition des femmes âgées de 25-34 ans des quartiers "pauvres" à l'enquête ménage et à l'enquête biographique.

	Effectif enquête ménage		Effectif à l'enquête biographique	
	A déjà été mariée		A déjà été mariée	
Chef de ménage	Non (0)	Oui(1)	Non (0)	Oui(1)
Non CM (0)	89	21	35	13
Chef de ménage (1)	2	2	1	1

Tableau 10 : Coefficient de pondération pour les femmes âgées de 25-34 ans des quartiers "pauvres"

Chef de ménage	A déjà été mariée	
	Non (0)	Oui(1)
Non CM (0)	2,54	1,62
Chef de ménage (1)	2	2

On peut procéder ainsi pour chacun des sous-groupes. Une fois ces coefficients calculés, on doit tenir compte que les personnes demeurant dans les quartiers intermédiaires ont 4 fois moins de chance d'être enquêtées et elles seront donc multipliées par 4. On obtient ainsi des coefficients pour chacun des individus de l'enquête biographique, dont la valeur varie entre 0.5 et 13.04. La distribution de ces coefficients est la suivante:

Graphique



Le tirage ayant sur-représenté les personnes âgées, les chefs de ménage (en général masculin) et les personnes divorcées, la distribution est très différente selon que l'on présente des résultats pondérés ou non. Ainsi dans le tableau 11 on constate que l'on a enquêté bien plus d'hommes ou de personnes en situation de polygamie que leur poids réel dans la population. De même les jeunes célibataires étaient sous-représentés. Cet exemple montre bien la nécessité de la pondération des données.

Tableau 11 : Comparaison de la distribution par sexe et statut matrimonial pondérée ou non (y compris les chefs de ménage nés avant 1942)

	Non Pondéré		Pondéré	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Célibataire	285	186	369	258
Monogame	261	221	215	201
Polygame	66	137	50	85
Divorcé	17	54	16	41
Veuf	7	56	4	50
Total <sup>5</sup>	636	654	654	636

Un dernier contrôle entre la répartition par cohorte et par sexe des effectifs pondérés de l'enquête ménage et de l'enquête biographique, montre bien que l'enquête biographique est bien calée sur l'enquête ménage et que les répartitions sont identiques: on retrouve bien les mêmes proportions dans l'une et l'autre enquête (Tableau 12).

Tableau 12 : Comparaison de la répartition par sexe et groupe d'âges dans les enquêtes ménage et biographique (effectifs pondérés)<sup>6</sup>

Cohorte	Fichier ménage		Fichier biographique	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
G1942-56	7.59	8.19	7,58	8.09
G1957-66	8.53	8.11	8,54	8.13
G1967-76	16.68	13.85	16,67	13.87
G1977-86	16.90	20.15	16.93	20.19
Total	49.70	50.30	49.72	50.28

## VI. TRAITEMENT DES DONNÉES

### 1 - Saisie des données

Pour le questionnaire ménage comme pour les questionnaires relatifs à la phase 2 de l'enquête, la saisie a été assurée par les services de la DPS. Les questionnaires ont été soumis à divers contrôles pré et post saisie. Tous les questionnaires sont d'abord relus et contrôlés avant d'être envoyés à la saisie. Certaines parties ont aussi nécessité une codification préalable (notamment questionnaire parcours scolaire), mais dans la mesure du possible les différentes réponses étaient pré codées. Le questionnaire biographique a été saisi grâce au logiciel ISSA, avant conversion des tests de cohérence ont été effectués sur les données module par module. Les réponses manquantes ou les incohérences ayant pu échapper aux yeux des contrôleurs ont ainsi été repérées et ont fait l'objet d'une correction au cas par cas.

Les données ont ensuite été converties sous STATA, pour l'exploitation. Le logiciel autorise la fusion des modules entre eux permettant d'effectuer de nouveaux tests de cohérence.

<sup>5</sup> C'est par hasard que l'on retrouve les mêmes effectifs inversés d'hommes et de femmes

<sup>6</sup> L'effectif concerné est de 1192 personnes puisque sont exclus les 98 chefs de ménage nés avant 1942

## 2 - La préparation des données pour l'analyse

On dispose d'une série d'informations biographiques concernant un même individu. Le passage du questionnaire aux fichiers informatiques est un travail délicat. Pour chaque thème, est constitué un fichier où pour un même individu les événements sont classés et datés dans le temps.

Le fichier comprend 5 modules ; pour chaque module un programme d'apurement a été écrit et un certain d'erreurs de cohérence repérée. Dans l'ensemble peu d'erreurs ont été détectées. Avant l'obtention du fichier définitif et exploitable, une deuxième série de tests a été réalisée. Il s'agissait de vérifier la cohérence de la datation des événements, entre les modules du questionnaire. Pour cela, un fichier biographique a été créé en fusionnant, en fonction du temps, les quatre modules (résidentiel, professionnel, matrimonial et génésique). En effet, les modules sont d'abord saisis séparément dans quatre fichiers indépendants, qui sont ensuite fusionnés pour former un seul fichier, dans lequel figure l'ensemble des étapes qu'a connu l'enquêté depuis sa naissance jusqu'au moment de l'enquête. Le fichier matrimonial nécessite un travail spécifique car il comporte lui-même différentes dates concernant le mariage le début de la cohabitation, de divorce et de veuvage, voire d'arrivée de la co-épouse (cette question est toutefois mal renseignée par les femmes).

On l'a déjà souligné la datation des événements est importante. Dans l'ensemble près des 2/3 des événements sont datés précisément. Lorsque le mois est inconnu un système de classement avait été instauré pour les événements se déroulant la même année, ce système a été particulièrement utilisé en ce qui concerne les événements matrimoniaux pour les ordonner par rapport aux autres événements. La précision de la datation est très variable suivant le type d'événement (tableau 13) : ainsi la date de naissance est bien connue, par contre la date de divorce est l'événement le moins bien daté, en particulier du fait qu'il correspond plus à une période de séparation qu'à une date effective et précise de séparation.

Tableau 13 Précision de la datation des événements

	Mois précis (en %)	Mois ordonnés (en %))	Nombre d'événements
Date naissance	77,9	-	1290
Date de changement de résidence	56,8	9,7	3777
Date début d'activité	68,3	6,7	4906
Date de début union	61,6	16,2	1157
Date début cohabitation	60,6	14,2	1046
Date de divorce	45,5	14,2	253
Date de veuvage	54,1	16,2	117
Date naissance des enfants	67,2	2,7	3748

Le programme de fusion est relativement long et complexe. Sa mise au point a bénéficié de l'expérience des autres enquêtes biographiques mais des questions sont spécifiques à cette enquête. Le fichier final ainsi obtenu permet de connaître pour un même individu à chaque instant du temps sa situation résidentielle, son activité détaillée et les caractéristiques de l'entreprise, son état matrimonial précis et le nombre d'enfants (nés vivants, décédés et survivants) Quelques exemples .

A titre d'exemple on a déjà présenté la répartition selon le statut matrimonial au moment de l'enquête (tableau 13), mais on peut aussi essayer de tenir compte du passé matrimonial de chacun des individus. Ainsi, par exemple au moment de l'enquête on compte seulement 17 hommes et 54 femmes qui sont divorcés et non-remariés (tableau 14)<sup>7</sup>, mais si on tient de l'ensemble de la vie matrimoniale se sont respectivement 75 hommes et 134 femmes qui ont déjà connus un divorce dans leur vie (tableau 14). Ainsi 14 % des femmes en union monogame et 26 % de celles en union polygame au moment de l'enquête avaient préalablement divorcé. De même davantage de gens ont déjà connu une union polygame que le nombre de personnes polygames au moment de l'enquête. Ce sont respectivement 87 hommes et 200 femmes qui ont déjà connu cet état matrimonial, dont plus de la moitié des femmes actuellement veuves (57 %) et près de 40 % des divorcées.

Tableau 14 : Le passé matrimonial

Statut matrimonial au moment de l'enquête	As déjà connu un divorce		A vécu en polygamie	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Monogame	40	31	19	10
Polygame	16	36	66	137
Divorcé	17	54	1	21
Veuf	2	13	1	32
Total parmi les non-célibataires	75	134	87	200

Un autre indicateur peut-être calculé selon le statut matrimonial: on peut ainsi connaître la descendance selon le statut matrimonial au moment de l'enquête. Les hommes polygames ont déjà eu en moyenne 9.24 enfants<sup>8</sup> (tableau 15) Mais on peut aussi savoir combien avait déjà d'enfants les personnes qui se remarient (tableau 16): ainsi les hommes déjà mariés qui prennent une épouse supplémentaire ont déjà en moyenne 3,4 enfants, les femmes divorcées ont déjà 2 enfants au moment de leur remariage.

Tableau 15 : Nombre moyen d'enfants nés-vivants selon le statut matrimonial à la date de l'enquête

Situation matrimoniale	Masculin	Féminin
Célibataire	0.06	0.16
Monogame	3.98	3.77
Polygame	9.24	5.04
Séparé	1.71	2.44
Veuf	4.00	5.73
Total	2.71	3.07

<sup>7</sup> Effectif non pondéré

<sup>8</sup> Il s'agit là d'exemple rapide pour comprendre la logique du fichier. Une analyse de la fécondité devrait prendre en considération le groupe d'âge. On verra cela par la suite

Tableau 16 : Calcul du nombre d'enfants au moment du remariage (union de rang 2)

État matrimonial précédent	Masculin	Féminin
Monogame	3,36	-
Divorcé	1,51	1,99
Veuf	3,75	3,69

Ce type de fichier biographique permet donc de parcourir la vie de l'individu et de connaître à chaque instant du temps sa situation matrimoniale et familiale, résidentielle et professionnelle

### 3 - Formation

A l'issue de l'apurement un stage de formation à l'analyse des biographies a été organisé à Mbour pour l'ensemble des membres de l'équipe. La formation était assurée par Ph Antoine. La formation a porté sur la compréhension de ce qu'est un fichier biographique et de la manière de le traiter, sur la définition de l'événement et les principales techniques d'analyse univariée et multivariée utilisées pour l'analyse des biographies. Le logiciel Stata a été utilisé au cours de cette formation car il est particulièrement adapté à la gestion des fichiers biographiques et à leur analyse. Stata est un logiciel de gestion et de traitement des données statistiques. Il est particulièrement adapté pour manipuler, analyser et représenter graphiquement les données d'enquête. C'est en outre un logiciel très rapide, qui prend peu d'espace sur le disque dur, et donc très bien adapté à la micro-informatique. Cette formation a en outre servi à définir précisément le contenu du rapport sur les premiers résultats. Il s'est agi de choisir les événements et les indicateurs pertinents, les tabulations et graphiques nécessaires, etc.

## CHAPITRE 2 : LES CATÉGORIES SOCIALES À DAKAR

La sélection des différents quartiers de l'enquête «crise, passage à l'âge adulte et devenir de la famille à Dakar» s'est appuyée sur le repérage géographique d'îlots suffisamment homogènes en termes de "classes sociales". Fondée sur les données de l'enquête EDMC<sup>1</sup>, réalisée en 1996, cette sélection relève de la stratification sociale, où les ménages ont été regroupés en fonction de quelques attributs communs (dans le cas présent, les caractéristiques de l'habitat et les dépenses de consommation). L'ensemble de la population de l'enquête 1996 a été positionnée sur une échelle de "richesse et de pauvreté", construite à partir des caractéristiques de l'habitat des familles. Pour chacun des quartiers enquêtés en 1996 (les districts de recensement – DR), nous avons examiné la répartition des ménages pauvres, riches et de classe moyenne en leur sein puis sélectionné ceux qui nous semblaient les plus homogènes.

Si les caractéristiques de l'habitat, au regard de l'enquête 1996, constituent un corpus d'éléments permettant de classer les quartiers d'enquête en trois grands groupes hétérogènes les uns des autres mais suffisamment homogènes entre eux, la proposition n'est plus vraie à l'aune des données de 2001. La classification de 1996 n'est plus effective, les quartiers apparaissent comme beaucoup plus disparates. Reste que notre projet se fonde sur l'étude des comportements différenciés entre classes sociales et que d'autres variables peuvent servir à départager nos ménages en grands groupes représentatifs des niveaux de vie.

### I. UN PAYSAGE URBAIN TRANSFORMÉ

L'exploitation des résultats de l'enquête ménage menée en avril 2001, montre que le paysage urbain dakarais s'est transformé considérablement en quelques années. Il semblerait en effet que les quartiers d'enquête (identiques à ceux de l'EDMC) soient aujourd'hui mieux équipés et moins homogènes en terme d'habitat. La variable «type de quartier» initialement créée ne permet pas de distinguer nettement les ménages entre eux pour ce qui touche à leurs niveaux de vie. Sans nier l'effet d'échantillonnage, nous pensons que cette situation est liée à la politique d'expansion et de rationalisation du secteur du bâtiment menée dans le pays ces dernières années.

S'agissant du domaine de la construction, quiconque s'étant rendu à Dakar il y a quelques années aurait déjà pu constater une embellie. Le secteur du bâtiment est celui qui, avec la pêche, a le plus contribué, depuis la dévaluation, à la croissance économique du pays<sup>2</sup> (S. FALL, M.B. SYLLA, 2000). Le BTP a joué un rôle clé dans les récentes politiques de lutte contre la pauvreté : particulièrement intensif en travail, il a bénéficié d'un programme spécial destiné à formaliser le secteur informel<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> L'Enquête sur les Dépenses des Ménages de la Capitale est enquête budget-consommation classique permettant d'avoir des informations sur la taille et la composition du ménage, ses conditions de vie, ses revenus et dépenses

<sup>2</sup> S.Fall, M B Sylla [2000] "Analyse de la pauvreté au Sénégal", extrait du colloque Distribution des revenus, pauvreté, bien être, DIAL-IRD, 26-27 octobre 2000

<sup>3</sup> En 1998, l'AGETIP (Agence pour la Gestion l'Exécution des Travaux d'Intérêt Public) estimait que plus de 2000 entreprises individuelles avaient été créées et quelques 250 PME nouvelles étaient actives dans la petite construction et l'entretien

Tableau 17 : Caractéristiques comparées des quartiers en 1996 et 2001.

	Quartiers Moyens*		Quartiers Intermédiaires *		Quartiers Pauvres *	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001
Sol carrelé	35,82	58,79	9,33	17,03	1,32	6,04
Sol cimenté	59,7	40,11	79,33	81,32	84,21	91,21
Cuisine au gaz	85,07	92,86	62	81,87	46,71	78,02
Cuisine au charbon	14,83	4,4	37,33	8,24	46,71	13,19
Robinet intérieur	96	85,16	77	39,56	34	24,73
Robinet dans la cour		9,89		47,8		29,67
Borne fontaine		0		4,4		28,57
Électricité	97,01	98,35	81,33	82,42	51,97	60,99
Téléphone (dont portables)	44,78	86,81	15,33	51,65	3,29	33,52

\*selon la stratification opérée à partir des données de 1996

Source: EDMC, 1996. Enquête "jeunesse et devenir de la famille . ", 2001

Au Sénégal, l'Etat a été très interventionniste jusque dans les années 80 où une rupture s'est opérée dans ce domaine, en particulier en ce qui concerne les institutions d'habitat social et les modes de financement. Le gouvernement incite aujourd'hui à l'auto-construction, à la promotion immobilière privée, au développement des coopératives d'habitat. Outre la réhabilitation d'immeubles, des projets haut de gamme de villas et d'appartements sont développés par la diaspora. La Scat-Urbam érige, pour sa part, des immeubles en zone commerciale et la Sicap, société immobilière publique, qui compte déjà à son actif 13 000 unités d'hébergement depuis 1950, prévoit plus de 1000 logements sociaux supplémentaires, dans le cadre de la politique de l'Etat en matière d'habitat "un logement pour tous"<sup>4</sup>.

Une des options les plus usitées par la planification urbaine reste celui de la modernisation de l'habitat traditionnel. Ainsi le gouvernement tente de mener des stratégies de lutte contre la spontanéité, celles-ci visent à remplacer les quartiers d'occupation spontanée par des standards qui tiennent davantage compte des exigences de salubrité et d'esthétique urbaine. Pour ce faire, sont développées des mesures visant à encourager les auteurs de constructions spontanées à se conformer aux règles d'urbanisme en faisant constater à posteriori l'état de leur construction (contrôle de conformité), ou en poussant à l'investissement dans leur logement (par exemple en régularisant des quartiers irréguliers). Enfin, puisque la spontanéité revêt un caractère cyclique, l'Etat procède à la viabilisation et l'assainissement de parcelles, à la mise en place de constructions évolutives et favorise les mesures d'accompagnement à l'auto-construction (A. TALL, 1999).

Le travail de terrain, tout autant que les données produites, montrent que les quartiers ne sont plus homogènes (le «type de quartier» ne rend plus compte des conditions d'existence des ménages). Il nous a donc fallu opérer une nouvelle stratification pour distinguer les ménages entre eux selon leur niveau de vie.

L'habitat ayant eu à se moderniser considérablement (désormais 99% des logements sont construits en dur, 84% ont une source d'approvisionnement individuelle en eau, 85% des ménages disposent de l'électricité, 88% cuisinent au gaz), et même si ces chiffres masquent

<sup>4</sup> Enquête du MOCI - 8 février 2001 - François Pargny

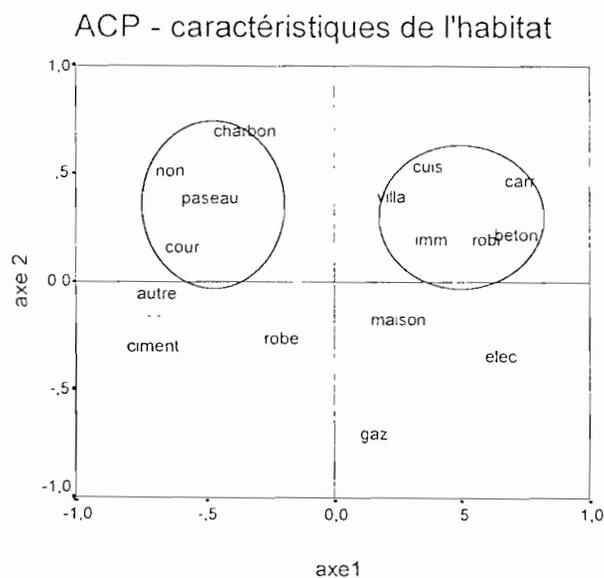
de profondes disparités (un logement en dur disposant d'un robinet et d'une ampoule électrique dans la cour à Médina Gounass ne reflète pas le même niveau de vie qu'une villa au point E, où la synthèse statistique enregistrera peu ou plus les mêmes caractéristiques), ces seules informations ne suffisent plus à départager les ménages entre eux.

Le nouvel indicateur se fonde sur l'équipement des ménages : à partir d'une évaluation de la valeur moyenne des biens possédés par les familles, une estimation de leur patrimoine est créée. La répartition de la population enquêtée entre des valeurs types du patrimoine (moyenne, médiane, 3<sup>ème</sup> quartile) nous donne un classement des ménages en 5 groupes distincts.

## II. LA MÉTHODE

Plusieurs essais ont été tentés pour construire un nouvel indicateur de niveau de vie, le quartier de résidence n'étant plus à même de départager la population en grands groupes sociaux.

Considérant que certains éléments liés au type d'habitat sont encore déterminants de la richesse des ménages (par exemple le fait de disposer de sols carrelés ou d'avoir le téléphone au sein du logement) ou de la pauvreté des familles (ne pas bénéficier de l'eau courante, ne pas avoir l'électricité), et que l'habitat reste un facteur d'exclusion sociale (ce sont les plus démunis qui se retrouvent dans des habitats précaires), nous avons reconduit l'analyse en composantes principales fondée sur les caractéristiques du lieu de vie. Si la méthode permet de faire la distinction entre les plus «riches» et les plus «pauvres», il reste que la classe intermédiaire est toujours très difficile à départager.



légende électricité ou non cuisine faite au charbon, au rechaud à gaz sur une cuisinière, logement disposant d'un robinet intérieur (rob), extérieur (robe) ou n'ayant pas l'eau (paseau), sol cimenté ou carrelé, toit en beton ou autre Villa, immeuble, maison individuelle, cour partagée

La visualisation graphique de l'analyse en composantes principales par la projection des coordonnées des modalités des variables d'habitat met en valeur deux groupes :

- Celui des familles vivant dans des conditions très précaires, sans eau, ni électricité, et faisant la cuisine au charbon.

- Celui matérialisant les ménages privilégiés qui résident dans des villas ou des immeubles où les sols sont carrelés, qui disposent de l'eau courante, et de cuisinières à gaz.

Chacune de ces catégories regroupe environ 5% des ménages de notre échantillon. La méthode permet donc d'isoler 10% de la population considérée, ce qui est logique si l'on considère que l'habitat s'est considérablement modernisé.

Le même type d'analyse fondée sur les équipements ménagers que possède une famille donne deux grands groupes distincts, ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas (de fait les variables sont dichotomiques) et n'apporte rien de plus à notre recherche de classification sociale. En définitive, en dehors des extrêmes, il s'avère délicat de classer automatiquement la plus grande majorité de la population.

Nous avons finalement choisi une méthode simple qui vise à donner une image du patrimoine des familles. Après détermination du niveau de prix moyens de ces mêmes équipements (prix d'occasion généralement pratiqués sur les marchés), nous avons établi une valeur approximative des biens possédés par le ménage. La méthode compte certes quelques imperfections :

- La définition du patrimoine retenue ici est très restrictive. Ne sont comptabilisés que certains biens d'équipement du ménage ;
- Notre variable tente de donner une image de la valeur d'usage des biens d'équipement, à travers la définition d'une valeur moyenne donnée par le prix de l'occasion pratiquée au moment de l'enquête mais sans information sur la date d'achat ou l'état de marche du matériel. Pourtant un même bien n'a pas la même valeur marchande possédé par un "pauvre" ou par un "riche".

Nous n'avons pas cherché à estimer la valeur des biens durables détenus par le ménage tels le logement ou les terrains. De fait, il est périlleux d'évaluer le bien être des familles à l'analyse de leur logement décrit sommairement. L'habitat tend à se standardiser d'un point de vue «statistique», il est ainsi difficile de départager deux habitations en termes de confort et de commodité à la seule vue des données d'enquête.

La méthode permet de classer les divers équipements entre eux grâce à une semi échelle d'équivalence donnée par les poids de chacun d'entre eux (calculés à l'aune des prix pratiqués). Les groupes issus de cette classification sont cohérents et par ailleurs facilement interprétables. Le recoupement avec d'autres indicateurs (tel que celui résumant les caractéristiques du logement) donne des résultats satisfaisants. Par ailleurs le croisement avec le niveau d'instruction du chef de ménage ou son occupation montre que les groupes ainsi formés tiennent véritablement compte du statut social du chef de famille.

### III. DESCRIPTIONS DES 5 CLASSES OBTENUES

La classification opérée nous a permis de dégager cinq classes de ménages. On note que 54% des ménages se trouvent dans les catégories pauvres ou très pauvres:

- très pauvres (27,5% des ménages) : ce groupe est caractérisé par un dénuement total tant au niveau de l'équipement – les ménages ne possèdent aucun des équipements recensés dans l'enquête - qu'au niveau des conditions d'habitat très précaires. La cuisine est faite au charbon de bois, le logement ne dispose généralement ni de l'eau courante ni de l'électricité. La promiscuité y est grande du fait de la prépondérance d'un habitat de type cour partagée.
- Pauvres (26,3% des ménages) : le confort du logis est sommaire. Certes une grande partie des ménages disposent de l'électricité au sein du logement mais l'approvisionnement en eau reste une tâche laborieuse. Le type d'habitat est plus

diversifié (maisons individuelles, immeubles et cours partagées). Le niveau d'équipement des ménages appartenant à cette catégorie reste très faible (quelque soit le bien considéré, moins de 30% des ménages sont en sa possession).

- Intermédiaires (25%) : l'habitat est moderne, le niveau d'équipement équivalent à celui de la classe moyenne à cela près qu'aucune des familles de ce groupe n'est propriétaire de voiture.
- Moyens (14,3%) : les logements, pour la plupart des maisons individuelles, peuvent être classés dans la catégorie du standing (ils sont équipés en eau, électricité, la cuisine se fait au gaz).
- Riches (6,7%) : habitat de haut standing et fort niveau d'équipement ménager caractérisent ces familles privilégiées.

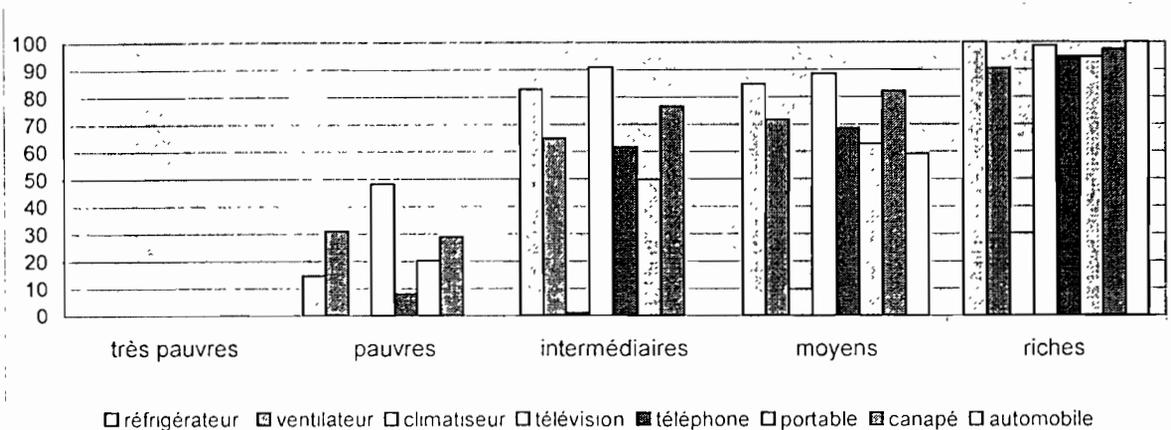
Tableau 18 : Conditions de vie des ménages et catégories sociales (en %)

Type d'habitat	très pauvres	pauvres	intermédiaires	moyens	riches
villa	0,0	1,4	2,6	1,9	17,8
maison individuelle	15,8	31,7	58,6	74,4	72,6
cour partagée	71,0	32,1	23,8	16,7	1,4
immeuble	13,2	34,8	15,0	7,1	8,2
<i>Caractéristiques du logement</i>					
Toit en béton	24,4	49,8	54,6	62,8	71,2
Sols carrelés	2,0	18,1	30,8	38,5	54,8
<i>Confort de vie</i>					
N'utilisent plus le charbon	67,7	79,8	94,1	94,2	95,9
robinet intérieur	11,9	36,2	61,9	71,8	91,8
électricité	45,9	88,9	100,0	96,8	100,0
Téléphone (fixe ou portable)	0	27,5	86,8	89,7	100,0
Emploie une bonne	6,9	9,4	44,3	62,2	86,3
<i>Etat du logement et du quartier</i>					
Maison dégradée*	84,8	71,1	41,1	39,1	24,7
Environnement extérieur insalubre**	44,6	20,2	11,7	14,7	1,4

\* traces de fuite d'eau dans le logement. peintures intérieures ou extérieures endommagées.

\*\* présence de poubelles qui débordent. eaux usées à l'entrée du logement

Graphique : Niveau d'équipement des ménages et catégories sociales



Utiliser le niveau d'équipement du ménage pour caractériser le niveau de vie des ménages permet de mettre en valeur des catégories distinctes les unes des autres sur de nombreux éléments de la vie quotidienne.

Les ménages les mieux équipés sont aussi ceux pour lesquels les corvées ménagères sont réduites de par la nature des équipements durables installés au sein du logement (eau courante, cuisine au gaz). Ces ménages disposent d'un confort de vie certain : ils ont à leur service des domestiques et vivent dans des quartiers respectant les lois élémentaires de salubrité. Leurs logements sont généralement entretenus.

La catégorie des pauvres regroupe des ménages peu équipés, vivant dans un confort très sommaire et dans des conditions d'hygiène fâcheuses.

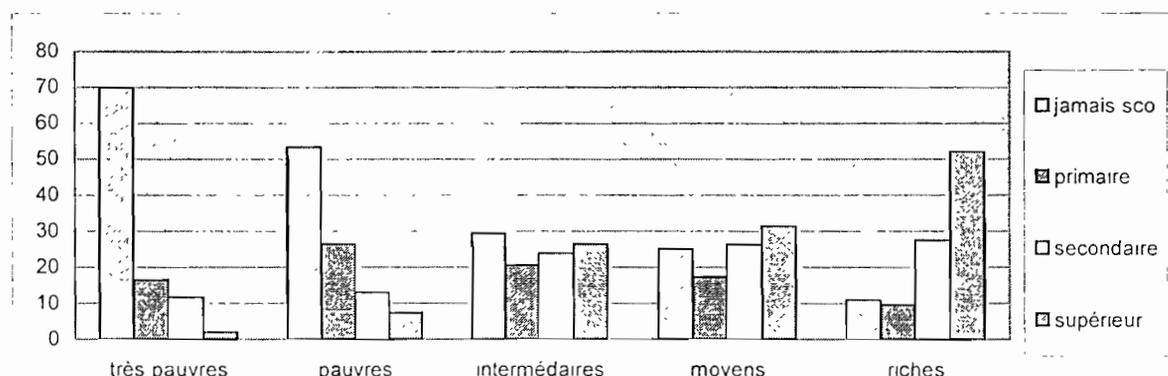
Tableau 19 : Proportion de chefs de ménage par sexe et selon la catégorie sociale

	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Très pauvres	26,9	30,2	27,7	73,3	26,7
Pauvres	27,7	22,0	26,3	79,4	20,6
Intermédiaires	24,0	28,0	25,0	72,5	27,5
Moyens	14,4	13,8	14,3	76,3	23,7
Riches	6,9	6,0	6,7	78,1	21,9
Total	100,0	100,00	100,0	75,5	24,5

Les femmes chefs de ménage représentent 24,5% du total, elles sont sur représentées dans les catégories des «très pauvres» et des «intermédiaires», mais sont présentes dans des proportions similaires aux hommes dans les strates les plus aisées (moyens et riches). Ainsi on trouve des femmes chefs de famille dans toutes les couches de la société et ne portent pas forcément les stigmates de la pauvreté, le fait qu'une famille soit dirigée par une femme n'implique pas nécessairement une plus grande vulnérabilité.

Le croisement de l'indicateur de niveau de vie avec deux variables déterminantes du statut social des individus, à savoir l'activité et le niveau scolaire permettent d'affiner le profil des ces différentes classes identifiées.

Graphique : Niveau scolaire du chef de ménage et «catégories sociales»



Le niveau scolaire tout autant que l'activité sont différenciés selon le sexe du chef de ménage. Les femmes sont sous-instruites (71,3% n'ont jamais fréquenté, contre 36,5% de leurs homologues masculins ; seules 5,2% ont atteint le supérieur contre 20,9% des hommes).

Les hommes chefs de ménage sont en majorité salariés (37,4%), indépendants seuls (31,3%) ou à la retraite. Les femmes sont quant à elles en général au foyer (47,8%), indépendantes seules (27,2%) et ont plus d'obstacles à l'entrée dans le statut de salarié (8,6%).

- très pauvres : la majorité des chefs de ménage de ce groupe n'ont jamais fréquenté l'école, de sorte que leur niveau scolaire ne dépasse que rarement le primaire. Plus souvent classés parmi les indépendants seuls, cette catégorie est aussi celle qui regroupe le plus d'inactifs et de chercheurs d'emploi.
- Pauvres : le niveau scolaire est cantonné au primaire et l'activité principale des chefs de ménage reste celle d'indépendant seul. Chez les hommes, ce groupe intègre une proportion importante de retraités ; les femmes sont nombreuses à déclarer chercher un emploi.
- Intermédiaires : Issus de niveaux scolaires hétérogènes, les hommes de ce groupe sont en majorité des salariés (au bas de l'échelle administrative), et les femmes au foyer ou à la retraite.
- Moyens : le niveau scolaire de ce groupe est assez similaire au précédant, avec une proportion moindre de non-scolarisés. Les femmes se déclarent indépendantes seules, salariées ou inactives ; les hommes patrons et employeurs, salariés ou retraités.

Les groupes intermédiaires et moyens sont très semblables quant à leurs standards de vie, ils se distinguent cependant quant aux statuts d'occupation des chefs de ménage : si les premiers sont plutôt actifs dans la fonction publique, les seconds sont aussi nombreux à exercer comme indépendants.

- Riches: hommes et femmes patrons ou salariés, avec niveau d'instruction secondaire ou supérieur.

Tableau 20 : Activité ou profession du chef de ménage et catégorie sociale

<b>Hommes</b>	Très pauvres	Pauvres	Intermédiaires	Moyens	Riches	Total
Autre inactif	8,1	0,9	3,5	0,8	0,0	3,4
Patron/employeur	2,7	4,4	5,6	10,9	17,5	6,1
Salarié	27,5	26,8	50,5	44,5	57,9	37,4
Indépendant	46,9	39,9	18,2	21,0	3,5	31,3
Cherche emploi	4,5	6,1	0,0	2,5	0,0	3,3
Retraite	9,9	21,9	21,7	20,2	21,1	18,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

<b>Femmes</b>	Très pauvres	Pauvres	Intermédiaires	Moyens	Riches	Total
Autre inactif	9,9	10,2	1,3	13,5	0,0	7,5
Patron/employeur	0,0	0,0	1,3	0,0	25,0	1,9
Salarié	6,2	8,5	2,7	13,5	37,5	8,6
Indépendant seul	38,3	23,7	21,3	29,7	6,3	27,2
Cherche emploi	0,0	10,2	1,3	0,0	0,0	2,6
Retraite	0,0	0,0	14,7	2,7	0,0	4,5
femme au foyer	45,7	47,5	57,3	40,5	31,3	47,8
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 21 : Taille moyenne des ménages en fonction du sexe du chef de famille et de la catégorie sociale

Sexe	Très pauvres	Pauvres	Faibles	Moyens	Aisés	Total
Masculin	5,6	7,2	8,1	8,5	8,2	7,3
Féminin	3,8	6,3	8,7	10,1	9,4	6,9
Total	5,2	7,0	8,3	8,9	8,4	7,2

La taille moyenne des ménages augmente considérablement à mesure qu'on s'élève sur l'échelle sociale. Les ménages de la catégorie aisée comptent deux à trois fois plus d'individus (selon le sexe du chef de ménage) que les ménages de la catégorie très pauvre. Les ménages aisés sont ceux, qui de par leur niveau et conditions de vie sont les plus à même d'accueillir des membres de la famille élargie. Les ménages les plus pauvres sont aussi souvent ceux ayant rompu leurs réseaux économiques et relationnels, d'où leur faible valeur attractive pour les membres extérieurs.

Tableau 22 : Nombre moyen de personnes par pièce

Très pauvres	Pauvres	Faibles	Moyens	Aisés	Total
3,0	2,7	2,2	2,1	1,6	2,5

Si on dénombre en moyenne moins de membres dans les ménages pauvres que dans les ménages riches, il n'empêche que la promiscuité est toujours plus intense dans les familles à faibles moyens.

Tableau 23 : Age moyen du chef de ménage

Sexe	Très pauvres	Pauvre	Faible	Moyen	Aise	Total
Masculin	47,6	47,1	49,1	49,2	51,1	48,3
Féminin	50,4	51,1	56,6	62,1	54,3	54,1
Total	48,4	47,9	51,2	52,2	51,8	49,7

La moyenne d'âge des chefs de ménage des catégories pauvres et très pauvres est inférieure à celle des catégories intermédiaires et aisées. Dans l'ensemble les chefs de ménage sont âgés, les jeunes éprouvent des difficultés en début de «cycle de vie» à devenir chef de ménage et plus encore depuis que la crise sévit sur le marché de l'emploi.

Par ailleurs, les femmes chefs de famille sont plus âgées que leurs homologues masculins, ce qui s'explique par le fait qu'elles sont en majorité veuves.

## CONCLUSION

L'essai de classification sociale fondé sur le niveau d'équipement des ménages de notre échantillon s'avère satisfaisant. De fait, il permet de construire cinq grands groupes au sein de la population étudiée qui se distinguent nettement en termes :

- d'équipement durable (type d'habitat, matériaux de construction, eau, électricité) ;
- de confort de vie (comme d'avoir à son service du personnel de maison) ;
- de qualité de vie (entretien du logement et salubrité du quartier) ;
- de bagage intellectuel (niveau scolaire atteint) ;
- d'occupation.

Conscient de ses imperfections et désireux d'éprouver la robustesse de nos résultats, cette classification n'a cependant qu'un caractère provisoire<sup>5</sup>. Elle nous autorise néanmoins dans la production des premiers résultats à faire des hypothèses quant à l'influence du niveau de vie sur un certain nombre de comportements que nous avons choisi d'étudier.

<sup>5</sup> Des travaux statistiques vont être entrepris pour améliorer et tester cette classification

## CHAPITRE 3 : ANALYSE DE LA SCOLARISATION AU NIVEAU DU MÉNAGE

### I. ENQUÊTE MÉNAGE

Parmi les 546 ménages de notre échantillon, 63% comptent au moins un enfant de 6 à 16 ans en leur sein et sont donc concernés par la scolarisation. C'est dire que l'éducation est une réalité à laquelle nombre de familles doivent faire face à Dakar. Le profil scolaire du ménage donne pour chacune de ces familles la proportion d'enfants qui y sont scolarisés. 53,2% en scolarisent au moins un (profil partiel), 29,7% envoient tous leurs enfants à l'école (profil total), 17,1% des familles ne scolarisent aucun de ces enfants d'âge scolaire (profil nul).

#### 1 - Le statut familial des enfants dans le ménage

A Dakar, le modèle de famille élargie persiste. Dans ce contexte, les enfants peuvent avoir différents statuts au sein de l'entité familiale : fils et filles du chef de ménage, fils et filles d'autres membres du ménage (enfants vivant avec au moins un de leurs parents biologiques) et les autres, c'est à dire tous ceux dont les parents sont absents, c'est le cas notamment des enfants confiés.

Les filles sont plus nombreuses que les garçons à être confiées – on compte 20,5% des filles de 6 à 16 ans classées «sans lien» contre 13,9% des garçons, le rapport de masculinité (40,9%) est d'ailleurs très inférieur à la moyenne (50.5%). L'examen de leurs statuts d'activité au moment de l'enquête montre que les motifs de confiage varient en fonction du sexe de l'enfant. Les garçons sont amenés à vivre à Dakar sans leurs parents, afin d'y être scolarisés - 73% sont de fait élèves au moment de l'enquête – ou placés en apprentissage (9,8%). Beaucoup sont aussi déclarés inactifs (12.1%). Le placement des fillettes dans des familles de la capitale relève d'une tout autre logique. Seules 53.4% fréquentent un établissement scolaire, 22% sont déclarées «au foyer», 7.3% sont aides familiales et 7,9% ont été embauchées comme bonnes. Au total, 37% d'entre elles participent activement aux travaux domestiques de la maison.

#### 2 - Le statut scolaire des enfants de 6 à 16 ans

Lors du passage des enquêteurs, les enfants ont pu être enregistrés comme fréquentant un établissement scolaire (hors école coranique), comme ayant été scolarisés par le passé mais ne l'étant plus, enfin, comme n'en ayant jamais eu l'opportunité. A Dakar, on note que les inégalités d'accès à l'éducation persistent et que les filles en sont les victimes : elles sont moins souvent scolarisés et aussi moins longtemps que les garçons

65,5% des jeunes filles de 6 à 16 ans de notre échantillon sont scolarisées<sup>1</sup> contre 76,3% des garçons du même groupe d'âge. Ces chiffres peuvent paraître faibles (à Dakar on donne que 85% des enfants sont scolarisés), mais les taux de fréquentation scolaire pris à d'autres âges comme ceux des enfants de 7 à 14 ans sont de 74% pour les filles et 83.9% pour les garçons.

---

<sup>1</sup> Notre échantillon est stratifié en fonction du niveau de vie des ménages. Des biais de sélection sont à prendre en compte dans l'interprétation des chiffres sur la scolarisation (qui ne peuvent être rapportés directement aux taux de scolarisation donnés par les services de la statistiques pour l'année 2000-2001)

La fréquentation scolaire (et son pendant pour la non-fréquentation) varie en fonction de l'âge des enfants. A 6 ans (avant l'âge légal d'entrée en primaire qui est de 7 ans), 48,1% sont scolarisés. L'âge de 9 ans marque le niveau le plus élevé atteint par les taux de fréquentation tous sexes confondus (89,1%), en même temps qu'il repère le début de la décroissance des effectifs. A 13 ans, seuls 68,9% des enfants sont encore dans le système scolaire.

En croisant le statut scolaire avec l'âge atteint – et en admettant que tous les enfants de 6 à 16 ans de notre échantillon aient des parcours comparables – on a une estimation de la déperdition scolaire dans la capitale. Si au regard des statistiques scolaires (et notamment à l'analyse des taux bruts de scolarisation), la région de Dakar apparaît comme la mieux scolarisée au niveau national, la déperdition scolaire y est très importante : sur 100 élèves inscrits au CI (cours d'initiation), 44 atteignent la 6<sup>ème</sup>, 26 la 2<sup>nde</sup> et seuls 20 poursuivent jusqu'en terminale<sup>2</sup>. Nos chiffres confirment cette tendance : au fur et à mesure que l'on avance dans l'âge les effectifs s'amenuisent. La décroissance s'amorce plus tôt chez les filles que chez les garçons.

Tableau 24 : Taux de fréquentation scolaire en fonction de l'âge et du sexe des enfants

	Filles	Garçons
8 ans	76,9%	85,1%
12 ans	65,9%	90,4%
16 ans	42,9%	63,8%

La proportion des enfants jamais scolarisés, qui prend sa valeur définitive une fois que les enfants ne peuvent plus être inscrits - l'âge limite est légalement de 9 ans mais certains enfants jusque 10 voire 11 ans peuvent encore être inscrits puisqu'il est possible de procéder à des jugements supplétifs avançant leur date de naissance – varie en fonction de l'âge (à 7 ans, 23,3% des filles et 22,9% des garçons n'ont jamais été scolarisés – à 12 ans ces taux sont respectivement de 20,5% et 8,7%) est en moyenne de 20% pour les filles et 13% pour les garçons.

Tableau 25 : Proportion d'enfants jamais scolarisés en fonction de l'âge et du sexe

	garçons	filles
7	22,9	23,3
9	5,1	14,7
12	8,7	20,5
Total	13,2	20,8

La proportion d'enfants déjà scolarisés calculée à chaque âge donne une mesure de la déscolarisation, particulièrement précoce chez les filles. Dans des analyses ultérieures et grâce aux données de l'enquête biographique, nous verrons quel est le quotidien de ces enfants sortis prématurément du système d'enseignement classique et de ceux qui ne sont pas scolarisés.

<sup>2</sup> DPRE, Stat Flash, 1998/99.

### 3 - Analyse des déterminants des taux de fréquentation scolaire des enfants de 6 à 16 ans

Quelques variables liées à la place de l'enfant au sein du groupe, aux caractéristiques du chef de ménage ou à la famille semblent influencer les chances de fréquentation scolaire des enfants. Il nous semble qu'à Dakar le principal facteur de frein à la scolarisation réside dans l'incapacité matérielle des familles à en assurer les frais. Cependant certains facteurs culturels peuvent encore jouer. D'autre part, nous nous appuyons dans cette partie sur des données du moment qui de toute évidence doivent être complétées par des données transversales (partie biographique) : le cursus et la voie empruntée par chacun de ces enfants sont très certainement à mettre en rapport avec leur histoire et celle de leurs parents.

Tableau 26 : Taux de fréquentation scolaire en fonction du sexe et du lien de parenté avec le chef de ménage

	Garçons	Filles	Total
sans lien	72,7	53,4	61,3
autre parent	75,6	74,9	75,3
enfant du chef de ménage	77,4	66,2	71,9
Total	76,3	65,5	70,9

L'analyse du taux de fréquentation scolaire en fonction du lien de parenté avec le chef de ménage confirme les hypothèses formulées quant aux motifs de confiage dont les motivations sont distinctes en fonction du sexe des enfants.

Les garçons qui ne vivent pas avec leurs parents sont bien scolarisés par les chefs de ménage chez qui ils habitent (les taux de fréquentation scolaire atteignent les 72,7% et l'écart avec les propres enfants du chef de famille est faible), ils seraient donc placés afin d'être envoyés à l'école. Reste à vérifier l'origine de ces garçons. La situation des filles n'ayant aucun parent dans le ménage où elles sont logées est différente : leur scolarisation est hypothéquée puisqu'elles ne sont scolarisées qu'à 53,4%, ce qui semble traduire un confiage à des fins autres. Nous avons vu que nombre de ces jeunes filles et fillettes sont de fait mobilisées pour les travaux ménagers. L'écart constaté entre les filles du chef de ménage et celles d'autres membres vivant dans le ménage est difficilement interprétable.

Tableau 27 : Taux de fréquentation scolaire en fonction du sexe de l'enfant et du sexe du chef de ménage

	Garçons	Filles	Total
homme	76,2	66,8	71,6
femme	76,5	61,3	68,8
Total	76,3	65,5	70,9

S'il a pu être vérifié dans certains pays que les enfants tiraient un certain parti à vivre dans des ménages dirigés par des femmes, nos données ne permettent pas de le confirmer pour la ville de Dakar. Bien au contraire, les garçons sont scolarisés dans la même proportion que le chef de ménage soit un homme ou une femme tandis que les filles sont moins scolarisées quand le ménage a à sa tête une femme.

Les plus forts taux de fréquentation scolaire tant pour les garçons (83,7%) que pour les filles (67,8%) sont à rechercher chez les chefs de ménage de la classe d'âge moyen (40-49 ans). Les jeunes ménages (20-39 ans) semblent éprouver des difficultés à assurer l'inscription ou le maintien de leurs enfants dans le système scolaire (les taux de fréquentation tombent à 72,1% et 66,4% respectivement pour les garçons et les filles). Les chefs de ménage les plus âgés (60 ans et plus) sont les moins acquis à la scolarisation des filles, la proportion de scolarisées y est faible (61,4%) en même temps que les écarts entre genre sont les plus élevés (14%).

La faiblesse des effectifs enregistrés pour certaines situations matrimoniales des chefs de ménage (célibataires et divorcés notamment) ne permet pas de considérer les écarts constatés comme significatifs. On note qu'il existe des différences marquantes quant à la scolarisation des enfants selon que le CM est marié en union polygame ou monogame (les écarts filles / garçons sont moindres, et les taux de fréquentation plus élevés).

Tableau 28 : Taux de fréquentation scolaire en fonction du sexe de l'enfant et statut matrimonial du chef de ménage

	Garçons	filles
Célibataire	96,2	71,4
Marie monogame**	81,8	73,2
Marie polygame**	72,8	56,2
Divorce	90	77,3
Veuf**	91,9	91,8

\*\* effectifs >100

Les variables liées à la composition du ménage choisies pour la présente analyse (taille du ménage: nombre d'enfants de 0 à 5 ans, scolarisés et nombre de femmes célibataires de 15 à 29 ans que compte le ménage) ne permettent pas de dégager de grandes tendances quant à l'influence de la structure familiale sur la scolarisation. D'autres essais sont à tenter avec des variables plus fines et par le croisement de plusieurs d'entre elles.

De toute évidence, les chefs de ménage salariés, dont la situation traduit une certaine stabilité au quotidien, sont les plus à même de scolariser les enfants vivant dans leurs familles. Par ailleurs, plus le niveau scolaire du chef de ménage augmente et plus les enfants (filles ou garçons) ont de chances de fréquenter un établissement scolaire. Les inégalités d'accès à l'éducation en fonction du sexe de l'enfant disparaissent dès que le niveau du chef de famille dépasse le primaire.

Plus le niveau de vie – matérialisé par notre indicateur fondé sur le niveau d'équipement des ménages - augmente et plus la fréquentation scolaire s'améliore.

Tableau 29 : taux de fréquentation scolaire et niveau d'équipement des ménages

	Garçons	Filles
Très pauvres	61,7	33,2
Pauvres	72,0	66,1
Intermédiaires	87,9	87,6
Moyens	86,4	78,4
aisés	98,6	71,0

## II. QUELQUES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE BIOGRAPHIQUE

On calcule à partir du fichier biographique, les taux de fréquentation scolaire à chaque âge (de 5 à 25 ans), pour chacune des générations étudiées, séparément pour les hommes et les femmes et selon qu'ils ont été socialisés ou non à Dakar (c'est à dire présents dans la capitale à l'âge de 15 ans). Sont exclues les périodes d'études coraniques et l'enseignement professionnel.

Les taux de fréquentation par âge affichent une évolution en forme de cloche, décrivant le processus d'entrée et de sortie du système scolaire. Les profils observés diffèrent selon le genre et la cohorte considérés : nos données entérinent les inégalités d'accès à l'école auxquelles sont confrontées les filles et retracent les évolutions du système scolaire au cours des dernières décennies.

### 1 - L'évolution du système scolaire

*«Former des intermédiaires, appartenant aux milieux indigènes par leur origine et au milieu européen par leur éducation, pour faire comprendre aux gens du pays et pour leur faire adopter cette civilisation étrangère [ . ] (M.C. Diop, 1992)»* tel était l'objectif de l'école coloniale, réservée à une élite acquise aux intérêts de la France. Dans la génération 1930-1944, 41,2% des hommes (11,5% des femmes) de la capitale avaient été scolarisés (Ph. Bocquier, 1996).

Lorsqu'il accédait à l'indépendance en 1960, le Sénégal était doté, par l'ancienne puissance coloniale d'un système d'éducation moderne couvrant l'ensemble du territoire national, mais considéré comme un appendice de l'école de France. Les taux de scolarité avait atteint 36% au niveau national (M.C. Diop, 1992). A Dakar, l'enquête IFAN/ORSTOM de 1989 donnait que 62,7% des hommes et 34,6% des femmes de la génération 1945-1954 avaient été scolarisés (P. Bocquier, 1996).

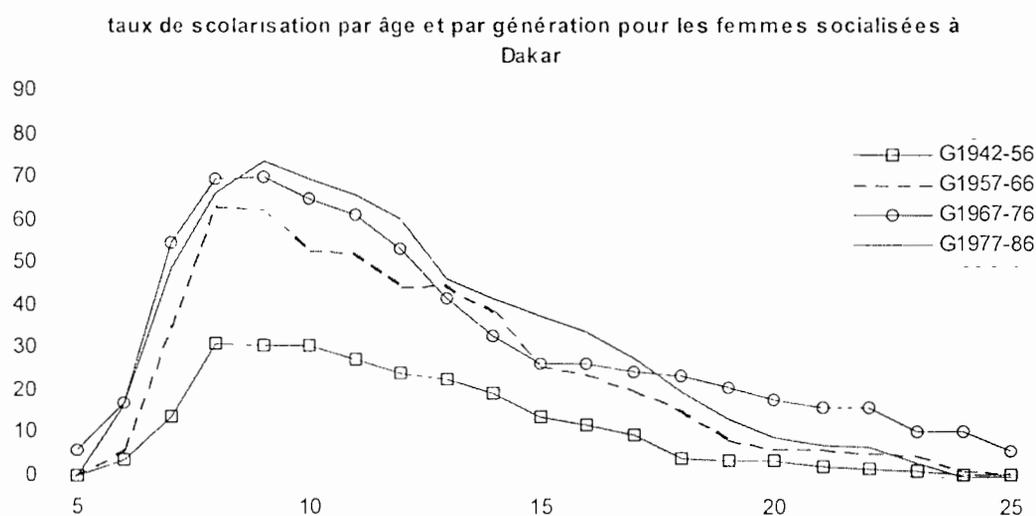
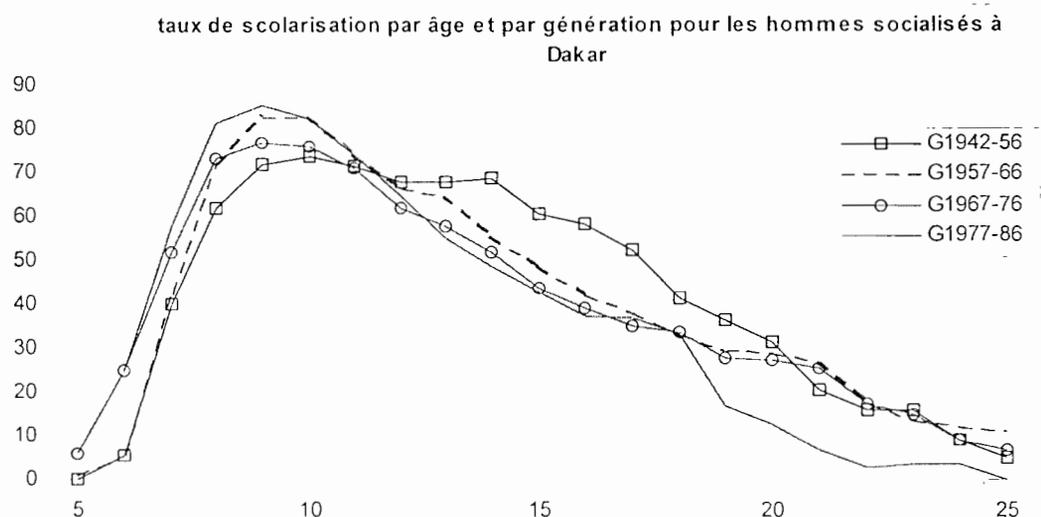
La progression notable des taux de scolarisation entre 1960 et 1970 est à attribuer à l'accroissement des capacités d'accueil. Mais les constats établis en 1971 en vue d'une réforme du système éducatif montre que celui-ci souffre déjà à l'époque des maux qu'on lui diagnostique aujourd'hui, et ce malgré les efforts de l'Etat qui lui consacre un quart de son budget :

- Il existe de profondes disparités entre régions ;
- Les redoublements atteignent des proportions alarmantes ;
- Les effectifs du primaire n'ont cessé de croître alors que le pourcentage d'admission à l'entrée en 6<sup>ème</sup> n'a cessé de décroître, ce qui a pour conséquence de jeter des milliers de jeunes dans la rue. L'admission à l'entrée en 6<sup>ème</sup> est de fait subordonnée au nombre de places disponibles dans l'enseignement moyen et fixé chaque année par le Gouvernement.
- l'accroissement des effectifs ne s'est pas accompagnée d'une augmentation correspondante des capacités d'accueil, il s'ensuit des effectifs pléthoriques dans les classes, des conditions difficiles de travail et des matériels didactiques insuffisants en quantité.

Même si les taux de scolarisation atteignent de nos jours des niveaux élevés (à Dakar environ 85% des enfants sont scolarisés), ceux-ci sont loin des objectifs de la scolarisation universelle

(entamés par les politiques d'ajustement structurel), les inégalités filles/garçons demeurent et la déperdition scolaire très importante.

Graphique 1 : Taux de scolarisation par âge, génération et sexe  
Pour les individus socialisés à Dakar



Chez les hommes, en un peu plus de 30 ans (écart de début de scolarisation entre la génération la plus âgée – G1942-56, centrée sur 1949 - et la plus jeune – G1977-86, centrée sur 1982), les taux de scolarisation (pris à 9 ans quand ils sont les plus élevés) ont progressé de 15 points passant de 70% à 85%. Chez les femmes, les progrès sont bien plus importants puisqu'en 3 générations, ils ont augmenté de 45 points. A 9 ans, 30,8% des femmes de la génération 1942-56 avaient fréquenté l'école, elles sont 73,8% à être scolarisées au même âge dans la génération la plus jeune.

L'amélioration du système scolaire a bien plus profité aux femmes qu'aux hommes : les inégalités d'accès observées pour les jeunes générations sont bien moindres que ceux observés pour les plus âgées et les niveaux de scolarisation ont plus que doublé en 45 ans. Mais les femmes ne rattrapent pas totalement leur retard en matière de scolarisation.

Tableau 30 : Plus hauts niveaux atteints (autour de 8-9 ans)  
par les taux de scolarisation féminins  
(femmes socialisées à Dakar)

	Taux de scolarisation des filles	Ecart filles/garçons
G1942-56	30,8%	40%
G1957-66	62,6%	20%
G1967-76	69,8%	7%
G1977-86	73,8%	12%

Les disparités filles/garçons se sont fortement atténuées au cours du temps mais on note une recrudescence de ces inégalités chez la jeune génération, qui nous paraît être un des éléments de la crise que traverse l'actuel système scolaire.

On mesure également le niveau atteint par les individus soumis au questionnaire biographique, puis on calcule la proportion de ceux ayant été scolarisés. On devrait logiquement retrouver, par génération et par sexe, pour ces proportions, les taux de fréquentation scolaire à 9-10 ans (les plus élevés) repérés précédemment. La proportion de scolarisés est plus importante : les paliers fixés pour le calcul des taux de scolarisation laissent de côté certains des individus qui étudient pendant un laps de temps très court, avant ou après leur première année.

Tableau 31 : Proportion des individus ayant été scolarisés

	Présents à Dakar à l'âge de 15 ans				Non présents	
	hommes		femmes		hommes	femmes
G1942-56	79,7	71,8**	48,1	30,8	69,6	38,8
G1957-66	84,3	82,7	67,7	62,7	75,2	62,4
G1967-76	85,2	77	72,7	69,8	81,8	69,1
G1977-86	89,7	85,3	80,9	73,8	86,8	80,2

\*\*taux de fréquentation à 9 ans

## 2 - Age à l'entrée dans le système scolaire

On note, à l'observation des taux de scolarisation par âge (graphique 1), une tendance à envoyer les enfants de plus en plus tôt à l'école : 5,3% et 3,8% des hommes et femmes de la génération 1942-56 étaient déjà à l'école primaire à 6 ans, contre 25,2% des garçons et 16,8% des filles de la génération 1977-86.

Le tableau qui suit montre par ailleurs que l'âge médian à l'entrée dans le système a avancé de moins d'un an en 30 ans et ce, tant pour les femmes que pour les hommes (voir aussi le graphique 1).

Tableau 32 : Age médian à l'entrée aux études des hommes et femmes socialisés à Dakar

Cohorte	Hommes			Femmes		
	25%	50%	75%	25%	50%	75%
G1942-56	6,25	7,25	8,25	6,50	7,33	8,33
G1957-66	6,25	7,25	8,17	6,42	7,08	7,75
G1967-76	5,83	6,75	7,67	6,08	6,58	7,33
G1977-86	5,83	6,67	7,67	6,08	6,92	8,50

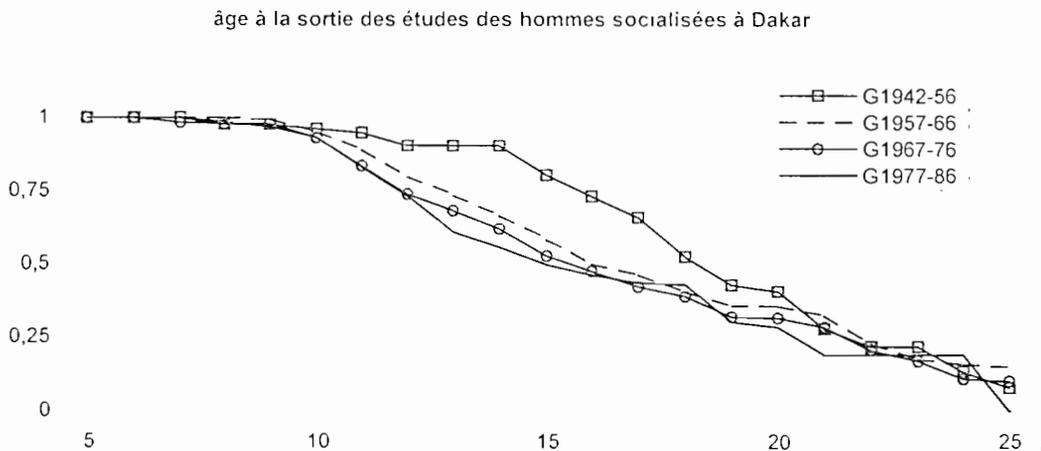
### 3 - Durée de la scolarisation : des chances inégales de maintien dans le système scolaire

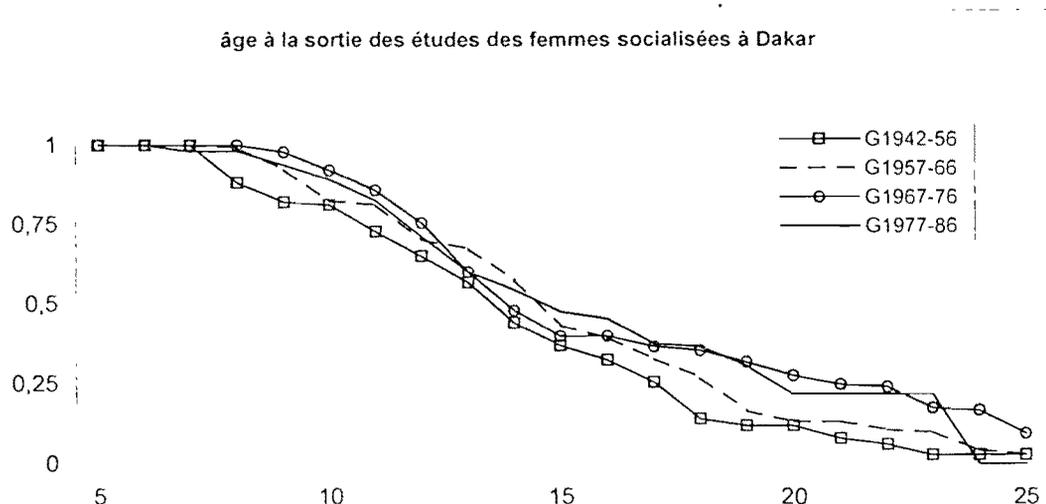
La scolarisation commence un peu plus tôt chez les jeunes générations masculines (G1977-86 et G1967-76) que chez les plus âgées, mais elle est aussi beaucoup plus courte (à 15 ans, le taux de scolarisation de la génération 1942-56 est encore de 60% alors que pour les plus jeunes les taux tombent à 40 %). Chez les femmes, l'avantage des jeunes générations se poursuit nettement dans le temps : elles sont plus souvent scolarisées mais aussi plus longtemps.

Les graphiques qui suivent présentent les risques de sortie du système scolaire par sexe et génération pour les individus socialisés à Dakar. Ceux ci varient fortement en fonction de l'âge.

A 15 ans, tout l'avantage acquis par les jeunes générations masculines en termes de scolarisation est perdu par rapport à la génération la plus âgée. La crise est source de difficultés grandissantes pour les jeunes générations, qui sont poussées à entrer plus tôt sur le marché du travail, de façon à aider leurs familles, mais aussi pour rompre avec le risque de ne pas s'insérer à l'issue des études. En conséquence directe, les jeunes hommes sortent plus tôt que leurs aînés de l'école.

Graphique 2 : âge médian à la sortie des études des individus socialisés à Dakar





Les progrès décisifs faits au cours du temps en matière d'accès à l'école pour les filles à Dakar auront permis de rattraper les écarts enregistrés par rapport aux hommes, tout du moins en début de vie scolaire car si la décroissance des courbes apparaît autour de 10-11 ans chez les hommes, elle est interviert dès 9 ans chez les femmes. Ainsi plus on avance dans l'âge, génération par génération et plus les écarts de genre sont manifestes. La vie scolaire des femmes est toujours plus courte que celle des hommes.

Tableau 33 : Durée médiane des études : individus socialisés à Dakar

Cohorte	Hommes	Femmes
G1942-56	11	6
G1957-66	9	7,6
G1967-76	8,75	6
G1977-86	8	7,75

Tableau 34 : Age médian à la sortie des études des études – individus socialisés à Dakar

Cohorte	Hommes			Femmes		
	25%	50%	75%	25%	50%	75%
G1942-56	15,58	<b>18,58</b>	21,08	10,33	<b>13,92</b>	17,08
G1957-66	13,00	<b>16,25</b>	21,50	11,58	<b>14,75</b>	18,42
G1967-76	12,00	<b>15,50</b>	21,42	12,08	<b>13,75</b>	20,67
G1977-86	11,75	<b>14,83</b>	-	12,00	<b>14,92</b>	-

Il se pourrait que la scolarisation, même d'une durée moindre, produise des jeunes formés à niveau égal de leurs aînés. Il nous faut donc analyser le niveau atteint à la sortie des études, tout en gardant à l'esprit que, parmi la jeune génération (1977-86), beaucoup n'ont pas l'âge d'avoir poursuivi des études secondaires ou supérieures.

On peut émettre l'hypothèse d'une baisse générale du niveau atteint mais seules des analyses ultérieures permettront d'éclairer ce point.

#### 4 - Niveaux atteints

Tableau 35 : niveaux atteints par les individus socialisés à Dakar

	Proportion ayant dépassé Le primaire		Proportion ayant dépassé Le secondaire 1		Proportion ayant dépassé Le secondaire 2	
	hommes	femmes	Hommes	femmes	hommes	femmes
G1942-56	57,3	19,4	31,4	12,4	12,7	8,5
G1957-66	48,6	31,3	32,3	10,9	13,0	4,9
G1967-76	41,0	30,3	22,7	19,9	10,0	12,9
G1977-86	43,7	37,7	-	-	-	-

#### CONCLUSION

Les progrès de la scolarisation sont tout à l'avantage des filles, qui ne rattrapent pourtant pas encore le niveau des garçons. La scolarisation masculine connaît une évolution particulièrement inquiétante comme l'indique les sorties précoces du système. Un des points que nous aborderons ultérieurement visera à savoir si la scolarisation des jeunes générations s'est dégradée dans toutes les familles et quelles sont celles qui sont les plus affectées par les difficultés quotidiennes propres à entraver le bon déroulement de la scolarisation des jeunes.

Les tableaux qui suivent donne une idée du niveau atteint par les hommes et les femmes de moins de 35 ans socialisés à Dakar en fonction de leur niveau de vie actuel et constituent le point de départ de l'analyse des stratégies éducatives différenciées en fonction des classes sociales .

Tableau 36 : niveau atteint et niveau de vie des hommes de moins de 35 ans socialisés à Dakar

	Très pauvre	Pauvre	Faible	Moyen	Aisé
non scolarisé	11,4	4,6	0,7	4,8	0,00
coranique	26,0	18,0	6,0	2,2	3,6
primaire	46,4	53,2	36,2	36,2	12,9
secondaire 1	9,2	12,8	24,6	25,5	51,7
secondaire 2	6,9	7,0	21,7	15,7	14,6
supérieur	0,00	4,5	10,7	15,5	17,2
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Tableau 37 : niveau atteint et niveau de vie des femmes de moins de 35 ans socialisées à Dakar

Atteint	Très pauvre	Pauvre	Faible	Moyen	Aisé
non scolarisé	31,3	12,5	6,4	14,8	9,9
coranique	22,7	15,7	4,1	14,2	4,7
primaire	36,7	59,9	39,5	34,4	42,4
secondaire 1	9,3	9,1	23,8	26,5	25,2
secondaire 2	0,0	2,9	15,2	7,6	11,4
supérieur	0,0	0,0	11,1	2,4	6,3
professionnel	0,0	1,6	1,0	0,0	0,0
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

## CHAPITRE 4 : LES MUTATIONS DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

La crise qui affecte l'économie sénégalaise perdure et elle devrait se répercuter sur le marché de l'emploi dakarois. Est-ce que d'une génération à l'autre la proportion d'actif tend à diminuer? Est-ce que le salariat fait place à une informalisation de l'économie? Le questionnaire biographique permet de retracer la carrière professionnelle et scolaire de l'enquêté. Il renseigne sur la formation reçue par les enquêtés, leur statut professionnel et leur type d'activité. Ce type de données devrait permettre de rendre des évolutions éventuellement à l'oeuvre sur le marché de l'emploi. Nous distinguons trois grands groupes d'actifs à Dakar: les salariés, les indépendants et les apprentis.

Pour éviter les biais dus à la migration, nous avons comparé les évolutions par cohortes en ne retenant que les personnes socialisées jeunes en ville. Nous avons donc décidé de ne retenir que les personnes déjà présentes à Dakar à l'âge de 15 ans. Toute personne qui arrive après l'âge de 15 ans à Dakar, n'est donc pas prise en considération. Il s'agit de premiers résultats exploratoires.

### I. STRUCTURE DE L'EMPLOI À DAKAR

Les informations recueillies à partir du questionnaire ménage nous permettent d'avoir la répartition de la population d'âge actif à Dakar en 2001. Le tableau 38 donne la répartition de la population en âge d'être actif à Dakar par sexe et par type d'activité

Tableau 38 : Répartition de la population âgée de 15 à 54 ans, selon le sexe et le type d'activité (en %)

Type d'activité	Sexe	
	Masculin	Féminin
Inactif	20,12	57,73
Cherche emploi	10,24	3,21
Aide familial	1,33	5,35
Apprenti	10,37	2,3
Salarié	24,93	15,76
Patron/employeur	3,19	0,74
Indépendant seul	29,82	14,9
Total	100	100

A Dakar la structure de la population d'âge actif est la suivante: 20% des hommes et plus de la moitié des femmes (58%) se déclarent inactifs. A côté de ces inactifs une minorité est à la recherche d'un emploi : 10% des hommes et 3% des femmes étaient dans cette situation au moment de l'enquête. Parmi ceux qui travaillent on peut distinguer les apprentis et aides familiaux: , 10% des hommes et 2% des femmes sont dans ce cas. La situation d'aide familiale concerne 1% des hommes et 5% des femmes. Les actifs rémunérés ne sont donc pas majoritaire parmi la population de 15 à 54 ans. Un peu plus de la moitié des hommes de 15 à 54 ans et un peu moins d'un tiers des femmes. En effet on compte 30% des hommes et 14% des femmes qui se déclarent indépendants et 25% des hommes et 16% des femmes salariés.

Les femmes sont donc peu présentes sur le marché de l'emploi. Sur l'ensemble de la population, tous âges confondus, on compte seulement 1 actif rémunéré pour 3,3 personnes. La charge par actif est donc importante.

## II. ACTIFS ET ACTIFS REMUNERES PAR GÉNÉRATION

Les informations recueillies à partir du questionnaire biographique s'avèrent particulièrement utiles pour analyser le processus d'entrée dans la vie active. On a opéré une distinction entre les actifs (les personnes qui travaillent en dehors de la sphère domestique qu'elles soient rémunéré ou non et les actifs rémunéré qui perçoivent un revenu de leur activité (salaire ou revenu direct par la vente d'un produit ou d'une prestation). La comparaison d'une génération à l'autre permet de faire un retour sur le passé et de rendre compte de l'état du marché de l'emploi dans l'an passé . Les personnes de la génération 1942-56 ont eu 20 ans entre 1962 et 1976, ceux de la génération 1967-76 viennent d'avoir leurs 20 ans entre 1987 et 1996. Dans la plus jeune génération 1977-1986, certains n'ont pas encore atteint 20 ans. Dis autrement la génération 1967-76 rend compte de situation connues dix ans avant la plus jeune génération, la génération 1957-66, 20 ans plus tôt et la plus ancienne génération 32,5 ans avant.

### 1- Les actifs

A Dakar du fait de la crise, on relève une forte baisse des hommes et des femmes en activité. Ainsi, en tenant compte des quatre groupes de génération qui constitue l'échantillon, on remarque que parmi les hommes, la proportion des occupés n'a cessé de diminuer au cours de ces dernières années.

Entre la génération la plus ancienne (G1942-56) et la génération intermédiaire, celle des hommes nés entre 1967-76, la proportion des occupés à 25 ans est passé de 86% à 76%; soit une baisse de 10 points. Cette différence se maintient à 3à ans avec une ampleur moindre toutefois. Soulignons la part relativement importante des plus jeunes qui travaillent des l'âge de 20 ans (73 % soit nettement plus que leurs aînés des autres générations). Cela traduit-il une percée de l'apprentissage par cette jeune génération, une adaptation au marché de l'emploi en exerçant plus tôt une activité informelle?

Tableau 39 : Proportion d'hommes actifs , selon l'âge et la génération (en %)

Cohorte	15ans	20ans	25ans	30ans	35ans	45ans	50ans
G1942-56	22	42	86	96	100	91	100
G1957-66	33	61	80	93	91	-	-
G1967-76	43	55	76	78	-	-	-
G1977-86	41	73	-	-	-	-	-

Chez les femmes, aussi, la proportion des "occupés" diminue d'une génération à l'autre. Quelque soit l'âge, la proportion des femmes occupés ne cesse de baisser, ainsi, à 25 ans, la proportion des femmes "occupées" passe de 65% pour la génération 1942-56, à 41% pour la génération 1957-66 et ensuite à 45 % pour la génération 1967-76. Dans la génération la plus ancienne c'est à 35 ans que l'on compte la proportion la plus élevée de femmes en activité, après que les premiers enfants soient déjà élevés.

Tableau 40 : Proportion de femmes actives, selon l'âge et la génération (en %)

Cohorte	15ans	20ans	25ans	30ans	35ans	45ans	50ans
G1942-56	22	49	65	67	71	66	64
G1957-66	15	20	41	52	58	-	-
G1967-76	24	34	45	59	-	-	-
G1977-86	21	33	-	-	-	-	-

## 2- L'âge d'entrée dans la vie active

L'âge d'entrée dans la vie active est un indicateur permettant de mettre en évidence les éventuelles difficultés que rencontrent les plus jeunes générations pour s'insérer sur le marché de l'emploi à Dakar. Cet âge d'entrée dans la vie active marque l'entrée au travail, y compris les activités d'apprenti ou d'aide familial. Dans ce cadre, en comparant le sort des hommes et des femmes des trois groupes de générations pris en considération dans l'analyse<sup>1</sup>, on remarque que si pour les hommes, le profil de l'âge d'accès au premier emploi a très peu évolué au cours de ces dernières années, pour les femmes au contraire, on note une légère évolution des délais d'accès au premier emploi, dans le sens de la prolongation de ce délai.

En effet, chez les hommes, l'âge médian<sup>2</sup> d'entrée dans la vie active n'a augmenté que d'une année entre la génération la plus ancienne (G1942-56) où il était de 21,9 ans et celle des personnes nées entre 1967 et 1976) où il est de 23,2 ans. Le recul de l'âge d'entrée dans la vie active est donc minime.

Chez les femmes, l'âge médian d'accès au premier emploi est passé de 23,1 ans pour la génération des femmes nées entre 1942-56 à 27,1 ans pour la génération des femmes nées entre 1967-76. Autrement dit, chez les femmes socialisées à Dakar, les plus jeunes générations se démarquent progressivement par une entrée de plus en plus tardive dans le marché de l'emploi.

## 3. Les actifs rémunérés

On le sait parmi les actifs certains ne sont pas rémunérés en particulier les apprentis ou les stagiaires. On peut faire l'hypothèse que cette proportion tend à nettement diminuer dans les jeunes générations.

Chez les hommes, contrairement à notre hypothèse, la proportion d'actifs rémunérés se maintient à l'âge de 20 ans; certes cette proportion est à un niveau bas (environ 1/3 des personnes gagne de l'argent quelle que soit la génération)(Tableau 41). Par contre à 25 ans et 30 ans l'écart est notable: les personnes de la génération 1967-76 accèdent en moins grand nombre à un emploi rémunéré (6 sur 10 à l'âge de 25 ans, les ¾ à l'âge de 30 ans).

<sup>1</sup> La plus jeune génération n'est pas prise en considération. Âgé de 15 à 24 ans, plusieurs n'ont pas encore accédé au marché du travail.

<sup>2</sup> C'est-à-dire l'âge où la moitié des membres de la cohorte sont déjà entrés en activité.

Tableau 41 : Proportion d'actifs rémunérés, selon l'âge, le sexe et la génération (en %)

	15ans	20ans	25ans	30ans	35ans	45ans	50ans
<b>Sexe masculin</b>							
G1942-56	14	23	68	84	99	90	97
G1957-66	2	33	70	87	87		
G1967-76	11	33	59	75			
G1977-86	9	32					
<b>Sexe féminin</b>							
G1942-56	20	49	65	67	71	66	64
G1957-66	12	17	37	51	56		
G1967-76	18	28	43	56			
G1977-86	12	18					

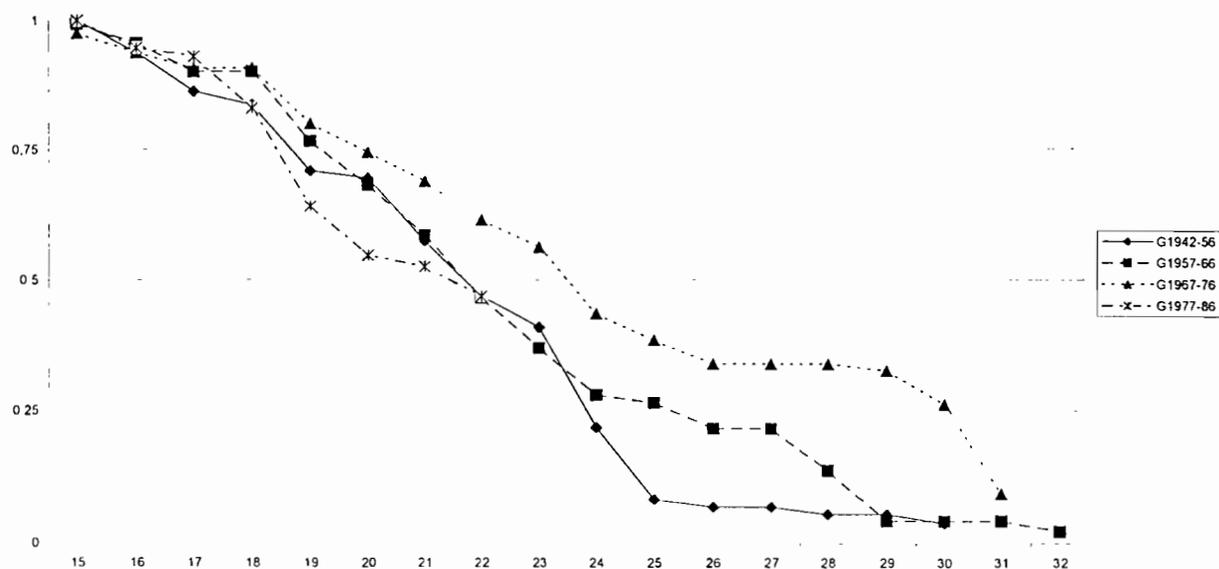
Chez les femmes l'accès à une activité rémunérée tend nettement à diminuer, en particulier à l'âge de 20 ans seulement 18 % des femmes de la plus jeune génération exerce un emploi rémunéré. Elles étaient le double dans la génération la plus ancienne. On retrouve cette diminution aux âges suivants.

#### 4. Accès au premier emploi rémunéré

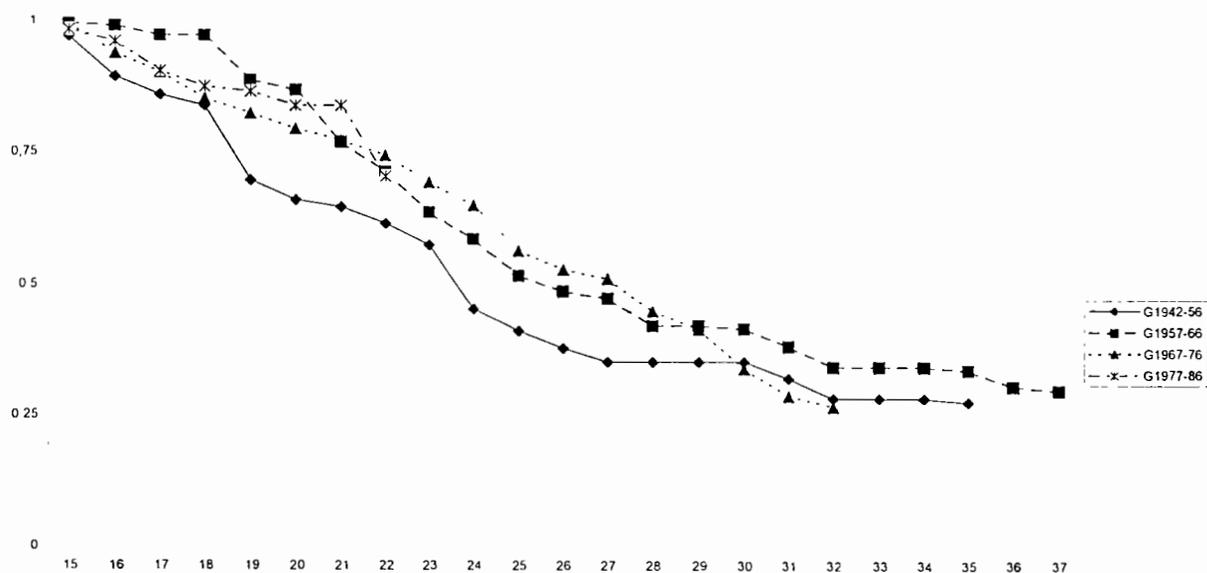
On peut faire l'hypothèse que l'âge d'entrée dans un emploi rémunéré devrait être bien plus tardif que celui d'exercer une activité. Tout comme l'âge d'entrée dans la vie active, l'âge d'accès au premier emploi rémunéré évolue très peu pour les hommes. En effet, chez les hommes, présents à Dakar à l'âge de quinze ans, l'âge médian d'accès au premier emploi rémunéré augmente d'à peine une année entre la génération la plus ancienne (1942-56) et la génération la plus jeune (1967-77): il passe de 23,2 ans à 24 ans.

Si pour les hommes, l'âge d'accès au premier emploi rémunéré n'a pratiquement pas varié au cours de ces dernières années pour les femmes on note, par contre, un recul de l'âge d'accès au premier emploi rémunéré. Ainsi, entre la génération 1942-56 et la génération 1967-76, l'âge médian d'accès au premier emploi rémunéré est passé de 23.2 ans à 27.2 ans, soit recul de 4 ans entre ces deux groupes d'âge.

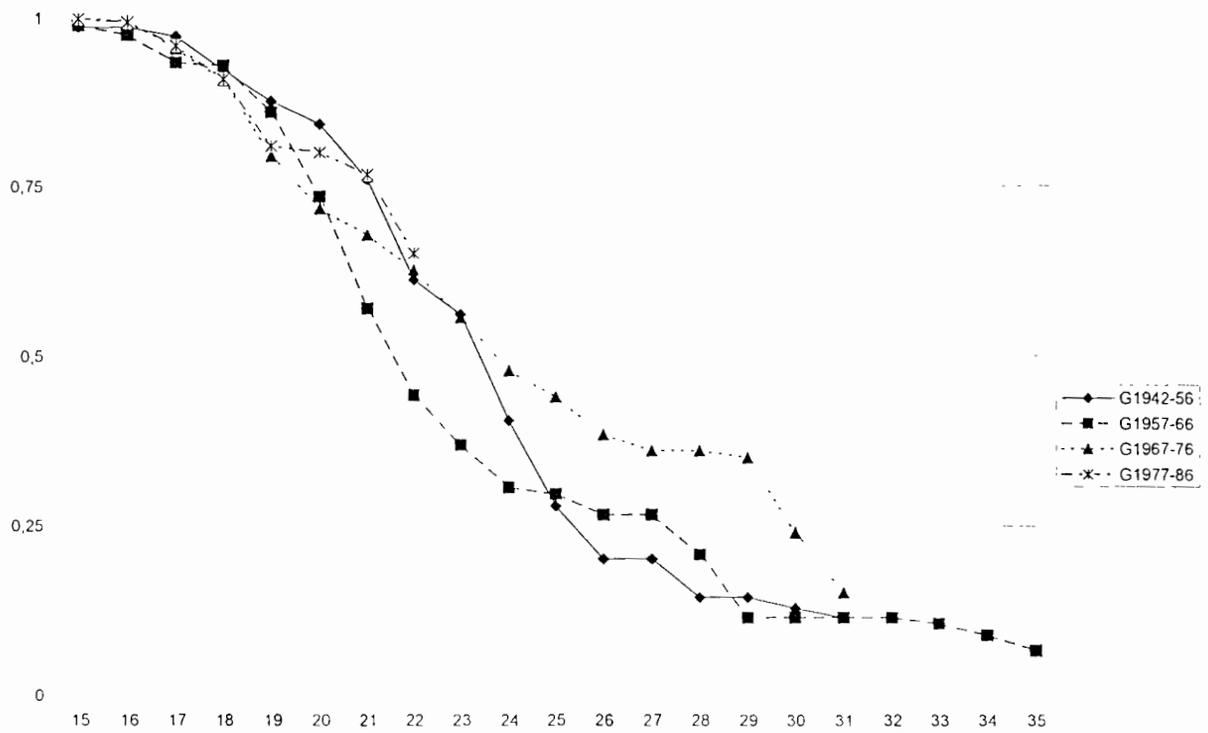
Graphique 3: Entrée dans la vie active (Homme)



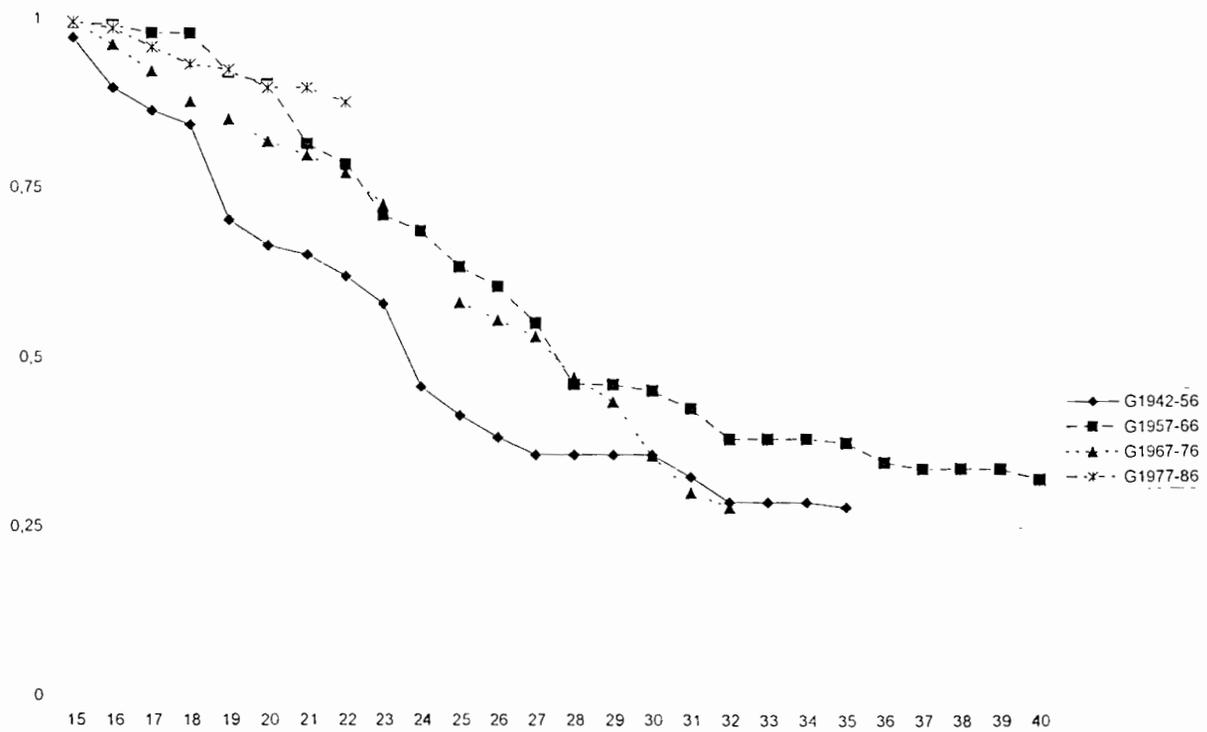
Graphique 4 : Entrée dans la vie active (Femme)



Graphique 5: Accès au premier emploi rémunéré (Homme)



Graphique 6: Accès au premier emploi rémunéré (Femme)



### III. L'ACTIVITÉ PAR GÉNÉRATIONS

Parmi les actifs on va s'intéresser plus en détail à 3 catégories les apprentis, les salariés et les indépendants. Rappelons que nous ne traitons qu'une sous population "strictement urbaine" c'est-à-dire présente à Dakar avant l'âge de 15 ans, afin de pouvoir comparer d'une génération à l'autre et d'enrayer le biais dû aux migrations.

#### 1 - Les apprentis

La proportion des apprentis augmente d'une génération à l'autre, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Pour les hommes à 15 ans, la proportion d'apprentis passe de 31% pour la génération des hommes nés entre 1942-56 à 69% pour la génération des hommes nés entre 1977-86. Cette montée de l'apprentissage traduit-elle une désaffection de l'école ? L'absence de plus en plus grande de débouchés dans l'emploi moderne conduit-elle les jeunes générations à s'adapter au marché du travail. Plutôt que d'attendre un hypothétique emploi salarié préfèrent-ils investir dans l'apprentissage et créer par la suite leur propre emploi.?

Tableau 42 : Répartition des apprentis par âge et par génération chez les hommes (en %)

Cohorte	15ans	20ans	25ans	30ans	35ans
G1942-56	31	46	14	12	1
G1957-66	74	37	4	2	1
G1967-76	73	36	15	4	-
G1977-86	69	46	-	-	-

Chez les femmes, l'apprentissage est un phénomène nouveau apparu au cours des dernières années parmi les plus jeunes générations. Pour la génération des femmes nées entre 1977 et 1986, 14% étaient apprenties à l'âge de 15 ans et 21% à 20 ans, alors qu'aucune femme de la génération 1942-56 ne déclare l'avoir été à cet âge.

Tableau 43 : Répartition des apprentis par âge et par génération chez les femmes (en %)

Cohorte	15ans	20ans	25ans	30ans	35ans
G1942-56	0	0	0	0	0
G1957-66	3	2	6	0	0
G1967-76	4	0	0	0	-
G1977-86	14	21	-	-	-

#### 2. Les salariés

La catégorie des salariées concerne toutes les personnes travaillant pour un employeur public ou privé et qui reçoivent une rémunération sous forme de salaire. Avec la crise on peut faire l'hypothèse que le salariat tend à diminuer.

*La proportion de salariés diminue chez les hommes et augmente chez les femmes*

Parmi les hommes, la proportion des salariés parmi les actifs diminue d'une génération à l'autre. À 25 ans cette proportion passe, de 58% pour la génération 1942-56, à 51% pour la

génération 1957-66 et diminue à 41% pour la génération 1967-76. Ce phénomène s'amplifie à 30 ans où moins d'un actif sur deux est salarié dans la génération 1967-76.

Tableau 44 : Proportion d'hommes salariés parmi les actifs, selon l'âge et la génération (en %)

Cohorte	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans	50 ans
G1942-56	36	58	68	71	67	61	69
G1957-66	30	51	55	57	59		
G1967-76	23	41	41				
G1977-86	27						

Alors que chez les hommes actifs, la proportion de salariés diminue d'une génération à l'autre, chez les femmes par contre on note une augmentation de cette proportion. Ainsi, à 25 ans, la proportion des femmes salariées passe de 31% pour le groupe des femmes nées entre 1942-56 à 55% pour le groupe des femmes nées entre 1967-76. Cette augmentation de la proportion des femmes salariées traduit une plus grande insertion des femmes dans les secteurs modernes de la vie économique à Dakar.

Tableau 45 : Répartition des femmes salariées, selon l'âge et génération (en %)

Cohorte	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans	50 ans
G1942-56	29	31	34	37	34	30	24
G1957-66	41	40	40	38	26		
G1967-76	41	55	57				
G1977-86	41						

#### *Précarisation des emplois salariés à Dakar*

L'une des conséquences de la crise de l'emploi au Sénégal, est sans aucun doute la précarisation des emplois salariés à Dakar. Les emplois disponibles sur le marché sont de plus en plus précaires. Ainsi, pour les jeunes générations, il devient de plus en plus difficile d'obtenir un emploi salarié qui correspond à leurs aspirations ou à leur niveau de formation. Autrement dit du fait de la rigidité du marché de l'emploi les jeunes générations pour s'insérer dans la vie active sont souvent amenées à exercer des professions qui ne nécessitent pas une grande qualification professionnelle. Par ailleurs pour ces jeunes, l'accès au salariat se fait souvent sans contrat de travail les liant avec leur employeur. La diminution dans le temps de la proportion des salariés recevant une fiche de paie, indique bien cette tendance.

Dans le groupe d'âge 1942-56, plus de 87% des personnes enquêtées recevaient une fiche de paie à 25 ans, alors que pour les groupes d'âge les plus jeunes cette proportion diminue de beaucoup. Dans les groupes d'âge 1957-66 et 1967-77, la proportion des hommes salariés recevant une fiche de paie à 25 ans était respectivement de 69% et 46%. A 30 ans l'écart persiste même s'il tend à diminuer.

Tableau 46 : Proportion parmi les hommes salariés de ceux qui reçoivent une fiche de paie  
(en %)

Cohorte	20ans	25ans	30ans	35ans	40ans	45ans	50ans
G1942-56	79	87	87	93	90	90	86
G1957-66	68	69	78	74	84	-	-
G1967-76	38	46	62	-	-	-	-
G1977-86	4	-	-	-	-	-	-

Chez les femmes, si elles sont de plus en plus nombreuses à avoir un emploi salarié, il n'en demeure pas moins qu'elles sont aussi plus nombreuses que les hommes à occuper des emplois précaires et souvent sans qualifications. Parmi les femmes salariées de la génération 1942-56, 83% reçoivent une fiche de paie à 30 ans contre seulement 38% des femmes nées entre 1967 et 1976.

Tableau 47 : Proportion parmi les femmes salariées de celles qui reçoivent une fiche de paie  
(en %)

Cohorte	20ans	25ans	30ans	35ans	40ans	45ans	50ans
G1942-56	72	85	83	83	82	85	100
G1957-66	38	43	66	64	58	-	-
G1967-76	0	27	38	-	-	-	-
G1977-86	0	-	-	-	-	-	-

Cette absence de forme légale de la rémunération traduit bien une précarisation croissante de l'emploi tant pour les hommes que pour les femmes.

### 3. Les indépendants

Dans l'enquête, la catégorie des indépendants concerne les actifs (hommes et femmes) qui exploitent leur propre entreprise économique ou qui exerce pour leur propre compte une profession ou un métier. Dans ce cadre, ils peuvent être employeurs d'une ou de plusieurs personnes.

En tenant compte des groupes de générations qui constituent notre échantillon, on remarque que parmi les hommes, la proportion des indépendants augmente avec le temps, alors que chez les femmes on remarque qu'il y a de moins en moins de femmes indépendantes.

Parmi les hommes actifs de la génération 1942-56, 29% étaient indépendants à 30 ans. Cette proportion augmente nettement pour les générations suivantes. Elle passe ainsi de 44% pour la cohorte 1957-66 à 51% pour celle nées entre 1967 et 1976.

Tableau 48 : Répartition des indépendants par âge et par génération chez les hommes

Cohorte	15ans	20ans	25ans	30ans	35ans	40ans	45ans	50ans
G1942-56	31	23	27	29	32	36	43	38
G1957-66	13	27	40	44	47	39		
G1967-76	14	32	38	51				
G1977-86	7	8						

Chez les femmes actives, la proportion des indépendantes diminue selon la génération. Ainsi, entre la génération 1942-56 et la génération 1967-76, la proportion des femmes indépendantes à 30 ans est passée de 67% à 42 %. C'est la progression du salariat chez les femmes qui explique ce basculement à partir de 25 ans. L'apprentissage grandissant pour la plus jeune génération féminine ouvre peut-être la porte à un renversement de tendance et à la croissance de l'auto-emploi manufacturier chez les jeunes femmes?

Tableau 49 : Répartition des indépendants par âge et par génération chez les femmes

Cohorte	15ans	20ans	25ans	30ans	35ans	40ans	45ans	50ans
G1942-56	53	64	69	67	65	66	72	74
G1957-66	43	58	53	60	61	75		
G1967-76	30	44	46	42				
G1977-86	7	26						

L'âge d'entrée dans l'activité évolue peu d'une génération à l'autre, mais la précarisation des emplois semble s'accroître. Une analyse plus approfondie selon la profession exercée et une meilleure distinction entre secteur informel et moderne permettra de mieux préciser cet aspect du marché du travail dans les analyses ultérieures.

## CHAPITRE 5 : MARIAGE ET DIVORCE À DAKAR

### 1 - Un premier mariage de plus en plus tardif

Au Sénégal, le mariage est la règle sociale, toutes les femmes finissent par se marier. Jadis, le mérite d'une femme était de se marier très jeune, et de le rester autant que possible, l'union ne devait se rompre que par le décès d'un des conjoints. Plusieurs travaux ont déjà souligné le recul de l'âge au premier mariage au Sénégal. Selon les résultats des Enquêtes démographiques et de santé EDS, entre 1978 et 1997, l'âge médian au premier mariage<sup>1</sup> passe de 16,1 ans à 17,4 ans pour l'ensemble de la population féminine sénégalaise. Ce recul est nettement plus prononcé en ville; où en 1997 seulement une femme sur deux est mariée à l'âge de 20 ans. et où l'âge médian passe de 18,3 ans à 19,6 ans durant la même période<sup>2</sup> (Adjamagbo et Antoine. 2002).

Pour mieux mettre en évidence l'ampleur du phénomène à Dakar, nous avons calculé pour différentes générations de personnes socialisées à Dakar avant l'âge de 15 ans (de véritables citoyens dakarois) l'évolution de la proportion de personnes déjà mariées à différents âges. Ce sont donc les mêmes cohortes qui sont suivies au cours du temps. Chez les hommes, quelque soit la génération, il n'y a guère de mariage avant 20 ans. À l'âge de 30 ans des différences notables apparaissent: alors qu'un homme sur deux était déjà marié dans la génération 1942-56 à l'âge de 30 ans (soit vers la fin des années 70), ils ne sont plus qu'un sur quatre (26 %) dans la génération 1967-76 (correspondant peu ou prou à la période actuelle). Dans la génération la plus ancienne à 45 ans il reste encore 12 % de célibataires. Chez les dakaroises on constate que le mariage précoce tend à disparaître : 1/3 des femmes déjà mariées à l'âge de 15 ans pour la génération 1942-56 et seulement 2 % pour la plus jeune génération (1977-86). A 20 ans l'écart reste important entre les générations extrêmes près de 7 femmes sur 10 mariées contre moins de 2 femmes sur 10 (17 %) pour la plus jeune génération. A 30 ans encore on relève des changements: quasiment toutes les femmes étaient mariées dans la génération la plus ancienne, et un peu plus d'une sur deux (58 %) pour la génération 1967-76 (ce qui correspond à la période actuelle).

<sup>1</sup> De plus en plus, on retient comme indicateur de nuptialité l'âge médian au premier mariage qui donne l'âge où la moitié des femmes d'une même cohorte sont mariées.

<sup>2</sup> Il atteint même 20,3 ans à Dakar (EDS, 1997)

Tableau 50 : Proportion de personnes déjà mariées à différents âges (en %)

Cohortes	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans
<b>Cohortes Masculines</b>							
G1942-56	0	4	21	51	76	77	88
G1957-66	0	5	12	36	60	78	
G1967-76	0	0	10	26			
<b>Cohortes Féminines</b>							
G1942-56	36	68	86	99	99	99	99
G1957-66	12	50	62	77	84	94	
G1967-76	5	33	52	58			
G1977-86	2	17					

Avant d'essayer d'expliquer les facteurs qui ont pu conduire à ce mariage de plus en plus tardif à Dakar, nous allons analyser l'évolution des caractéristiques et des modalités des unions pour la population socialisée ou mariée à Dakar. L'analyse des caractéristiques du mariage portera sur 238 hommes et 330 femmes qui ont été socialisés à Dakar ou se sont mariés à Dakar. De fait sont donc exclues de l'analyse les personnes qui sont arrivées à Dakar après leur mariage.

Tableau 51 : Effectif des personnes mariées par génération (socialisées ou mariées à Dakar)

Cohorte	Hommes		Femmes	
	1 <sup>ère</sup> union	2 <sup>ème</sup> union	1 <sup>ère</sup> union	2 <sup>ème</sup> union
G1942-56	97	39	94	39
G1957-66	89	23	110	39
G1967-76	48	2	97	14
G1977-86	4	0	29	2
Total	238	64	330	94

On le voit peu d'hommes (4 seulement) la plus jeune génération ont déjà connu une première union et ils seront donc exclus de l'analyse.

## 2 - Le choix du conjoint

Le mariage est une affaire de famille. Traditionnellement, ce sont les parents qui menaient les négociations, qui choisissaient les conjoints qui faisaient les démarches. Les conjoints avaient le même sang. Les parents n'avaient donc pas à faire des investigations pour savoir si le prétendant était noble, casté ou d'une descendance accusée d'anthropophagie. Les parents sermonnaient la jeune fille qui ne voulait pas de son prétendant, et certains exemples pouvaient être cités : «moi je n'ai connu ton père qu'au soir de la nuit de nocce» «tu verras, tu vas l'aimer à force d'être avec lui. Mais les temps changent !».

Le choix du conjoint est de plus en plus présenté par les hommes comme un choix réciproque. Les parents interviennent peu. Les femmes ont une perception un peu différente, presque un tiers d'entre-elles s'estiment avoir été choisies par leur conjoint (coquetterie ou soumission de leur part ? On serait plutôt tenté par la première hypothèse). De la génération la plus ancienne à la plus jeune les parents interviennent de moins en moins. La notion de choix mutuel progresse pour dépasser plus de la moitié des unions réalisées par la génération 1967-1976. La

plus jeune génération (celle née entre 1977 et 1986) est particulière : nous n'avons d'information que pour celles qui se sont mariées précocement, et qui donc se démarquent de la majorité de leurs consœurs encore célibataires. Mais dont on peut faire l'hypothèse qu'elles adopteront des comportements plus traditionnels.

Tableau 52 : Choix du conjoint

Cohorte masculine	choix mutuel	moi-même	Mon conjoint	père	mère	Autre parent	Total
G1942-56	30,16	54,79	0,00	6,82	5,53	2,70	100
G1957-66	44,13	38,28	8,49	3,50	3,83	1,76	100
G1967-76	46,67	51,43	0,00	1,21	0,00	0,69	100
Cohorte féminine							
G1942-56	29,42	4,11	26,89	16,50	7,07	16,01	100
G1957-66	48,92	5,20	33,10	7,27	2,27	3,24	100
G1967-76	56,55	4,66	19,68	11,02	2,73	5,36	100
G1977-86	38,18	6,39	30,73	8,56	1,68	14,46	100

La plupart des hommes déclarent avoir été d'accord avec le mariage même quand le conjoint n'a pas été choisi. Le mariage apparaît également rarement imposé aux femmes, mais une minorité d'entre elles déclarent n'avoir pas été consentante à cette union, en particulier dans la plus vieille génération où 17 % des femmes n'étaient pas d'accord avec ce mariage.

Tableau 53 : Proportion des personnes n'ayant pas donné leur consentement

Cohorte	Hommes		Femmes	
	1 <sup>ère</sup> union	2 <sup>ème</sup> union	1 <sup>ère</sup> union	2 <sup>ème</sup> union
G1942-56	1	0	17	7
G1957-66	3	0	5	6
G1967-76	0	0	9	14
G1977-86	-	-	6	-

### 3 - Lieu de rencontre pour la première union

Les rencontres entre futurs conjoints se font souvent fait dans le quartier (voisinage), c'est le cas de plus de la moitié des rencontres (mis à part la génération la plus jeune qui concerne peu d'individus marié précocement). Le voisinage est un lieu propice de rencontre pour les futurs conjoints. Pour les femmes les déclarations sont à peu près identiques : les rencontres se sont fait dans le voisinage entre 59% et 44 % suivant les générations. Les cérémonies familiales peuvent éventuellement permettre de rencontrer son futur conjoint. Le travail ou l'école n'apparaissent pas des lieux propices pour trouver son futur conjoint. Le quartier apparaît comme un véritable lieu où la sociabilité est très importante et où des relations très fortes s'établissent entre voisins. Il apparaît donc logique qu'une grande part des unions se scellent entre personnes habitant le même quartier et où les familles se connaissent en général de longue date.

Tableau 54 : Lieu de rencontre des conjoints

Cohorte masculine	Cérémonie	Voisinage	à l'école	au travail	connaît pas avant mariage	autre	Total
G1942-56	4,65	67,25	2,15	4,65	1,01	20,28	100
G1957-66	6,03	50,16	0,69	8,32	3,14	31,66	100
G1967-76	4,00	65,03	5,35	4,53	8,68	12,41	100
Cohorte féminine							
G1942-56	2,65	58,72	1,09	6,74	8,01	22,80	100
G1957-66	7,98	55,78	1,09	6,42	3,37	25,35	100
G1967-76	10,57	43,53	4,30	3,32	7,43	30,85	100
G1977-86	8,07	47,95	1,82	0,00	20,99	21,17	100

Notons la persistance de mariage "arrangé", comme l'indique les 21 % de jeunes femmes<sup>3</sup> de la plus jeune génération déclarant ne pas connaître leur conjoint avant le mariage

#### 4 - Par l'intermédiaire de qui les conjoints se sont-ils connus ?

Nous pouvons déjà avancer que les conjoints se sont présentés "tout seul" quelle que soit la génération. En effet, près de 3/4 des hommes et presque autant chez les femmes ont soutenu que personne ne leur a présenté leur futur conjoint lors de leur première union. Les ami(e)s jouent un rôle non négligeable d'intermédiaire pour les couples, bien plus fréquemment que les parents. Ces derniers contrairement à l'opinion commune, interviennent plus rarement comme médiateur dans la formation de l'union, même dans les générations les plus anciennes.

Tableau 55 : Intermédiaire entre les futurs conjoints

Cohortes masculines	personne	ami(e)	Parent	Autre	Total
G1942-56	75,87	11,09	5,91	7,12	100
G1957-66	72,26	9,44	10,28	8,02	100
G1967-76	63,77	15,92	11,09	9,22	100
Cohortes féminines					Total
G1942-56	75,56	8,88	4,82	10,73	100
G1957-66	72,88	12,02	7,04	8,07	100
G1967-76	67,62	17,69	11,22	3,48	100
G1977-86	62,14	22,67	0,73	14,46	100

#### 5 - Avec qui se marie t-on ?

Avec le système d'échange préférentiel, le mariage en Afrique et particulièrement au Sénégal était endogamique. Les parents unissaient très souvent les cousins et les cousines. Qu'en est-il aujourd'hui à Dakar quand on sait que la crise n'a pas fini de bouleverser ce système ? Chez les hommes, environ 4 sur 10 déclarent avoir un lien de parenté avec leur épouse ; les

<sup>3</sup> Rappelons cette génération présente un profil particulier puisque nous n'avons les caractéristiques que pour les unions précoces, les jeunes femmes de cette génération étant en majorité encore célibataire.

déclarations des femmes minorent légèrement cette proportion. Ces résultats confirment les constats précédents où les parents apparaissent intervenir de moins en moins dans le choix du conjoint. Cette libéralisation du choix du conjoint donne à l'individu la possibilité de se choisir quelqu'un qui n'est pas de sa famille. Mais l'aval des parents reste tout de même nécessaire pour la célébration du mariage. D'une génération à l'autre on note une légère progression de conjoints non-apparentés. Le fait que les conjoints ne soit pas parents ne simplifie pas forcément la vie du futur couple. En effet, le mariage n'est pas la création d'une nouvelle famille mais unit deux familles qui existaient déjà. On ne se marie pas à une personne mais à toute sa famille. La belle-famille a un droit de regard sur le couple et même plus car la femme devra être obéissante envers son mari mais aussi à ses belle-sœurs et à sa belle-mère.

Tableau 56 : Lien de parenté avec le conjoint

Cohorte masculine	Parent paternel	Parent maternel	Non parent	Total
G1942-56	18,24	22,10	59,66	100
G1957-66	14,63	17,75	67,62	100
G1967-76	13,03	21,52	65,45	100
Cohorte féminine				
G1942-56	21,42	23,74	54,84	100
G1957-66	16,68	10,10	73,22	100
G1967-76	11,56	22,75	65,69	100
G1977-86	11,91	22,52	65,56	100

#### 6 - Quelle est la situation matrimoniale antérieure du conjoint ?

À la première union les hommes, quel que soit la génération, épousent essentiellement des femmes célibataires (dans plus de 90 % des cas) et quelques rares divorcées. Après un divorce ou lors d'une nouvelle union polygame, Une proportion importante d'entre eux épouse une femme divorcée. Toutefois cette proportion tend à diminuer d'une génération à l'autre. Le remariage avec une veuve semble de plus en plus rare.

Tableau 57 : Situation matrimoniale antérieure du conjoint (Hommes)

Cohorte	Première union			Seconde union		
	Célibataire	Séparée	Veuve	Célibataire	Séparée	Veuve
G1942-56	91,16	8,23	0,60	50,47	41,62	7,91
G1957-66	97,77	1,33	0,90	71,76	27,01	1,24
G1967-76	94,65	5,35	0,00	-	-	-

Vu du côté des femmes la situation apparaît avoir changée. Lors de leur première union les femmes, d'une génération à l'autre, épousent de plus en plus un homme encore célibataire. Cette proportion passe de 53% pour la génération 1942-56 à 75% pour la génération 1967-76, voire presque toute pour la génération la plus jeune (mais il s'agit d'un faible nombre de femmes concernées). À l'inverse la proportion de femmes qui rentrent en union avec un homme déjà marié diminue fortement d'une génération à l'autre. Ainsi dans la génération la plus ancienne 38% des femmes reentraient dans une union polygame (26 % devenant seconde épouse et 12 % troisième ou plus). Cette proportion passe à 19% pour la génération 1957-66

et 14 % pour la génération 1967-76. Pour ces deux générations la plupart des femmes deviennent secondes épouses. Par contre la proportion des premières unions avec un homme divorcé augmente légèrement passant de 8 à 12%.

Que se passe-t-il lors du remariage des femmes ? Elles sont nettement moins nombreuses à épouser un homme célibataire. Le marché matrimonial est plus étroit pour elles et la proportion de celles qui se remarient dans une union polygame croît passant de 42% à 58%. Autour de 10% seulement se remarient avec un homme divorcé. On voit la dynamique importante du remariage est rendu possible en grande partie avec la polygamie. Si cette possibilité n'existait pas il y aurait-il autant de remariage à Dakar ?

Tableau 58 : Situation matrimoniale antérieure du conjoint (Femmes)

Cohorte	Célibataire	Monogame	Polygame	Séparé	Veuf
Première union					
G1942-56	53,01	25,87	12,35	8,22	0,54
G1957-66	66,31	15,91	3,38	13,78	0,62
G1967-76	74,81	10,30	2,76	12,14	0,00
G1977-86	96,40	1,92	0,00	1,68	0,00
Seconde union					
G1942-56	42,36	20,63	20,89	7,86	8,25
G1957-66	31,92	49,74	7,78	10,56	0,00

Lorsque l'on cherche à voir selon la «catégorie sociale», la situation matrimoniale du conjoint, on remarque que seul les hommes appartenant aux catégories les plus pauvres, lors de leur première union, se marient dans une proportion non négligeable avec une femme déjà divorcée (près de 17% des premières unions masculines) alors que cette proportion est négligeable dans les catégories moins pauvres ou aisées (entre 1 et 4% des unions). Lors de la seconde union ce phénomène persiste en effet en général, chez les classes moins pauvres environ 20-22 % des hommes épousent une femme divorcée. Cette proportion atteint 66 % chez les très pauvres. Comment interpréter cette différence de comportement ? Les hommes les plus pauvres ont-ils plus de difficultés à épouser une jeune femme encore célibataire ? Le coût du mariage et de la dot pour une femme divorcée est moins élevé que lorsqu'il s'agit d'une jeune fille.

De même c'est chez les femmes les plus pauvres que l'on trouve la plus forte proportion de femmes entrant en première union avec un homme déjà marié (respectivement 21% chez les très pauvres et 29% chez les pauvres alors que cette proportion est comprise entre 11 et 14% dans les catégories moins démunies). Ce sont également les femmes pauvres qui épousent en plus grande proportion des hommes divorcés (12% chez les plus pauvres et 6% chez les plus aisées). Paradoxalement lorsque l'on regarde la situation matrimoniale du conjoint au moment du remariage des femmes, les choses s'inversent : alors qu'environ la moitié des femmes pauvres ou très pauvres se remarient avec un célibataire, seulement 17 % des femmes appartenant à des catégories moins démunies sont dans ce cas. Lors de leur remariage elles épousent dans la plupart des cas un homme déjà marié. Serait-on en présence de deux marchés matrimoniaux ? Celui des pauvres, où les hommes mariables encore célibataires sont en grand nombre, et celui plus restreint que visent les femmes appartenant à des catégories plus aisées, et où les hommes célibataires ayant une situation économique correcte sont rares. Le remariage n'est alors possible qu'avec un homme déjà marié.

## 7 - Qu'en est-il de l'écart d'âge entre conjoints ?

Cette question s'avère délicate, car hommes comme femmes ont du mal à donner l'âge qu'avait leurs conjoints au moment du mariage<sup>4</sup>. Chez les hommes, l'écart d'âge entre conjoints lors de leur premier mariage est d'environ 9 ans pour les deux générations les plus anciennes. et 6 ans pour la plus jeune (1967-76). Au second mariage l'écart d'âge tourne autour d'une dizaine d'années. Chez les femmes, d'une génération à l'autre l'écart avec le conjoint diminue passant de 15 ans à 9 ans. Il est d'environ 13 ans au second mariage. Ces résultats sont d'une manière générale en adéquation avec les résultats des hommes : s'il est vrai que les hommes se marient avec toujours avec bien plus jeune qu'eux, les femmes s'unissent avec plus vieux qu'elles. Cette tendance semble se maintenir. Notons que plus la femme est instruite plus l'écart avec son conjoint tend à se réduire: près de 14 ans pour les non-scolarisées lors de la première union contre 9 ans environ pour les femmes ayant suivi des études secondaires ou plus<sup>5</sup>. Lors du remariage ces différences persistent (15 ans pour les non-scolarisées et 8 ans pour les plus instruites). Par contre on ne relève pas de grandes différences dans les écarts d'âges entre les conjoints selon niveau de richesse.

## 8 - Le certificat de mariage

Tant chez les hommes que chez les femmes on constate d'une génération à l'autre une désaffection pour le mariage civil. Largement majoritaire pour les générations les plus âgées, le mariage "enregistré" ne concerne que 20 % des unions chez les hommes nés entre 1967 et 1976 ou chez les femmes nées entre 1977-86. Lors du remariage la fréquence semble encore plus faible. Comment expliquer cela ? Plus on est instruit plus on a tendance à contracter un mariage civil. Est-ce les personnes scolarisées qui estiment avoir besoin d'un certificat de mariage<sup>6</sup>? Veux-t-on échapper aux contraintes du Code de la famille<sup>7</sup> et aux conséquences pécuniaires d'un éventuel divorce? Le certificat de mariage ne concerne-t-il que les personnes ayant un emploi salarié et pouvant bénéficier éventuellement de prestations familiales?

Tableau 59 : Possession d'un certificat de mariage par génération %

Cohorte	Hommes		Femmes	
	1 <sup>ère</sup> union	2 <sup>ème</sup> union	1 <sup>ère</sup> union	2 <sup>ème</sup> union
G1942-56	70	42	59	46
G1957-66	44	33	49	27
G1967-76	23	-	34	-
G1977-86	-	-	19	-

<sup>4</sup> L'enquête retrace l'ensemble des unions qu'a connu un individu, et il peut ne plus vivre au moment de l'enquête avec son premier ou son second conjoint. On ne peut donc comparer les âges des conjoints au moment de l'enquête.

<sup>5</sup> Les femmes qui ont suivi des études primaires se situant entre ces deux valeurs.

<sup>6</sup> En distinguant les critères de pauvreté ou de richesses, on retrouve le même effet que celui du niveau d'instruction les plus démunis n'éprouvent pas le besoin d'un certificat de mariage.

<sup>7</sup> Il est entré en vigueur au début des années 70 et les 3 dernières générations sont donc concernées.

Tableau 60 : Possession d'un certificat de mariage selon le niveau d'instruction (en %)

Cohorte	Hommes		Femmes	
	1 <sup>ère</sup> union	2 <sup>ème</sup> union	1 <sup>ère</sup> union	2 <sup>ème</sup> union
Non scolarisé	16	12	30	12
Primaire	27	45	40	45
Secondaire et plus	74	52	60	52

### 9 - La cohabitation

Les contraintes de logement sont importantes à Dakar et les conjoints ne cohabitent pas toujours immédiatement après le mariage. Contrairement à notre hypothèse, la proportion de couple qui ne cohabitent pas au début de l'union n'augmente pas. Environ 6 couples sur 10 cohabitent dès le début de l'union, et cette proportion varie peu d'une génération à l'autre. On ne note pas non plus une différence de comportement entre les catégories sociales.

Tableau 61 : Proportion de couples qui cohabitent dès le début de l'union (en %)

Cohorte	Hommes		Femmes	
	1 <sup>ère</sup> union	2 <sup>ème</sup> union	1 <sup>ère</sup> union	2 <sup>ème</sup> union
G1942-56	52	56	55	57
G1957-66	62	48	69	52
G1967-76	56	-	54	88
G1977-86	-	-	61	-

Le mariage est plus tardif à Dakar tant pour les hommes que pour les femmes. La pression sociale pousse au mariage, mais les conditions économiques défavorables qui perdurent contribuent à retarder l'entrée en union. Le mariage obéit de plus en plus à un choix personnel, où les parents interviennent peu. C'est essentiellement dans les relations de voisinage que se connaissent les futurs conjoints. Certaines caractéristiques se maintiennent ; la préférence lors du premier mariage d'épouser une personne célibataire, l'écart d'âge entre les conjoints demeure élevé (une dizaine d'années). Par contre le mariage est de moins formalisé devant les autorités municipales ou enregistré. Une part importante de ces mariages est suivie de divorce. Comment va évoluer la situation ?

### 10 - Le divorce moyen d'ascension sociale ?

La population sénégalaise, à 95 % musulmane, attache une grande importance aux recommandations de l'Islam sur le mariage, qui instaurent l'inégalité des rapports entre homme et femme. En effet, l'obéissance de la femme à son mari est un devoir religieux et un gage pour entrer au paradis. Les changements actuels dans la société sénégalaise se répercutent sur les relations conjugales et le divorce, longtemps considéré comme un risque social, devient de plus en plus fréquent.

Les rapports inégalitaires qui s'exercent au sein du couple résistent mal à l'évolution de la société sénégalaise tant dans le domaine de la scolarisation des filles, que dans le domaine économique où la paupérisation gagne. Pour subvenir aux besoins du ménage, de plus en plus de femmes sont conduites à exercer une activité rémunérée. Dans bien des cas, elles assurent à elles seules les revenus du couple, tout en restant sous l'autorité de leur mari. De ce fait, nombreuses sont celles qui souhaitent se libérer de la tutelle de leur conjoint. Le divorce est

encore mal perçu dans la société sénégalaise. Comme le mariage, il est réglementé par une juridiction musulmane qui n'assure pas l'équité entre l'homme et la femme<sup>8</sup>. En 1972, le droit civil sénégalais a réaffirmé dans le Code de la famille la légitimité du divorce. Cette reconnaissance légale permet à la femme de divorcer et d'obtenir des réparations quand les torts du mari sont reconnus. À Dakar, dans plus de 80 % des cas le divorce se fait à l'initiative de la femme. C'est pourquoi les femmes ont plus souvent recours au divorce judiciaire que les hommes. Parmi celles qui divorcent, moins de la moitié ont eu recours à la justice moderne. Le recours à la procédure judiciaire de divorce concerne essentiellement les femmes instruites appartenant à des catégories sociales moyennes ou aisées. L'absence d'engagement d'une procédure judiciaire traduit l'insuffisance ou la méconnaissance des femmes de leurs droits. Le recours à la justice ne traduit pas forcément la recherche d'avantages financiers, mais plutôt un souci de «légaliser» la séparation et d'avoir des perspectives de remariage.

À Dakar, la plupart des femmes profitent du divorce pour réorienter leur vie ou l'améliorer. Libérées de la contrainte conjugale et obligées de faire face à leurs besoins, les femmes exercent pratiquement toutes une activité rémunérée. Cette période leur permet de chercher un nouvel époux, souvent d'une catégorie sociale supérieure au précédent, sans subir la pression de leur entourage. Toutes les femmes divorcées aspirent au remariage. Alors que les hommes ont la possibilité, avec la polygamie, de choisir librement une nouvelle épouse, les femmes doivent passer par le divorce pour pouvoir opérer un libre choix de leur futur conjoint. À Dakar, les premiers résultats de l'enquête montrent que, 5 ans après le divorce, la moitié des femmes divorcées sont déjà remariées. Le divorce apparaît ainsi comme une période transitoire.

L'entrée en polygamie est une autre tendance forte chez les femmes divorcées, particulièrement parmi celles qui sont diplômées ou cadres. Le divorce apparaît comme une forme de résistance à une polygamie imposée et le remariage permet une polygamie choisie. Presqu'une divorcée sur deux se retrouve en union polygame après la première rupture d'union. Les femmes, appartenant aux classes moyennes ou aisées, qui souhaitent se remarier avec un homme de leur condition sociale choisissent ce type d'union, car le « marché matrimonial » n'offre guère d'autres possibilités.

Les femmes qui s'insèrent dans une union polygame ont plus de liberté pour exercer des activités économiques lucratives. Elles sont indépendantes, mais doivent prendre en charge les besoins de leur progéniture, le mari se limitant au minimum des besoins alimentaires du ménage. Il est important de noter que, pour un certain nombre de femmes, le divorce peut au contraire avoir des conséquences dramatiques notamment en termes de paupérisation. Beaucoup de femmes ont honte de recourir à la justice pour rompre leur union. Et dans le cas d'un divorce coutumier, l'homme n'est pas tenu de participer à l'entretien des enfants, ce qui place la femme dans une situation financière difficile, surtout lorsqu'elle ne dispose d'aucune source de revenus. Le divorce laisse une certaine place aux stratégies féminines. Il peut être considéré, dans certains cas, comme un phénomène libérateur et affranchissant pour les hommes comme pour les femmes. Pourtant, si les rapports de genre évoluent en faveur de la femme, leur nouveau rôle social est encore mal accepté.

---

<sup>8</sup> Ainsi, pour un divorce coutumier, l'homme n'a besoin que de deux témoins adultes pour répudier son épouse; alors que la femme peut tout au plus demander la séparation sans que la décision finale ne lui revienne.

## CHAPITRE 6 : SANTÉ DE LA REPRODUCTION : PREMIERS RÉSULTATS

Le volet sur la santé de la reproduction a été inclus dans le questionnaire biographique. Toutes les femmes âgées de 15 à 49 ans à qui a été administré ce questionnaire se sont vues poser un certain nombre de questions sur leurs idéaux de fécondité, les pratiques de planification familiale et sur la communication avec le conjoint autour du projet de descendance. Nous présentons ici les premières analyses descriptives des données relatives au module 6 du questionnaire biographique. La mise en perspective de ces données avec celles des autres modules du questionnaire biographique traitant des caractéristiques et des parcours économiques sera réalisée dans la seconde étape du projet.

### I. NIVEAUX ET IDÉAUX DE FÉCONDITÉ

L'observation des niveaux de fécondité dans les différentes cohortes souligne la baisse d'intensité de la fécondité au cours des générations qui correspond aux tendances observées dans les enquêtes nationales. La fécondité des deux plus jeunes générations reste incomplète puisque celles-ci n'ont qu'entre 25-34 ans et 15-24 ans au moment de l'enquête et sont encore au tout début de leur vie féconde, mais elles connaissent déjà une descendance nettement plus faible que leurs aînées au même âge. A 30 ans, la génération 1967-76 a deux fois moins d'enfants que la génération la plus âgée (1942-56) au même âge.

Tableau 62 - Nombre moyen d'enfants selon la cohorte et par âge

Cohorte	15 ans	20ans	25ans	30ans	35 ans	40 ans	45 ans
1942-56	0,06	0,91	2,36	3,79	4,80	5,42	5,61
1957-66	0,03	0,57	1,66	2,58	3,37	4,12	
1967-76	0,01	0,48	1,18	1,65			
1977-86	0,01	0,28					

Sur l'ensemble 40,3 % des femmes ayant déjà eu des enfants déclarent de plus en vouloir. Dans le groupe des femmes mariées, celles en union polygame déclarent nettement plus souvent ne plus vouloir d'enfant que celles en union monogame : 57,9 % contre 35,4 %. (Tableau 63). On remarque que les femmes divorcées et, bien que dans une moindre mesure les veuves, sont relativement enclines à vouloir encore des enfants. Ceci suggère qu'elles nourrissent l'espoir de pouvoir tenter un autre mariage leur permettant de compléter leur projet de fécondité.

Tableau 63 - Proportion de femmes souhaitant encore avoir ou non des enfants selon le statut matrimonial

Souhaite d'autres enfants	Célibataire	Monogame	Polygame	Divorcée	Veuve	Total
Oui	78,3	64,6	42,1	72,5	45,0	100
Non	21,7	35,4	57,9	27,5	55,0	100

Tableau 64 - Raisons invoquées pour ne plus vouloir d'enfants parmi les femmes mariées

Raison invoquée	%
En a déjà suffisamment	47,3
La vie est chère	30,5
Problèmes de santé	16,9
Autre	5,25

Les femmes mariées qui ne veulent plus d'enfants invoquent en priorité le fait qu'elles en ont déjà suffisamment (tableau 64). Le coût de la vie et par conséquent la conscience de la charge que représente un enfant, constitue la deuxième raison la plus invoquée avant les problèmes de santé. Ces deux raisons ne sont d'ailleurs pas exclusives.

Tableau 65 - Proportions de femmes mariées ayant discuté avec leur mari du nombre d'enfants à avoir

En ont discuté avec le mari	Sont tombés d'accord
42,2	86,2

Les projets de constitution de la famille sont relativement peu souvent l'objet d'une négociation entre époux. En effet, moins de la moitié des femmes mariées déclare discuter avec leur mari du nombre d'enfants à avoir. Cependant, dans la majorité des cas, les couples qui en discutent tombent d'accord sur le nombre à avoir. Il y aurait 14 % de couples qui ne parviendraient pas à s'entendre sur la taille de leur descendance. Il serait intéressant de voir comment sont gérées ces discordes et quel avis, celui de l'homme ou de la femme, l'emporte finalement (tableau 65).

## II. ATTITUDES FACE À LA CONTRACEPTION

Plus du quart des femmes interrogées déclare recourir à un moyen pour contrôler leur fécondité au moment de l'enquête et dans la majorité des cas (87 %) la méthode choisie est moderne (tableau 66). Les taux de prévalence contraceptive les plus élevés sont ceux observés dans les situations de divorce et de veuvage (plus de la moitié des femmes sont utilisatrices d'un moyen de contraception à plus de 70 % moderne).

Tableau 66- Proportion de femmes utilisant un moyen de contraception au moment de l'enquête selon l'état matrimonial

Etat matrimonial	Utilise un moyen quelconque	dont moyen moderne	Moyen traditionnel
Célibataire	10,9	91,4	8,6
Monogame	33,8	86,2	13,8
Polygame	29,7	81,6	18,4
Divorcée	52,1	94,9	5,1
Veuve	53,8	71,4	28,6
Ensemble	27,8	86,6	13,4

Les femmes mariées utilisent relativement moins la contraception, mais les taux ne demeurent pas moins assez élevés (30 % chez les polygames et 34 % chez les monogames). Là encore, les méthodes modernes sont les plus utilisées (dans plus de 80 % des cas).

On peut toutefois nuancer l'importance relative du recours à la contraception chez les femmes mariées si l'on tient compte du fait qu'une part non négligeable d'entre elles pense avoir mis au monde suffisamment d'enfants (voir tableau 63). Si l'on observe ce groupe précisément, il apparaît que moins de la moitié des femmes mariées déclarant ne plus vouloir d'enfant utilise effectivement un moyen de contraception (tableau 66 bis).

Tableau 66bis- Proportion de femmes mariées ne voulant plus d'enfants qui utilisent un moyen de contraception

Type d'union	%
Monogame	43,1
Polygame	38,0
Ensemble	41,3

Les femmes monogames agissent plus souvent que les polygames en accord avec leurs aspirations puis que 43 % d'entre elles ne veulent plus d'enfants et pratiquent la contraception (moderne ou traditionnelle) alors que 38 % des femmes en union polygames sont dans ce cas seulement. Ces résultats montrent qu'il existe des besoins non satisfaits de planification des naissances parmi les femmes mariées à Dakar.

Le fait que 13 % des femmes recourent à une méthode traditionnelle de limitation des naissances suggère soit un problème d'accès à la contraception moderne à Dakar, soit un problème de qualité de l'offre, c'est-à-dire de son adéquation avec les attentes des femmes. Dans la mesure où à Dakar l'offre de contraception est nettement plus importante qu'ailleurs dans le pays, il est probable que la deuxième possibilité se vérifie effectivement. Ceci constitue un autre aspect qui devra être exploré lors d'investigations qualitatives.

Les femmes célibataires sont celles qui recourent le moins à une méthode quelconque de contraception. Cette information est d'autant plus importante qu'une part importante d'entre elles a déjà eu des enfants. En effet, les naissances hors mariage ne sont pas rares dans la capitale : au moment de l'enquête, plus d'une femme célibataire sur dix (11,7 % précisément) ont au moins un enfant. Il y a donc matière à creuser le cas de cette catégorie spécifique. Les naissances avant le mariage sont-elles le fruit de grossesses non désirées ? (Ce qui révélerait alors d'éventuelles carences dans l'accès des jeunes filles à la contraception). Sont-elles des stratégies de fécondité intégrées à un projet de mariage qui aurait été différé pour diverses raisons ? L'approche qualitative permettra d'éclairer ces différents aspects.

Bien que les femmes célibataires soient la catégorie où la prévalence contraceptive est la plus faible, plus du tiers des femmes célibataires déclare avoir un partenaire. A elle seule cette information suggère une forte demande non satisfaite de contraception. Néanmoins, il apparaît qu'être impliquée dans une relation amoureuse ne se traduit pas nécessairement par une sexualité active. Une grande majorité des femmes célibataires ayant un partenaire prétendent ne pas avoir de rapport sexuel (près de 80%) (tableau 67).

Tableau 67 - Proportion de femmes non mariées ayant un partenaire, selon le statut matrimonial et par de celles se déclarant sexuellement actives

Statut matrimonial	% de celles ayant un partenaire	Dont inactives sexuellement
Célibataire	37,2	78,6
Divorcée	40,6	31,3
Veuve	11,3	46,1

Les femmes divorcées et dans une moindre mesure les veuves sont également dans ce cas. L'absence de relations sexuelles est cependant nettement moins forte. Le fait d'être hors mariage pour une femme, signifie qu'elle est sujette à être courtisée ; mais, là encore, cela ne se concrétise pas nécessairement à une relation intime aboutie. Le cas des veuves est un peu particulier car ce statut implique souvent pour les femmes d'être placées sous l'autorité d'un homme qui se substitue au mari et en hérite des mêmes droits, sans que dans la réalité quotidienne la relation ne soit effectivement consommée (forme de lévirat).

Il reste que nous travaillons dans une société où les règles sociales exercent une pression relativement forte sur les individus. La sexualité des jeunes est socialement mal perçue et souvent non reconnue. Il n'est pas exclu que les réponses que nous avons obtenues traduisent davantage une norme (répondant à une image socialement correcte) qu'à un comportement effectif. Néanmoins le chiffre des naissances hors mariage laisse ouvert l'interprétation d'un manque, voire d'un échec, de contraception.

Tableau 68 - Raison de non utilisation de la contraception

Raison invoquée	%
Pas de rapport sexuel	26,4
Rapports sexuels peu fréquents	4,8
Raison biologique* ou allaitement postpartum	19,4
Veut un enfant	12,5
Contre la contraception	1,5
Mari pas d'accord	4,4
Interdit par la religion	5,9
Ne connaît pas les méthodes existantes	2,2
Peur des effets secondaires	7,7
Ne sait pas où s'en procurer	0,37
Autre	15,02

\* *Enceinte, ménopause, stérile*

L'absence de rapports sexuels ou le fait de vouloir un enfant sont les raisons les plus souvent invoquées pour justifier le non recours à la contraception. Les raisons biologiques, c'est à dire le fait d'être enceinte, d'être en période postpartum ou encore d'être stérile constitue également une réponse fréquente.

En dehors de ses raisons qui renvoient soit à une incapacité biologique soit à un désir de maternité, on note des réticences liées à la crainte des effets secondaires (dans 7,7 % des cas). En revanche, une part très peu significative de femmes ne l'utilise pas faute de savoir l'endroit où s'en procurer. Il apparaît ainsi que le non recours à la contraception est moins le fait d'un problème de disponibilité qu'une méfiance envers les méthodes elles-mêmes<sup>1</sup>. La volonté de respecter les préceptes religieux, l'opposition du mari sont, dans l'ordre, deux autres raisons invoquées. Absence de motivation clairement justifiée, méfiance et principes sociaux et culturels sont donc les principales barrière à l'utilisation de la contraception dans notre échantillon.

Tableau 69 - lieu d'approvisionnement des femmes qui utilisent la contraception

Lieux d'approvisionnement	Pourcentages
Hôpital	28,1
Autres centre de santé	13,9
Centre de PF	28,0
Clinique	1,1
Pharmacie	15,2
Médecin	1,9
Parents	1,6
Autre	6,7
Non déclaré	3,4
Ensemble	100
Effectif total	108

L'hôpital, les centres de santé et les centres de planification familiale constituent les deux points majeurs d'approvisionnement des utilisatrices de moyens de contraception. Une proportion non négligeable d'utilisatrices se procure les contraceptifs directement à la pharmacie, bien que l'on ne sache pas si ces femmes viennent avec une prescription ou pas.

Dans l'ensemble cette répartition fait état d'un cadrage institutionnel de la distribution de la contraception particulièrement bon. Les sources d'approvisionnement hors des structures bio médicales ou paramédicales étant assez faibles.

<sup>1</sup> Il convient de souligner également que la raison liée au coût des méthodes n'a pas été citée dans les réponses.

### III. PREMIÈRE ANALYSE EXPLICATIVE DE LA FÉCONDITÉ

Tableau 70 : Régression sur le nombre d'enfants nés vivants

	<i>P</i>	
<b>Age (15-19 ans)</b>		
20-24 ans	0,525	-0,1925
25-29 ans	0,618	0,1562
30-34 ans	0,014	0,8037
35-39 ans	0,000***	1,5682
40-44 ans	0,000***	2,1498
45-49 ans	0,000***	2,9267
<b>Instruction (non scolarisée)</b>		
Primaire	0,041**	-0,3992
Secondaire	0,002***	-0,7078
<b>Religion (Tidiane)</b>		
Mouride	0,086	0,3529
Khadria	0,765	0,1583
Layène	0,503	0,4186
Autres musulman	0,117	-0,4416
Chrétien	0,202	-0,4053
<b>Ethnie (Wolof)</b>		
Lebou	0,327	0,3246
Toucouleur	0,292	0,2681
Peul	0,754	-0,1141
Mandingue	0,706	0,1970
Sereer	0,687	0,1019
Diola	0,075	0,6752
Autres	0,382	0,2358
<b>Etat matrimonial (célibataire)</b>		
Monogame	0,000***	2,1685
Polygame	0,000***	2,1069
Divorcée	0,009***	0,8720
Veuve	0,000***	2,1339
<b>Niveau socioéconomique (très pauvre)</b>		
Pauvre	0,273	-0,2642
Faible	0,088	-0,4307
Moyen	0,092	-0,4760
Aisé	0,000***	-1,2086

Comme on peut s'y attendre, le nombre d'enfants par femme est fortement influencé par l'âge. Le fait d'appartenir à une classe d'âges supérieure à 34 ans augmente considérablement les chances d'avoir un nombre élevé d'enfants. Le niveau d'instruction s'avère également déterminant pour le nombre d'enfants. En effet, le fait d'être allé à l'école et de surcroît d'avoir atteint le niveau secondaire diminue les chances d'avoir des enfants par rapport aux femmes non scolarisées. L'ethnie et la religion n'ont en revanche pas d'impact significatif sur la fécondité des femmes.

L'état matrimonial lui intervient de manière très significative. Quel que soit le statut, le fait d'être mariée ou de l'avoir été à un moment donné, influence positivement le nombre d'enfants. Cependant, l'effet varie en fonction du statut considéré. Le divorce a, toutes choses égales par ailleurs, un impact relativement moins fort sur le nombre d'enfants.

Enfin, le statut socio-économique du ménage d'appartenance joue un rôle important. Plus il s'accroît, plus la fécondité baisse. La relation devient très significative pour les groupes situés en haut de la pyramide. Les femmes des ménages aisés ont en effet nettement moins d'enfants que celles de la catégorie des plus pauvres.

Cette première analyse exploratoire des données, brosse un paysage général des attitudes et comportements de fécondité et de régulation des naissances dans notre échantillon. Le but du module sur la santé de la reproduction dans le questionnaire biographique est de pouvoir déterminer le profil général des comportements de santé de la reproduction des femmes et de le mettre en relation avec leur histoire socio-économique. Plus précisément, nous souhaitons dégager les liens qui s'établissent entre le parcours professionnel des femmes et leurs comportements dans le domaine de la reproduction en mettant l'accent sur les différences selon les catégories socio-économiques.

Cet aspect de l'analyse fera donc l'objet de la seconde étape du projet. Partant des résultats que nous obtiendrons, nous constituerons un sous échantillon de personnes à interroger afin d'approfondir certains aspects sur les logiques individuelles et le vécu des histoires professionnelles et des projets de maternité.

## CONCLUSION

Dix ans après nos premiers travaux à Dakar, cette nouvelle étude propose de faire un bilan des changements en cours dans la capitale. Alors que dans les travaux antérieurs, l'approche privilégiait une démarche statistique mettant en relief les différences entre générations, notre présente démarche introduit deux autres dimensions essentielles des dynamiques sociales : celle des classes sociales et celle du genre. En effet, le caractère chronique de la crise à Dakar incite à s'interroger sur la question de la fragmentation sociale et plus particulièrement sur l'évolution des classes moyennes, catégorie aux contours généralement mal définis et qui, de par son statut intermédiaire entre deux positions (précarité et aisance), est très sensible aux fluctuations socio-économiques. L'affaiblissement du statut social et économique des jeunes hommes laisse présager d'importantes modifications des relations intergénérationnelles de même qu'un ré-aménagement des relations hommes/femmes et des rôles parentaux.

Le premier bilan présenté ici se veut avant tout exploratoire. Un certain nombre d'enquêtes ont été réalisées. Leur méthodologie est présentée en détail, en particulier les coefficients d'extrapolation. La définition des catégories sociales reste à approfondir, mais la première échelle retenue possède déjà une certaine pertinence et permet de mettre en évidence une certaine hiérarchisation sociale.

Dans le domaine de la scolarisation les progrès sont indéniables, en particulier pour la scolarisation des filles qui progresse. Mais si plus en plus d'enfants vont à l'école, ils y restent moins longtemps et les abandons scolaires se multiplient. Quelles sont les familles les plus affectées par ce phénomène ?

Le marché du travail à Dakar semble saturé faute d'offres d'emplois modernes et où l'emploi précaire semble prédominer. Les nouvelles générations semblent s'adapter à la nouvelle structure du marché du travail et ne plus espérer vainement un emploi salarié moderne. L'apprentissage connaît un certain regain. Mutations scolaires et mutations sur le marché du travail vont-elles de paire ? Toutes les catégories sociales sont-elles affectées ?

Le premier mariage est de plus en plus tardif en particulier pour les femmes. La suite des travaux permettra d'essayer de mieux appréhender les causes de recul de l'âge au mariage. La mobilité matrimoniale est importante à Dakar, et on essaiera de voir les modalités de l'après divorce à Dakar, dans leurs aspects économiques et sociaux. La fécondité diminue fortement sans que la pratique de la contraception se développe pour autant.

Plusieurs indicateurs montrent que le statut des femmes change : scolarisation plus importante, avec toutefois une fréquentation relativement courte, une pratique de l'apprentissage qui tend à se développer, parmi les femmes actives une proportion de salariées (précaires) qui tend à augmenter. Le rôle des femmes change, leur statut se modifie-t-il aussi ?

D'autres questions concernent l'évolution du statut des jeunes. La seconde partie du rapport répond déjà en partie sur un certain nombre d'interrogations concernant la prise de rôle des jeunes à Dakar.

## Bibliographie

- Adjamagbo Agnès, Antoine Philippe, 2002 : Le Sénégal face au défi démographique, in *Sénégal : Du "socialisme" à l'ajustement structurel. Quelles politiques pour le XXI<sup>e</sup> siècle?* Volume II, Sous la direction de Momar Coumba Diop, Paris, Karthala, p. 375-411.
- Antoine Ph., Ouédraogo D., Piché V.(eds), 1998, *Trois générations de citoyens au Sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako*, L'Harmattan, collection : Villes et entreprises, Paris, 276 p.
- Antoine Ph. Bocquier Ph., Fall A.S., Guissé Y. Mb, Nanitélamio J., 1995, *Les familles dakaroises face à la crise*, IFAN-ORSTOM-CEPED, Dakar, 209 p.
- Bardem Isabelle Sévédié, 1997, *Précarité juvéniles en milieu urbain africain*, Paris, Harmattan, 256 p.
- Bocquier Ph., 1996, *Insertion et mobilité professionnelles à Dakar*, ORSTOM éditions, collection Etudes et thèses, Paris,
- Bocquier Ph., 1995, L'insertion professionnelle des jeunes à Dakar ; In : Antoine Ph. ; Diop A. B., *La ville à guichets fermés ? Itinéraires, Réseaux et insertion urbaine*, Séminaire IFAN-ORSTOM " Processus d'insertion Urbaine et Itinéraire Résidentiels Professionnelle et familiaux" ; p. 118-149
- Bop C., 1995, Les femmes chefs de famille à Dakar, *Afrique et développement*, vol. XX, N°4
- Diop M.C., 1992, *Sénégal, trajectoires d'un État*, (sous la direction de), série des Livres du CODESRIA, Karthala, Paris.
- Diop A.B., 1985, *La famille Wolof*, Paris, Karthala.
- Durouflé G., 1994, *Le Sénégal peut-il sortir de la crise? Douze ans d'ajustement structurel au Sénégal*, Paris, Khartala
- Fall Abdou Salam, 2001, *Enquête perception de la pauvreté au Sénégal (EPPS)*, PNUD/DPS, Dakar, juillet.
- Ndoye T., 1999, *L'impact de l'activité économique des femmes sur les rôles et statuts familiaux*, Université Cheikh Anta Diop, mémoire de maîtrise.
- Ministère de l'Économie et des Finances et du Plan (Direction de la Prévision et de la Statistique) ; DHS – Macro International, 1998 : *Enquête démographique et de santé au Sénégal 1997 (EDS III)*, Dakar, Calverton, 238 p.
- Ministère de l'Économie et des Finances et du Plan (Direction de la Prévision et de la Statistique) ; 1997a : *Enquête sénégalaise auprès des ménages – ESAM. Rapport de synthèse*, Dakar, 177 p.
- Ministère de l'Économie et des Finances et du Plan (Direction de la Prévision et de la Statistique) ; 1997b : *Enquête sur les dépenses des ménages de la capitale – EDMC. Rapport national*, Dakar, 41 p + annexes.
- Poirier J., Clapier-Valladon S., Reybaut P., 1993, *Les récits de vie, théories et pratiques*, PUF, Paris, coll. « le sociologue ».
- Sy H., 1999, *Le rôle de la famille et de l'école dans la production des inégalités scolaires au Sénégal*, Université Cheikh Anta Diop, thèse de doctorat d'état ès lettres et sciences humaines (sociologie).

PARTIE II  
LES JEUNES

## I. CONTEXTE DE PRÉCARITÉ ET JEUNESSE À DAKAR

Il est remarquable de constater que si dans les années 90, notre équipe de chercheurs de l'IFAN et de l'ORSTOM (actuellement IRD) a abouti à la conclusion selon laquelle à Dakar «les jeunes vivent la crise, les aînés la supporte», une décennie plus tard, les changements sociaux intervenus dans la reconfiguration de la famille dakaroise tendent vers une plus forte sollicitation des cadets (Fall 2001). En effet, le constat majeur qui se dessine est que les recompositions sociales en cours à Dakar sont largement tributaires de l'amenuisement progressif des ressources des aînés qui sont défaits et obligés de «lâcher des pans de leurs responsabilités domestiques». Par conséquent, la nouvelle donne conduit les jeunes à faire davantage irruption dans le processus de «rafistolage» des revenus du ménage dans le contexte d'une économie domestique de «bout à bout».

De ce qui précède, il est clair que la logique dominante du bricolage structure les ressources des ménages des Dakarois. Elle consiste à mettre les ressources de manière bricolée pour répondre aux sollicitations basiques et montre ainsi l'émergence d'une «culture de l'aléatoire». Tout se passe comme si, l'instabilité était devenue une règle de vie. Quant au cadre de vie, son niveau de dégradation est tel que ses occupants ont tendance à développer des capacités de vivre la privation et l'inconfort. Au niveau comportemental, c'est la domestication et la banalisation des contre valeurs, hissées comme règle de vie: la cohabitation avec les souillures et les déchets n'est pas toujours la priorité dans les stratégies de vie. La précarité qui constitue ainsi la forme la plus achevée de la pauvreté dans l'agglomération urbaine dakaroise permet de réaliser une corrélation nette entre le dénuement économique et l'affaiblissement des liens sociaux. La quadrature de ce système, reste la perte de dignité et la production d'habitus légitimant les diverses formes de déshumanisation auxquelles, les acteurs sociaux sont appelés à subir.

Au niveau psychosociologique, il est noté une régression voire une perte de capacité des acteurs qui développent des tendances de culpabilisation en doutant d'eux-mêmes, à cause des stigmates et différentes amputations que leurs conditions de vie et de survie exigent. Ces déficits favorisent moins les acteurs précarisés qui ne sont pas suffisamment outillés pour supporter la concurrence imprimée par la nouvelle donne quant à l'accès aux ressources et autres retombées de la modernité.

Dans ce sens, la précarité est «disqualifiante» car, elle offre un plateau qui reste nettement en de ça du standard de la réalisation de soi tant au niveau social, économique, culturelle qu'au plan politique. De plus, au-delà de la de la privation et du renoncement, la précarité est caractérisée aussi par un état de carences et d'angoisses fragilisant les acteurs, qui sont exposés à une situation où les risques deviennent la règle. Dans ce cas, la précarité désigne cet état de régression dans laquelle se trouvent placées des catégories socio-économiques branlantes qui ont perdu leurs capacités reproduction.

En marge du contexte socio-économique dégradant, le contexte géographique et environnemental des quartiers pauvres de Dakar peut aussi se présenter comme facteur de vulnérabilité des acteurs notamment ceux résidants dans les zones pauvres périphériques. En effet, de l'avis de certains acteurs, la dégradation du cadre de vie reste la forme de précarité la plus destructurante puisqu'elle imprime une incapacité à se défendre chez les populations concernées. Ici, les acteurs perdent le contrôle du processus de socialisation des enfants notamment leur scolarisation à cause des inondations permanentes entraînant un processus

interminable de nomadisation et une destruction de l'unité domestique familiale. Dans ce contexte, c'est encore l'incertitude qui est érigé en règle de vie. Qui plus est, les habitations en périphérie vivent souvent sans dispositif minimum d'hygiène, ni toilette, ni latrines. Les quartiers périphériques sont enclavés et sont le théâtre d'une insécurité quasi permanente. L'auto disqualification quant à l'accès aux ressources du fait d'une appropriation négative des stigmates de classes et de groupes sociaux à obtenir un travail stable crée une angoisse existentielle, un stress permanent chez les populations les plus précarisées.

L'espace domestique est devenu un cadre de services payants. En effet, l'irruption de la vente à l'infra détail et de nouveaux type de service favorise le décloisonnement espace domestique/espace économique : c'est le lieu de vente de la nourriture adaptée au pouvoir économique des acteurs concernés. Cette situation est décrite comme suit «*les étalages de fruits et légumes de second choix aux moindres portions de détail, de pains secs, de friperie, le lavage des habits, la coiffure, etc. Les aliments pour pauvres font leur apparition en se créant une nouvelle identité : «ndambe» (sauce piquante au haricot local), «pain rasi» (pain sec), etc.*» (EPPS 2001)

Face à ces péjorations des temps nouveaux, le secteur informel semble constituer la seule alternative possible pour asseoir une signification sociale chez certains acteurs. Dans le secteur public et privé se recrutent d'avantage les nouveaux pauvres. Ces derniers sont surtout les déflatés, les candidats au départ volontaires, les jeunes diplômés placés dans une position d'interminables stagiaires et les jeunes sevrés prématurément en l'absence de transmission de patrimoine.

L'irruption des classes moyennes dans l'espace de la précarité constitue pour ces derniers un point de rupture et introduit une nouvelle trame à la généralisation de la pauvreté urbaine. Les nouveaux pauvres sont aussi les familles dont l'unique pourvoyeur de ressources décède ou atteint l'âge de la retraite sans que la relève ne soit assurée.

Une autre quadrature qui étouffe les classes pauvres est le desserrement progressif des liens sociaux. Tout se passe de nos jours comme si, les plus pauvres étaient mis en quarantaine par la société, ne jouissant d'aucuns lien fort en terme de sociabilité encore moins de soutien. Ce jeu social fonctionne comme si les potentiels interlocuteurs «suspçonnaient une contagion au contact du pauvre».

Dans ce contexte, les liens horizontaux (au sein de groupes de pairs) fonctionnent plus que liens de verticaux qui assuraient traditionnellement la prise en charge des jeunes adolescents. Chez les jeunes, le cercle d'amitiés et de relations se restreint au sein des groupes d'appartenance.

Toutefois, les acteurs sociaux ne développent pas toujours des attitudes d'inertie face à la précarité. Partout, des initiatives sont conçues et mises en pratique en terme de stratégies offensives ou défensives en vue de maintenir un certain niveau de vie face à la nouvelle donne.

**Les femmes** ont désormais dépassé leur rôle classique de gestionnaires de l'espace domestique et ont fait un grand pas dans la mobilisation des ressources. Cette nouvelle distribution des rôles déteint sur les rapports sociaux de sexe. Les femmes au même titre que les hommes ne vivent plus simplement la crise mais elles la supportent. Les tontines et les autres formes de mutuelliste ainsi que leur relative facilité d'accès au secteur informel, leur

permettent d'arracher non sans difficultés les ressources pour faire face au déficit de revenu dans l'espace domestique.

**Les jeunes** cherchent des raccourcis et renoncent de plus en plus aux longues études, l'accès aux hautes fonctions bureaucratiques ou technocratiques. Ils adhèrent à la nouvelle culture de l'immédiateté. L'ailleurs, cristallisé ici par la migration est devenue l'alternative de l'heure, elle est perçue comme la voie la mieux en phase avec la nouvelle culture de l'immédiateté : être riche et tout de suite. Les jeunes scolarisés à Dakar sont devenus les premiers candidats à la migration internationale. Pour cela, ils se sont aussi appropriés la nouvelle stratégie centrée sur le rafistolage pour financer tout ou une partie de leur départ. Les billets arrivés-payés sont proposés à leurs parents par des intermédiaires qui demandent en gage un titre foncier d'un des membres de la famille.

**Les parents** quant à eux misent sur le maintien des jeunes actifs dans l'univers domestique familiale. Cette stratégie est soutenue par l'économie du bout à bout qui se fragilise davantage lorsque les moyens entament un processus d'éclatement. Ici, la prise de rôle des jeunes est assujettie à l'accès aux ressources par l'emploi. Pour survivre, des stratégies d'amputation sont développées à l'échelle domestique. Il s'agit par exemple de mettre en location une partie de la maison et cohabiter avec les locataires au prix de la promiscuité, de passer le moins de temps dans l'espace domestique en particulier pour les hommes et les actifs jeunes en vue d'éviter d'être sollicité dès qu'un besoin nécessitant des dépenses s'impose, de réduire le nombre de repas journaliers, d'être un abonné de la location non payé en attendant une longue procédure d'expulsion, achat au détail pour tout, emprunt d'habit, troc etc. (Fall 20001)

Globalement, même si les ressources domestique s'amenuisent, on note des mécanismes de solidarité fondés sur la rétribution intergénérationnelles. Celles-ci sont formulées par une différenciation des attentes. Dans la configuration actuelle de la distribution des attentes, tout se passe comme si la plus jeune génération était appelée à prendre en charge l'ascendance. Dans ce contexte, les parents s'attendent à ce que les enfants prennent la relève : «*waajuur wu sañoon, boo demee bu manatoo sa doom men laa wuutu*» (s'il revenait aux parents de décider, ils feraient tout pour que le jour où il leur serait difficile d'assumer toutes les charges les afférents, leurs enfants puissent prendre la relève). Aussi, la polygynie est-elle considérée comme une manifestation de cette perception de l'enfant. «*ku bari ay taaw doo torox*» (l'obtention de plusieurs fils aînés de mères différentes est une assurance vie). Ici, on met en compétition les enfants notamment les demi-frères et les demi-sœurs. Une telle structuration sociale fonctionne comme si les jeunes générations contractaient une dette vis-à-vis de leurs aînés. Cette dette peut être diversement vécue selon les classes sociales aux quelles les familles appartiennent et selon le genre. Toutefois, il n'en reste pas moins que toute la jeunesse semble intégrer cette perception «d'endetté sociaux», de chargés de missions que le social global a construit autour de ce type d'acteur.

Chez les filles les attentes ont évolué de la manière d'être, du savoir-faire et du savoir-être en vue de devenir une compagne idéale à des attentes d'ordre strictement économiques. Cette forme d'attente rend intelligibles la quasi-banalisation des stratégies de survie centrées sur multipartenariat et la ruse. Ces formes d'attentes évoluent peu sensiblement d'une classe sociale à une autre.

En somme, des recompositions notables sont en cours à Dakar et dans son agglomération. Et, il serait important d'étudier les différentes modes de négociation et d'expérimentation que les jeunes font dans un tel contexte. L'objectif de cette présente recherche consistera donc à

évaluer les mécanismes et le vécu dans le processus de passage de l'adolescence à l'âge adulte.

Ainsi, comme précédemment annoncé, si le contexte général de survie dans la précarité impose le partage des responsabilités à l'échelle domestique et familiale, la question de recherche qui découle de cette constance et qui structure la présente étude est : est-ce que les prises de rôle des jeunes s'accompagnent d'une prise de décision dans l'espace familiale et domestique ?

Cette question de recherche se décline en cinq (5) composantes :

En quoi les prises de rôle influencent les statuts et les rôles ?

Est-ce qu'on peut en inférer qu'on assiste à une entrée anticipée dans la sphère des prises de décisions ?

Par rapport à la prise de rôle, quel écart différentiel peut-on noter selon les classes sociales soumises à cette présente étude ?

Peut-on affirmer que le contexte est à l'émergence de nouveaux statuts sociaux ?

Ces nouveaux statuts conférés ou acquis par les jeunes générations sont-ils en conflits avec les statuts classiques, ceux des aînés ?

Il importe de signaler que les problèmes abordés sont analysés sous le triple prisme de :

La classes sociales,  
De la relation intergénérationnelle,  
De la relation genre.

## II - MÉTHODOLOGIE

L'entrée dans la vie adulte est le processus par lequel l'individu, par le franchissement de certains événements (mariage, accès à l'emploi, etc.), devient capable de sortir d'une situation de dépendance pour intégrer une position sociale plus valorisante. L'acquisition d'un nouveau statut fait de lui un acteur social capable de gérer des rôles stratégiques (prise de décisions, de responsabilités matérielles et symboliques) dans le cadre du fonctionnement et la reproduction de son groupe d'appartenance. Elle peut s'appréhender, sans doute, en termes de statistiques, d'énumération d'effectifs et agrégats d'ordre macro. Mais du point de vue de la recherche socio-anthropologique, elle est avant tout un vécu. Par conséquent, elle constitue une étape charnière de rupture et de construction de la position sociale d'adulte. Ainsi, l'approche qualitative a été adoptée dans cette partie de l'étude pour comprendre et interpréter la période d'entrée dans la vie adulte ainsi que des mécanismes y affaissant.

Dans cette étude l'option a été de pister des thèmes féconds, des typologies intéressantes, des regroupements significatifs. Cette préoccupation a conduit à faire un focus sur le vécu de ces acteurs et le sens qu'ils attribuent à leurs interactions réciproques. Les méthodes qualitatives de recueil et d'analyse qui ont été utilisées s'appuient sur quelques canevas de base.

Il serait vain, de tenter pour cette phase d'enquête qualitative de réaliser une étude exhaustive de la population concernée par la présente étude. Aussi, fallait-il interroger un nombre plus ou moins restreint de personnes, correctement choisies en vue d'apporter autant d'informations que possible et rendre intelligible le vécu des acteurs concernés.

L'échantillonnage de l'enquête qualitative est effectué à partir d'une base de sondage déjà existante, subdivisée en 3 strates (moyennes /aisées, intermédiaires et pauvres). De plus, un

choix raisonné a permis de se focaliser sur des quartiers qui sont situés dans le centre, la semi-périphérie et la périphérie.

Ainsi, 5 quartiers ont été choisis en fonction des niveaux de pauvreté prédéfinis que sont :

- Médina Gounas et Hann-Pêcheur (quartier pauvre),
- SICAP Liberté5 et Médina (quartier intermédiaire)
- HLM Grand Médine (quartier moyen/aisé)

## 1 - Les critères de choix de l'échantillonnage

Certains critères ont permis de structurer le procédé d'échantillonnage de l'enquête qualitative. ce sont :

### *La diversité des milieux :*

Le choix de quartiers ayant différents niveaux de vie, standings économiques et résidentiels tout aussi inéquitable permet une lecture plus couvrante des phénomènes soumis à l'étude.

### *La diversité des couches sociales :*

Si le focus centré sur la diversité des milieux permet une lecture extensive des phénomènes, celle centrée sur la diversité des couches sociales aura l'avantage de mettre en exergue les spécificités propres à chaque unité d'observation en vue de procéder à des analyses approfondies à l'intérieur de chaque strate pris séparément. Ce procédé semble d'autant plus important que l'on se situe sur l'hypothèse selon laquelle certains facteurs explicatifs peuvent être différents d'une catégorie à une autre.

### *Articulation centre périphérie :*

L'approche centrée sur la diversité des milieux aura l'avantage d'indiquer sur la spécificité de certaines catégories en terme de modes de distribution d'arrangements multiples, de logiques des acteurs, de stratégies et réseaux sociaux à l'échelle micro-locale. Toutefois, elle ne permet pas de cerner les interactions et articulations qui existent entre les zones eco-urbaines notamment entre centre et périphérie. Aussi, l'intégration de l'approche interactionniste entre le centre et la périphérie permet-elle de retrouver cette dimension centrale de la présente étude.

### *L'établissement d'une base de comparaison*

Conformément à une certaine tradition en matière de recherche socio-anthropologique qui pose la comparaison comme un référentiel méthodologique de base, l'objectif de ce choix est d'arriver à poser le cadre structurant d'une base de comparaison. L'écart différentiel qui constitue le socle de cette étude, porte essentiellement sur le groupe de jeunes des deux sexes. Il vise aussi des regroupements et des différenciations à l'échelle aussi bien d'un même quartier que de tous les cinq. La mise en place de césures a été adoptée pour faire des comparaisons entre jeunes des différentes tranches d'âge, ceci dans le but de voir comment se présentent les vécus et les modes d'appréhension de l'âge adulte. L'approche comparative a amené à diversifier les aires d'enquêtes pour offrir des disparités ou des convergences significatives et éviter ainsi de tomber sur des biais liés à une trop grande homogénéité de catégories ciblées.

## 2 - Procédés de recherche

### *La phase exploratoire*

La démarche repose essentiellement sur une phase exploratoire suivie d'une phase d'approfondissement.

- Dans la première phase, l'accent mis à une démarche de type exploratoire. Cela a permis une reconnaissance de la zone ciblée (détermination des limites géographiques des

quartiers ) mais aussi de se forger une première impression sur les quartiers (caractéristiques démographiques, dynamiques économiques et culturelles etc.)

- De plus, il a été fait recours à des coupes transversales dans chaque quartier. Cette coupe intègre à côté de la cible, toutes autres rues perpendiculaires. Elle vise à saisir la généralité et la particularité dans la zone cibles. Cet exercice a permis d'opérer à deux types de comparaison :

#### *Comparaison dans un même quartier entre les adolescents et les jeunes adultes.*

Le travail est à ce niveau centré sur des catégories qui permettent d'avoir une vue d'ensemble sur les jeunes. L'objectif est d'arriver aussi à saisir les différences et similitudes entre les sexes. C'est dire que les variables retenues sont l'âge et le sexe. Ceci permet en outre d'intégrer la dimension genre dans l'analyse.

#### *Comparaisons entre les quartiers*

Les études effectuées dans les différents quartiers permettront d'opérer des analyses à différents niveaux. Ces analyses auront une approche comparative aussi bien au niveau des variables âge et sexe que celles centrées sur la classe sociale d'appartenance.

### **3 - L'enquête**

La seconde phase correspond à l'enquête proprement dite. Elle utilise des procédés qualitatifs de collectes de données. La complexité des faits étudiés a poussé, d'emblée, à adopter une triangulation des outils. Ainsi, nous avons arrêté notre choix sur trois principales techniques de collecte : les coupes transversales, le focus-group, les entretiens semi-structurés et les récits de vie.

*Les coupes transversales* : il s'agit de procéder à l'échelle du quartier à un ciblage d'une rue centrale, souvent longue permettant ainsi de retrouver des catégories significatives de la population du point de vue de l'écart différentiel au niveau culturel, économique, social, ethnique etc. L'objectif étant de d'arriver à prendre en compte le plus de paramètres possibles dans l'analyse des vécus des jeunes

*Le focus-group* : nous a semblé être un bon moyen de confronter les discours. C'est un cadre d'interactions qui permet de soumettre les points de vue des uns et des autres au contrôle des participants. Les candidats, moins à l'aise en groupe, ont pu être par la suite interviewés de façon individuelle. Cette démarche s'est révélée, dans bien des cas, très intéressante.

*Les récits de vie* : ils reconnaissent «à l'expérience humaine, aux savoirs indigènes une valeur sociologique. Elle ne considère pas l'homme ordinaire comme un sujet à observer mais comme un véritable informateur (Bardem, 1997)». Les récits de vie sont une technique par excellence qui recherche la profondeur historique. L'individu trouve l'occasion de raconter son vécu sur une ou des situations déterminées. Cette technique «veut donner à la banalité quotidienne une dimension sociologique, historique ou littéraire en mettant en évidence la valeur intrinsèque du document personnel (Poirier et al. 1993)». L'option est de le laisser se raconter avec la plus petite marge d'influence du chercheur. Cette technique a le mérite de renseigner sur la personne elle-même, sur son entourage, sur les influences reçues tout au long de sa vie.

*Les entretiens semi-structurés* : cet outil a été choisi afin de donner aux acteurs l'occasion de se raconter, de nous raconter leur vécu mais tout en orientant le discours. Ceci permet de

s'appesantir sur des thèmes qui intéressent directement notre problématique. Cette technique rectifie certaines limites du récit de vie. Ainsi, là où les récits donnent plus libre cours à l'individu, les entretiens semi-directifs ont le mérite de donner plus de place, en principe, à l'intervention du chercheur. Elle offre la possibilité de l'inviter à parler d'un thème plutôt que d'un autre. Ces entretiens approfondis, pour certains enquêtés, ont permis de dessiner les graphes de réseaux et pénétrer leur cercle de relations. Cela a permis de faire des recoupements et de mesurer l'importance de la circulation des biens et des informations au sein du cercle des pairs. Les cercles de rencontre se « re dynamisent » sous l'effet de la précarité et de l'inactivité des jeunes.

En outre, les entretiens semi-structurés effectués au niveau des adolescents ont permis de repérer **les groupes de pairs** grâce au principe du générateur de nom. Il s'agit de recenser tous les noms qui sont sortis lors d'une interview. Ceux-ci constituent généralement des sources de vérification. Parfois, ils ont permis de repérer le réseau des pairs pour organiser des focus group.

### III. LES SITUATIONS DE PRISE DE RÔLE DES JEUNES A DAKAR

La *prise de rôles* est une notion qui traduit un processus dynamique à travers lequel l'individu assume son (ses) rôle(s) en fonction de son statut au sein du groupe ou de la communauté. En fonction des groupes sociaux, les situations de prise de rôle peuvent évoluer et se complexifier selon l'âge et le sexe. Elle symbolise donc la manière dont l'acteur prend en charge et assume les rôles que le groupe lui confère, c'est l'actualisation du rôle.

Plus concrètement, chez les jeunes, elle permet la mise en perspective de l'ensemble des actions, et des bricoles fait par cette catégorie pour négocier, voire (re)définir, leur position au sein du groupe. Dans ce sens, elle est l'interprétation active fournie par l'individu en réponse aux rôles prédéfinis par le groupe en fonction des statuts des uns et des autres notamment du milieu domestique et familial.

La famille sénégalaise connaissait une tradition hiérarchique. Dans ce contexte, comme le montre Abdoulaye Bara DIOP (A-B DIOP, 1985), les filles avaient un double handicap : l'âge et le sexe. Si les garçons pouvaient espérer accéder à certaines positions sociales avec l'âge, il n'en était pas de même pour les filles. Mais, les mutations induites par la transformation des modes d'organisation urbains se traduisent par des changements notables remettant en cause une grande partie de cette organisation communautaire hiérarchisée. Si on note encore des survivances, il n'en reste pas moins que cette structuration ne fonctionne plus complètement selon les principes traditionnels.

Au sein de bien des familles polygéniques où les coépouses cohabitent – surtout remarqué dans des quartiers moyens et pauvres comme Médina Gounass -, la situation revêt des enjeux considérables. Les interactions entre demi-frères/demi-sœurs se présentent comme une sorte de compétition, qui traduit une quête de valorisation des mères-coépouses. La réussite d'un des enfants, son sens de l'initiative soumet les autres, surtout ceux des autres coépouses, à plus de pressions. Les inactifs n'ayant pas de revenus se sentent souvent exclus. Dans les interactions avec les autres membres de la famille, les capacités de participation des uns rendent « évident » le « laxisme » des autres. Ceci débouche sur un climat de tension entre demi-frères/demi-sœurs.

## 1 - Des rôles aux statuts

Le contexte actuel des familles dakaroises offre l'image selon laquelle, la famille opère à des greffes ou transposition de rôles sur ceux déjà acquis par les jeunes générations. En effet, tout se passe comme si les jeunes étaient obligés de ramasser les pans de responsabilités abdiquées par les aînés. Ainsi, l'on fixe de plus en plus aux jeunes des buts hautement valorisés au moment où ces derniers sont de moins en moins outillés pour actualiser les attentes liées aux rôles acquis et conférés.

Partant, le décalage observé entre les faibles moyens à la fois symboliques, institutionnels et matériels octroyés aux jeunes relayés aux fins valorisées (explicites et tacites) pour la satisfaction d'un quotidien familial incertain, vulnérabilise d'avantage cette catégorie. Cette constance permet de rendre intelligible la tendance centrée sur une oubliée de soi, de son «moi propre» au profit du «pour nous» groupal et familial observée chez les jeunes. L'aîné couvre sa famille notamment les plus jeunes. Plusieurs enquêtés vivant cette situation révèlent mettre de côté leurs ambitions individuelles pour «faire face au devoir» de la famille d'appartenance.

Que l'on soit de l'un ou de l'autre des sexes, la distribution de cette tendance récurrente chez les jeunes se manifeste de diverses formes.

Chez les filles les attentes sont de plus en plus portées sur l'économique et de moins en moins sur les restrictions liées à leurs attitudes, à leur manière d'être en société. C'est ce qui explique la quasi-banalisation des comportements de drainage de ressources. Ici, on constate un état d'instabilité au niveau des normes et des valeurs où un faible accent est mis sur les moyens jugés les plus appropriés au profit de ceux qui sont plus efficaces. La recherche de la conduite la plus efficace s'imposant désormais comme conduite institutionnelle. Ceci explique les stratégies centrées sur la mise en profit opportuniste du corps chez les jeunes filles. Elle est à la limite tolérée dans les nouvelles formes d'appréhension des mœurs. A ce propos, A S Fall (2001) note que c'est *«cette recherche du revenu maximum qui explique que les jeunes filles sont très tôt encouragées à baser leur relation avec les hommes sur l'argent et à multiplier les partenaires. Ce qui devient une prostitution qui ne dit pas son nom.»* (Fall 2001)

D'ailleurs, au sein des familles, les « prétendants » les plus généreux sont préférés aux autres. Les parents se reposent sur eux pour prendre le relais de la prise en charge de leur fille. Du coup, les filles sont exposées à des risques liés à d'autres formes de vulnérabilité comme la maternité précoce. Cette stratégie de «mbaraan» centrée sur «l'arme de la ruse» et le multipartenariat semble être pour les jeunes filles la conduite la plus efficace dans un contexte de multiplicité des cérémonies où la valorisation de soi ne se mesure qu'à l'aune de l'apparence vestimentaire et physique. De plus, le milieu domestique et familial délègue de plus en plus des rôles aux jeunes filles. Étant donnée qu'un seul partenaire ne peut pas arriver à régler tous les besoins (vestimentaires et pécuniaire pour l'accompagnement aux prises de rôle à l'échelle intra-domestique), on fait recours à une multiplication des amants qui rivalisent en cadeaux. Cette constance rend intelligible les phénomènes de prostitution tolérée voire même encouragés au niveau de certains ménages notamment pauvres. C'est le cas des quartiers pauvres et moyens de Médina Gounass et à Liberté 5.

L'exemple de A.NG permet d'illustrer cette situation qui est loin d'être un épiphénomène.

**A. Ng. 26 ans Liberté 5.**

Mon copain m'a prise en charge depuis la troisième. Il me donnait le billet pour mon transport, m'achetait les fournitures. Il m'entretenait au vu et au su de ma mère - Je ne vis pas avec mon père. Je l'ai connu, il n'y a pas longtemps.- J'ai fini par avoir un enfant avec ce garçon. A la maison, personne n'a rien dit. Il a continué à me payer les études après que j'ai échoué à mon BAC. Je n'ai pas voulu reprendre. Il m'a payé des cours de langues et une formation en comptabilité niveau BEP. C'est là que je suis tombée enceinte, lors de ma première année, et que j'ai dû arrêter. Mais, là où les choses se gâtent, c'est qu'il a rencontré une blanche et a profité de l'opportunité pour voyager. Il rêvait depuis longtemps de partir continuer sa carrière de foot en Europe. Il m'a abandonné avec mon enfant. J'arrive difficilement à m'en tirer toute seule. Je sors avec un gars qui est très bien, mais qui est marié. C'est lui qui se charge de la nourriture et des besoins de mon petit. Son père, lui, se la coule douce avec sa blanche avec qui il est maintenant marié. N'aurait-ce été celui avec qui je sors et qui nous entretient tous les deux, mon enfant et moi, auraient vraiment souffert.

La prise en charge d'un enfant sans le soutien de son père biologique englué les jeunes mères dans un cercle vicieux lié à la dépendance comme l'illustre le cas précédent. En effet, il rend compte d'une fille prise dans un cercle vicieux de dépendance et contrainte de miser sur les hommes pour assurer sa survie ainsi que celle de son enfant dont le père naturel a abdiqué de ses responsabilités.

Toutefois, il faut noter que de l'avis de certaines filles il y'a tendance forte à la saturation et la rentabilité limitée de ce type de stratégie de maintenance de niveau de vie qui n'est plus gagnante dans un contexte de crise. Le partenariat multiple ne fonctionne plus «mbaraan bi sax doxatul» affirme une fille vivant de cette pratique. En effet, l'offre liée à un tel service a tendance à dépasser la demande. N.F note à ce propos que :*«Tout récemment, il était possible d'avoir des «mbraan» qui vous assure presque tout. Mais, maintenant, ils vous paient à la limite le dîner avec des conditions difficiles.»*

Chez les hommes aussi, les risques ne sont pas absents. Beaucoup mettent de côté leurs ambitions personnelles au profit de «leurs devoirs» vis-à-vis de leur famille d'appartenance qu'ils doivent aider à joindre les deux bouts. Certains mettent de côté leurs passions, leurs orientations et empruntent des raccourcis qui leur permettent de satisfaire les attentes des familles.

*«Depuis le décès de mon grand frère qui avait en charge la maison, j'ai vu mes responsabilités augmenter Il fallait que quelqu'un se porte volontaire. Mes grands frères, qui n'avaient pas terminé leur formation, se sont rétractés. Moi j'étais assez jeune mais j'ai pris mon courage à deux mains. J'ai dû laisser tomber tous mes projets personnels. J'étais très bien en football mais j'ai dû renoncer à cette passion. Je me suis fait engager d'abord comme journalier au port avec l'aide d'un ami. Ce boulot était trop irrégulier pour assurer la dépense quotidienne. Je me suis fait recruter comme maçon. Puis, j'ai été gardien dans une maison. C'est par la suite que je suis devenu videur dans une boîte de la place. En marge, je m'entraîne et quand j'ai un combat de lutte, j'arrive à obtenir 100000 francs. Ça me permet d'arrondir mes fins de mois» (M. B. 27 ans, Médina Gounass).*

Le témoignage de cet informateur montre combien les stratégies sont diverses et les pressions, même tacites, sont difficilement vécues par les jeunes. Elles découlent, assez souvent, sur la mise entre parenthèses de la jeunesse et un vécu précoce de la vie adulte. On aurait pu dire qu'ils sautent des étapes et présentent des itinéraires à la fois complexes et originaux.

## 2 - la participation aux prises de décisions

Dans les familles dakaroises, les incohérences institutionnelles et communautaires ne permettent plus une bonne prise en charge des plus jeunes. Cependant, un certain système d'initiation et de rites de passage semble se maintenir. Le «témoin» échappe des mains des aînés et les relayeurs s'impliquent forcément. Au sein des familles, le contrôle des ressources contribue à la maturité. Ainsi, dans la participation aux prises de décisions, beaucoup de familles, trouvent là un cadre pour contraindre les jeunes à un certain comportement de «responsabilité». En effet, l'intégration des jeunes dans les circuits de prise de décisions est un indicateur fort dans les systèmes d'autorité. L'autorité est détenue par ceux qui ont les moyens (H. SY, 1999). Il est alors difficile pour des aînés n'exerçant aucune activité et vivant aux dépens des autres, de prendre certaines décisions encore moins d'«imposer» une certaine conduite dans la famille. La gestion d'une autorité au sein de la famille ne relève pas simplement de la règle de primogéniture mais est le fait des capacités à gérer d'autres zones d'incertitudes. Ainsi, la philosophie du «*ku la mënèl sañal la*» (celui qui satisfait les besoins de quelqu'un s'octroie une autorité sur lui) trouve là sa pertinence.

Cette situation est bien décrite par un aîné chômeur lors d'un focus-group de jeunes gens âgés entre 23 et 29 ans : Hlm Grand-Medine

*Au réveil, quant je vais saluer mon père, il a une manière bizarre de me regarder et souvent pour me déranger où m'enmerder, il me fait faire toutes ses commissions. Un jour, il m'a réveillé à l'aube pour me demander de me lever et de faire mes prières. Il s'est mis à me sermonner en me disant « si tu ne pries pas, il te sera très difficile de réaliser tes rêves. Tout te sera difficile si tu ne pries pas ». Pourtant dans le même moment mon jeune frère qui travaille dans une société de la place dormait encore. Chaque fois quand il s'agit de décider de quelque chose à la maison, c'est sa voix qui compte. Moi, on ne me consulte même pas. Tu vois grand c'est très difficile*

Faisant l'analyse d'une situation analogue Harouna Sy (H. SY, 1999), s'inspirant de Abdoulaye Bara DIOP (A-B DIOP, 1985) estime que, la relativité de l'autorité n'est pas spécifique à la famille étendue. «*On la retrouve également dans le ménage. Celui qui y détient les moyens économiques, détient l'autorité effective. Le pouvoir économique du cadet qui travaille lui confère automatiquement l'autorité réelle au détriment de ses aînés chômeurs qu'il entretient. Il est consulté sur les grandes initiatives et sa position influe beaucoup sur les décisions à prendre. Et, quel que soit son âge, on lui témoigne un certain respect. Cette logique débouche sur un schéma autoritaire paradoxal : une fille peut s'emparer de l'autorité si elle détient les moyens économiques de son exercice* » (H. SY, p. 59).

Même si certaines familles essayent de maintenir le système de primogéniture, l'ère du temps caractérisé par la précarité imprime de nouvelles formes de distribution des rôles et préside à l'émergence de postures plus adaptées. Dans ce contexte l'adaptabilité et la sauvegarde du statut se mesurent à l'aune de la capacité de drainage de ressources vers le milieu familial d'origine. Cette situation apparaît comme une étape de «bizutage», un rite d'intégration des plus jeunes prétendants au statut d'adulte. Dans ce cadre, détenir des ressources semble être un argument majeur dans les relations de pouvoir au sein de la famille. Il accélère l'accès à la maturité. Ainsi, «*ku amul, at yoo mënè am, xalenga*» (celui qui n'a rien est considéré comme un enfant, quel que soit son âge).

#### IV. LES MODES D'ACTIVATION DE LA PRISE DE RÔLE AU SEIN DES FAMILLES

Ce qui semble constituer l'équilibre et la stabilité d'une famille c'est surtout la maintenance d'un équilibre constant entre les rôles assignés et les moyens distribués pour actualiser ces mêmes rôles. Dans le contexte de la famille dakaroise, la tendance dominante reste le déséquilibre noté entre les rôles assignés à l'échelle intra-domestique et familial aux jeunes et la faiblesse des possibilités offertes par l'environnement social et économique. Une telle situation conduit les jeunes à exploiter des itinéraires diverses pour activer le rôle qu'ils doivent d'une manière ou d'une autre prendre en vue de prévaloir leur signification sociale «tekki».

##### 1 - Apprendre un métier pour être en phase avec son rôle.

La question de l'apprentissage est dans le contexte d'expérimentation de l'entrée en vie adulte, un pivot dans la relation avec le monde du travail. En effet, elle s'intègre dans un processus d'ajustement des jeunes par rapport aux impératifs de survie du ménage. Elle apparaît comme une alternative à la formation scolaire, une activité intermédiaire qui permet de faciliter l'insertion professionnelle. Par conséquent, elle comporte des enjeux importants.

Chez les hommes notamment issus des couches moyennes et pauvres l'apprentissage d'un métier constitue une phase déterminante dans le processus de l'activation du rôle, de passage à l'âge adulte. En effet, elle se situe dans le processus de préparation à une prise de rôle et d'autonomisation tant sur le plan économique que sociale de l'individu. Elle concerne une proportion de plus en plus importante d'adolescents, et laisse apparaître des parcours à la fois précaires et différenciés. Elle est perçue comme un mécanisme alternatif qui se substitue à la socialisation scolaire qui, d'un point de vue normatif, se définit comme une sorte de *voie idéale* un passage obligé des jeunes. Par le canal de l'apprentissage, l'adolescence tente de dépasser une situation de précarité familiale à travers un investissement dont les résultats sont récupérables dans le cours terme.

Dans les couches précarisées, l'apprentissage obéit à la logique avantage/coût. En effet, l'insertion de l'enfant dans un système de formation de cette nature n'occasionne généralement pas de dépenses spécifiques. Les adolescents engagés dans ce canevas acquièrent très tôt une maturité à travers la longue fréquentation des adultes. Cela entraîne des ajustements de la part des adolescents et parfois de leurs familles. A ce niveau, on mise sur les possibilités économiques de la formation : elle permet de satisfaire certains besoins jugés élémentaires grâce à des primes de motivation ou d'encouragement très attendus de part et d'autre.

A ce titre, les propos rapportés par M.D, apprenti menuisier, renseignent largement sur les types d'attentes pouvant exister entre la formation et les exigences de prise de rôle :

*«Je m'appelle M.D, j'ai 17 ans et je vis avec ma mère. Mon père est en Italie depuis plus de 7 ans et on n'a plus de ses nouvelles. C'est mon oncle maternel qui assure la dépense, mais il est marié. J'ai dû quitter l'école il y a 14 ans pour aider ma mère. Je travaillais avec mon oncle au départ dans son studio de photographie, mais je n'étais pas rémunéré. Par la suite, j'ai fait de la menuiserie auprès d'un ami à mon père. C'était vraiment dur, on travaillait beaucoup et on ne mangeait pas bien. Il nous donnait une prime de temps en temps, lors des fêtes religieuses.»*

*«Finalement, ma maman m'a demandé d'arrêter pour faire du commerce. Je trouve que c'est plus intéressant et depuis, je lui donne au moins 750 F tous les jours et je garde le reste pour renouveler mon stock, j'espère que ça va continuer»*

L'analyse de la trajectoire d'apprentissage de ce jeune adolescent est intéressante à plus d'un titre : d'une part, elle permet de repérer le début du processus d'apprentissage et les conditions d'entrée en expérience de la vie adulte, d'autre part, elle offre la possibilité de déterminer les enchaînements des événements afin de cerner les logiques sous-jacentes pouvant expliquer les choix opérés par l'acteur.

L'entrée en expérience d'apprentissage est ici corrélée à la relative précarité familiale. La préoccupation faite du "sort" de la maman traduit un début de prise de conscience qui correspond à la phase de maturation. Les opportunités d'actions dans ce cadre supposent nécessairement une diversification des sources potentielles d'approvisionnement du ménage ; d'où la nécessité de rompre le contact avec l'oncle maternel d'autant qu'il n'y avait pas de rémunération.

L'on peut également à la lecture de ce récit, considérer que, compte tenu des faibles opportunités d'insertion des jeunes, les recours primaires s'organisent aussi autour de l'environnement relationnel de la famille : l'oncle maternel d'abord, l'ami du père ensuite. Il faut cependant noter la diversité des parcours qui est caractéristique d'une instabilité. Celle-ci est étroitement liée à la situation familiale. Pour répondre aux impératifs d'une famille fragilisée, de nombreux adolescents se retrouvent avec des formations inachevées. Ainsi, la stabilité relative ou non, du ménage influe sur les logiques de formation. En effet, lorsque dans une même famille, les possibilités de subvenir aux besoins de survie existent, il y a alors une situation «d'attente» qui permet à l'adolescent de poursuivre sa formation. C'est le cas de D.Th, 19 ans, résidant à la médina et apprenti cordonnier : *«je suis ici avec mon père qui est le propriétaire de l'atelier. J'ai abandonné mes études parce que ça ne m'intéressait plus. Mon père m'a demandé de choisir un métier et j'ai décidé de rester avec lui car, je m'intéressais déjà à la cordonnerie pendant que j'étais encore élève.»*

Il semble désormais évident que la situation économique des acteurs exerce une influence non négligeable sur le type de rationalité développé. Nous reconnaissons cependant que d'autres facteurs peuvent jouer un rôle et partant influencer le vécu de ces jeunes.

Chez les filles, il semble de manière générale qu'il ne soit pas approprié de parler d'apprentissage, dans la mesure où, les expériences recensées tantôt, l'ont été dans un cadre strictement professionnel. En revanche, si les parcours laconiques et instables des garçons ont été plus ou moins documentés dans certaines recherches, les trajectoires empruntées par ces dernières sont encore mal connues. Leur implication dans la mobilisation des ressources du ménage justifie l'importance qui leur est accordée.

Dans les quartiers comme Hann pêcheur, les jeunes filles s'insèrent précocement (à l'image des garçons) dans le marché de l'emploi. Elles sont fortement représentées dans le secteur dit informel (où elles travaillent le plus souvent comme aide familiale) et dans l'emploi domestique. Leur forte présence dans le marché de l'emploi constitue une voie de passage dans le monde adulte.

Cependant, il faut remarquer que leur mode d'entrée (plus ou moins brutale) les expose davantage que les garçons à diverses formes de déviance : sexualité incontrôlée, grossesse

hors mariage, etc. Tel est le vécu de nombreuses jeunes filles adolescentes vivant dans les quartiers pauvres et moyens.

Des situations similaires peuvent être rencontrées à HLM grand Médine, mais sont considérées comme marginales, c'est à dire, pas suffisamment représentatives. Ces filles se recrutent généralement dans les familles monoparentales, et leur insertion précoce se justifie par la chute brutale de leur niveau de vie. Le récit de K.F, est typique de l'instabilité de ces filles.

«Je m'appelle K.F, j'ai 19 ans. Je vis dans une famille nombreuse à HLM grand Médine, et je viens en 8<sup>e</sup> position. J'ai fait mes études jusqu'en classe de cinquième, mais j'ai dû arrêter pour des raisons familiales. Je ne pouvais pas continuer parce parfois, tu n'as pas d'argent pour acheter un livre ou autre, c'est pour ça que j'ai arrêté. Mon père est un retraité, ma maman est couturière, mais elle n'exerce plus. J'ai un frère qui est étudiant en Belgique, un autre qui est cuisinier au méridien, et un troisième qui vend des portables occasionnellement.

Mon père s'est séparé de ma mère depuis 1992, et je suis restée avec cette dernière. J'ai commencé à travailler dans un restaurant, c'était en 1995. J'ai travaillé tôt, c'est à dire à l'âge de 12-13 ans. J'étais serveuse, et c'est aussi moi qui faisais la vaisselle. J'ai travaillé à la fokette (en ville) et chez Aidara (au front de terre) Quand j'ai commencé à travailler, c'était très dur. Tu sais au Sénégal, tu travailles dur, et on ne te paie pas beaucoup.

En 1999, j'ai voyagé. je suis allé en France. J'ai fait là bas 78 jours, presque trois mois et je suis revenu, maintenant je fais du commerce. En fait, j'ai travaillé à Saly dans un restau, et au moment où mon patron devait rentrer, il avait des enfants, et c'était mes amis. Ils m'ont invitée en France pour trois mois de vacances. Dans ma famille il n'y avait pas de problème parce que mère connaissait mon patron. Il n'y avait pas de problème.

Actuellement, je travaille pour moi-même. Je fais la Gambie, la Conakry, le Maroc. Je vends des habits de femmes, des habits d'hommes. des colliers pour les femmes.

Tu sais, je n'aime pas demander aux gens, je préfère travailler gagner des trucs plutôt que de demander. Quand j'étais toute petite, j'avais des besoins, et ma maman elle, n'avait pas les moyens pour me donner ce que je veux, et c'est à ce moment là que j'ai commencé à travailler. Je me débrouillais quand même. si j'ai besoin de quelque chose je travaille, c'est pour cela que j'ai fait du commerce, je n'ai jamais demandé aux gens quoi que ce soit. J'ai encore quelques besoins non satisfaits, mais ça ne me dérange pas, parce que je sais que pour avoir quelque chose, il faut travailler, il faut gagner sa vie et moi je suis entrain de gagner ma vie

En dehors de l'école. j'ai fait trois ans de couture. et deux ans de coiffure. J'ai eu mon diplôme il y a un an. J'étais à Dialyss coiffure. D'ailleurs je n'ai pas arrêté parce que je coiffe ici chez moi.

Le récit de cette jeune fille est un cas typique de cette instabilité dont sont l'objet de nombreux adolescents issus des familles monoparentales. Les trajectoires de formation et d'apprentissage s'apparentent largement à celles trouvées dans les couches précarisées. Toutefois, ce constat est à relativiser dans la mesure où comme nous l'avons déjà montré, les orientations prises restent largement tributaires de la spécificité du milieu familial.

## 2 - La migration : une solution bien partagée

Analyser la place des processus migratoires dans les représentations des jeunes est presque incontournable pour quiconque s'intéresse à la prise de rôle de cette frange de la population. Dans leurs modes de représentations et d'identification, «l'extérieur» tient une place très importante. Ayant permis à beaucoup de jeunes au cours des dernières années de se construire une certaine assise financière, l'ailleurs apparaît comme un lieu d'épuration de toutes les

souffrances et souffre-errance, c'est «l'El dorado», capital des hommes libres (gaaraasu gor yi).

Pourtant, si pour certains d'entre eux, ce voyage tant rêvé constitue une illusion pour accepter le présent, pour d'autres, «l'option voyage» est souvent la résultante d'une «analyse» rationnelle de la situation de crise : il n'y a point de salut à l'intérieur du pays . Il en va ainsi pour les jeunes des quartiers enquêtés. Quel que soit le niveau de vie des familles, l'émigration occupe une bonne place dans les projets des jeunes. Elle permet de procéder à des raccourcis et d'être très vite en phase avec son rôle.

Cette constance est soulignée par un jeune à travers ces propos à HLM Grand Médine :

*«Les jeunes ont opté pour le voyage en faisant une comparaison entre les pays développés et les pays sous développés. Dans les pays sous-développés comme le Sénégal, les moyens sont très limités. Il est difficile d'y avoir un bon emploi et de bien gagner sa vie. La solution plus rapide est d'aller ailleurs en pays développé. Avec la convertibilité monétaire très élevée, si tu gagnes un tant soit peu en monnaie étrangère, cela va correspondre à des années de travail ici. Le revenu d'un an de travail dans les pays développés correspond à quatre ou cinq ans de travail ici au Sénégal. Je parle d'un travail normal. Les travaux illégaux sont comme vous le savez plus lucratifs.»*

C'est donc une logique de rattrapage qui conduit la plus part des candidats vers l'émigration. En faisant le détour du voyage, les jeunes se positionnent par rapport à leurs pairs ayant disposé de «moins de chance». Cette logique n'est pas propre aux jeunes des quartiers pauvres et moyens. Ceux des autres quartiers l'expriment de la même manière. Le voyage apparaît tentant du fait de l'exemple de réussite sociale fourni par des amis qui reviennent et «rattrapent leur retard en amenant assez d'argent pour acheter une maison, se marier et faire beaucoup de choses pour leurs parents» (O. B. 22 ans, Liberté 5). C'est donc ce modèle de réussite caractérisé par le type «moodu-moodu» qui constitue l'un des moyens les plus efficaces pour l'activation de la prise de rôle des jeunes dans un contexte d'immédiateté du gain de banalisation des sources de revenus.

L'analyse comparative que les jeunes font de la situation au niveau national par rapport aux opportunités qu'offrent les pays occidentaux est très présente dans les différents discours recueillis chez les jeunes. L'image sociale et l'identité qu'ils essayent de construire trouvent là des voies d'expression. Tout se passe donc comme si à l'échelle nationale, toutes les possibilités et opportunités étaient compromises et que la seule porte de sortie possible se trouve à l'extérieur du pays. Dans ce contexte, rester est pays devient synonyme d'étouffement de l'activation de la prise de rôle.

### **3 - Trouver un mari c'est aussi retrouver une signification sociale**

Si chez les adolescents l'apprentissage d'un métier est l'une des voies les plus utilisées pour être en phase avec son rôle et en attendant de migrer, chez les femmes notamment célibataires des classes moyennes et pauvres le mariage constitue la porte d'entrée la plus prisée. Toutefois, la variable scolaire est ici, assez déterminant. En effet, les perceptions ne semblent pas très différentes mais l'opinion peut sensiblement varier selon que l'on est ou non scolarisé. Celles ayant fait des études, à HLM Grand-Médine, valorisent réussite personnelle par le biais des études. Elles n'assujettissent pas leur prise en charge à un mari, même si plusieurs d'entre elles estiment qu'il revient à l'homme de prendre en charge les dépenses.

Pourtant, à l'image des autres elles subissent des pressions multiformes :

*«Autour de moi on me taquine, mes frères et les autres. Ils me demandent pourquoi je ne me marie pas. C'est surtout quand il y a un mariage dans le quartier. Je leur dis que je ne suis pas pressée. J'aimerais mieux trouver du travail et contribuer à la prise en charge de la famille. Mais, au Sénégal, à 25 ans, on presse les filles de se marier.» (ND. M. D. 26 ans, HLM Grand Médine).*

Arrive un âge où il est difficile, pour la femme, de rester célibataire. Le célibat définitif n'est pas encore bien accepté par la société. Les femmes ne rompent pas avec ces idéaux de mariage gros d'un symbolique quasi coercitif. Dans ce contexte, même la plus instruite, rêvent de se marier «ngir nga matt» (afin d'être complète). En effet, la représentation social autours du mariage imprime à cette institution un caractère presque mystique. Une femme qui ne se marie pas ne peut pas se valoriser entièrement, quel que soit son âge elle reste toujours un enfant. De ce point de vue, la femme mariée peut se prévaloir d'un statut accompli.

Ainsi, malgré leurs ambitions de réussite personnelle et l'investissement dans des formations longues, elles aspirent toujours au mariage. A ce niveau, les croyances sont tenaces même si dans le fond, les modalités sont diverses.

*«Quand même, ça me n'acasse d'avoir 24 ans et de ne pas être encore mariée. Parfois, c'est triste mais c'est mon heure qui n'est pas encore arrivée. Et puis le mariage coûte cher» (Y. N. 24 ans, HLM Grand-Médine)*

Le mariage reste encore une valeur, une protection pour la femme. Il constitue un moyen de libération : *«Pour une femme il faut te marier pour qu'on te respecte vraiment» (Y. N. 24 ans).* Pour une autre, *«a mon avis, le mariage est vraiment important. Quoique je puisse avoir, je veux un mari (.) La dot, aussi, est importante. C'est un premier cadeau. Ça dépend de l'homme. C'est un symbole. Mon copain qui a juste commencé à travailler l'année dernière me demande d'attendre. Il n'est pas encore prêt pour le mariage «Il lui faut des moyens» (M. D. 26 ans. HLM Grand-Médine).* Il trône à côté des moyens de réussite pour d'autres : *«actuellement, c'est soit avoir un mari, gérer ma famille ou aller en Europe, sortir de ce pays».*

Cet assujettissement de la réussite ou de la couverture sociale au mariage est plus nette dans les classes pauvres et intermédiaires comme Médina Gounass. L'option centrée sur le célibat est presque nulle. Les hommes ayant l'âge de se marier n'ont souvent pas les moyens de satisfaire l'ensemble des requêtes liées aux frais matrimoniaux. Les femmes, souvent sans emploi, n'arrivent pas toujours à se prendre en charge elles-mêmes. Elles préfèrent donc épouser des hommes ayant des revenus et étant à même de satisfaire leurs besoins notamment économiques. De plus, la collectivité ne semble pas jusqu'ici approuver la prise en charge du foyer par les femmes célibataires même si ceci s'impose comme une fatalité (Bop, 1995).

Ailleurs, le mariage reste précoce. A vingt ans déjà, l'entourage familial immédiat voire l'environnement social global commence à développer des sentiments d'inquiétudes. Aussi, développe-t-on des élans de solidarité maritale en vers «la malheureuse célibataire» pour qui un accompagnement social et communautaire est désormais de rigueur. Donc, si les catégories instruites le rendent secondaire par rapport à la réussite personnelle grâce aux études, au sein des catégories pauvres, pour un certain âge, le célibat est lié à des phénomènes de harcèlement de la part de l'entourage.

Les filles issues de familles précarisées sont donc contraintes à revoir leurs ambitions à la baisse et ne s'attardent pas sur un chimérique mari idéal. L'essentiel est d'être «attachée quelque part» (*am buum*), seul gage d'activation d'une quelconque prise de rôle.

Chez les filles de catégories aisée et moyenne on s'accorde toujours à la recherche d'un minima avant de se lancer dans une expérience matrimoniale. Le modèle de cohabitation avec la belle-famille (patrilocal ou matrilocal) n'est pas pour plaire cette catégorie de femmes. Nombreuses sont les filles qui aspirent à se marier avec des hommes autonomes. Ceci est une des causes du différend chez certaines d'entre elles. Les ambitions matrimoniales sont assez élevées. Pour les filles de SICAP Liberté 5 par exemple, la dot est aussi très importante. Elle participe au façonnement de l'image dans un quartier où les mariages sont l'occasion de grandes fêtes. Une enquêtée de 25 ans révèle : «*góor gu la mana may li nuy may say nawle daal moo gën*» (l'homme qui peut donner une dot égale ou supérieure à celle donnée aux pairs du quartier est le meilleur prétendant). Le mariage constitue donc une valorisation sociale, et permet de se positionner dans l'arène de la concurrence entre filles à l'échelle du quartier. Le choix judicieux d'un prétendant impose donc assez souvent un différend.

En définitive, si la perception d'entrée en union est sensiblement différente selon les classes sociales, il n'en reste pas moins que toutes accordent une importance positive à l'institution matrimoniale et que toutes reconnaissent que c'est un passage obligé pour l'activation de la prise de rôle chez les femmes.

#### 4 - L'expérience amoureuse, une stratégie adolescente

Cette stratégie défensive face à la crise, se traduit par le développement d'un souci de différenciation et d'autonomie individuelle pour «*alléger les parents*» des lourds fardeaux dont on a pris conscience. En effet, rien dans la situation de ces filles notamment des couches moyennes et pauvres (ni la situation économique, ni le profil de formation pour la plupart) ne les prédispose à jouer un rôle économique quelconque au sein de leurs familles. Par conséquent, il se développe des stratégies qui s'élaborent autour de l'expérience amoureuse.

Chez l'adolescente, ce vécu se présente par une volonté de se prendre en charge pour sa propre survie. À l'image des pairs adultes, elles s'approprient de la nouvelle donne imprimée par la conjoncture et établissent une relation fonctionnelle entre la relation amoureuse et la survie socio-économique souvent individuelle. L'ambiguïté de cette situation est ici exprimée par cette fille qui raconte : «*dans mon cas par exemple, tu ne peux même pas réclamer le dîner à ta maman. Nos mamans nous disent d'aller voir nos copains parce qu'à leur niveau elles n'en peuvent plus*».

L'incapacité des parents à satisfaire les besoins de leurs filles, la défaite alimentaire des parents, a une incidence sur le parcours de l'adolescente. Ces dernières se retrouvent ainsi dans l'obligation de faire face à leur besoin, à leur propre survie. Elles ne se lancent pas pour la plus part des cas dans la "prostitution officielle" dont les conséquences sont intolérables à leur âge. Elles versent plutôt dans le multipartenariat. Généralement, il existe un partenaire régulier qui n'est pas mis en compétition au même titre que les autres et qui, assez souvent cautionne la situation et partage les retombées avec la copine : «*tu as ton homme, et tu sais que c'est lui le vrai, mais cela ne t'empêche pas de profiter de ta chance, parce que les temps sont durs. Lui-même il fait preuve de compréhension*» indique M.N.

La finalité de ces stratégies est qu'elles constituent un viatique par lequel l'adolescente acquiert une forme d'autonomie. De plus en plus, elles se réalisent avec la complicité de la maman qui est la première bénéficiaire des retombées. Au stade d'adolescence, les retombées collectives sont minimales, là où chez les jeunes adultes, elles peuvent permettre de compléter la dépense.

En somme, la forte subordination à des valeurs monétaires à l'expérience amoureuse expose les adolescentes à une certaine fragilité. L'extrême vulnérabilité des adolescentes issues de milieux précarisés qui, en l'absence de qualification, sont obligées de subordonner la valorisation de leur statut à l'échelle familiale et domestique au choix des «copains».

Au-delà de la simple relation amoureuse, les adolescentes issues des milieux précarisés sont portées à prolonger le lien amoureux vers le mariage. Selon les jeunes filles adolescentes interrogées à la médina, *«la vocation de la femme est de se trouver un mari qui puisse la prendre en charge»*. Le lien marital est donc moins le nœud de l'union que la possibilité d'accéder à une relative autonomie par rapport à la famille.

Au-delà des retombées individuelles, le mariage apparaît ici comme un moyen par lequel se déploient toutes les stratégies familiales puisque tout le monde en bénéficie. Plus donc, que le destin individuel, c'est l'intérêt de toute une famille qui est mise en jeu au travers des jeux de relation. C'est ce qui transparaît des propos de cette jeune adolescente célibataire de 18 ans, résidant à la Médina. *«Ce sont les hommes qui peuvent nous aider en nous permettant de soutenir nos familles en particulier nos mères qui sont très fatiguées, et comme aime à le dire ma mère, doonu gor day and ak doomu gor»*.

Dans les quartiers comme la médina, le *Mbaraan* revêt un caractère quasi institutionnalisé. Le *mbaraan* comme conduite d'adaptation apparaît dès lors comme un phénomène généralisé. Il n'attire plus les sanctions des parents en particulier des mamans qui développent une attitude de compromis. Cette situation est bien illustrée par les propos de cette jeune adolescente.

*A.G, 17 ans Médina Gounass*

*«ma maman me dit toujours qu'une fille doit savoir s'imposer et se faire respecter. Lorsque j'avais ton âge, tous les hommes voulaient sortir avec moi et m'offrir des cadeaux. Donc ce que tu ne peux pas obtenir par toi-même, ne comptes pas sur moi pour te le donner. Par exemple, lors du décès d'une cousine qui avait laissé une dette de 200 000FCFA, les familles se cotisaient pour payer les dettes. Chez nous, on m'a demandé d'amener 10000 f CFA comme participation et pourtant tout le monde sait que je ne travaille pas. Dans ces conditions où est-ce qu'ils veulent que je prenne la dite somme ? Évidemment, j'ai participé mais avec quel chantage de la part d'un mbaraan (pleure)»*.

L'intégration d'une telle idéologie appelle des comportements variés. D'aucuns investissent "l'univers sentimental" grâce à leur soutien relationnel dans le but de tenter d'améliorer leur situation, et incidemment celle de leur famille. Les amis sont ainsi mis à contribution pour faciliter le contact, et la relation avec une cible potentielle : *«quand une amie connaît quelqu'un qui m'intéresse, je peux lui dire, tiens ! Mais toi, ton cousin (par exemple) là "cooféna de" pourquoi ne nous présenterais-tu pas ? Parfois, elles me taquinent en me disant que toi tu aimes trop les garçons, mais elles finissent par le faire, si elles ne sont pas directement intéressées»*.

Dans pareils cas, il y a tout un mécanisme de séduction qui est mis en place et organisé en communion avec le groupe des pairs car, *«rater sa cible devient un échec, signe d'incompétence»*. Ici, les émigrés en vacances dans le pays (les venants), les riches

commerçants et les jeunes cadres du secteur privé ou public, bref les VIP<sup>1</sup> constituent leurs cibles privilégiées. Il faut signaler toutefois que la mobilisation des ressources relationnelles s'accompagne d'un travail de mise en valeur physique. A ce niveau l'habillement devient un outil et un moyen de séduction imparable, qui mobilisent l'essentiel des ressources des adolescentes ; en témoignent les propos de M.ND qui dit :

*«Moi quand j'ai de l'argent, la première chose que je fais, c'est de voir qu'est ce que je pourrais acheter avec pour être en phase avec la mode. Tu sais, à partir d'un certain âge, la femme doit se préoccuper de son apparence, parce que "rang bi dafa seere"».*

Dans les quartiers comme HLM Grand-Médine, ce «jeu» connaît une intensité relativement faible chez les 15-19 ans. La différence se situe essentiellement au niveau des perceptions que les jeunes ont de la réussite. Là où dans les quartiers pauvres comme Hann pêcheur, les filles subordonnent leur réussite à leur mariage, dans ce quartier la logique est autocentrée sur sa propre réussite.

Ces comportements obéissent à un modèle qui milite en faveur d'une autonomisation anticipée poussant les adolescentes à vouloir se passer de certains services des parents «A un certain âge, tu ne peux plus demander certaines choses à tes parents» affirme une adolescente interrogée

Toutefois, dans les quartiers moyens et aisés comme HLM grand Médine, l'entrée en vie sentimentale des adolescents revêt un caractère plutôt initiatique dans la mesure où elle trahit une volonté d'affirmation de soi chez les jeunes filles. Elle constitue un moyen par lequel cette dernière revendique un statut de responsable. Cette idée est bien illustrée par les propos de cette adolescente :

*«Tu sais, le problème dans nos pays c'est que tu ne grandis jamais devant tes parents. Tant que tu n'es pas mariée, tu n'es pas considérée comme une personne responsable. Rien que pour enlever ça de la tête de mes parents, je me débrouille pour amener des copains mes petits copains à la maison».*

## 5 - Raccourcir sa jeunesse quand le lien économique-affectif disparaît

Cette phase est souvent consubstantielle à des événements liés à la disparition dans son sens le plus large du lien fort en terme économique et affectif (père ou plus généralement du « perfuseur » du ménage). Ces formes de disparition sont souvent le décès, la retraite, la perte d'emploi ou, encore d'un divorce entre les parents etc.

La disparition est non seulement synonyme de la perte du lien affectif mais elle aussi la rupture d'un lien économique fort. La nature généralement brusque de cette rupture entraîne un basculement vers la précarité dans l'environnement familial de l'adolescent et le conduit à anticiper la prise de rôle à l'échelle domestique et familiale.

Le cas de K.F, 19 ans, résidant à HLM Grand Médine, en est une illustration pertinente :

*«Tu sais, quand tu es jeune et que tu vis la séparation de tes parents, tu ne comprends pas, c'est dur. Ce n'est pas la même chose que quand tu les vois tous les jours au réveil. Là par exemple, je suis obligé de prendre mes responsabilités et ça change complètement mes projets».*

L'analyse de ce discours permet de comprendre que la rupture relationnelle précoce caractérisée ici par la séparation des parents introduit du coup une rupture dans le processus de socialisation de l'adolescent. Le divorce, dont il est question ici, a eu une incidence sur le parcours de formation de l'adolescent. Généralement, l'ampleur de cet événement, varie en

fonction du rôle notamment économique joué par le père dans le processus d'éducation de l'enfant.

Cette situation amène l'adolescent à faire face à la "réalité de la vie". Ce point de rupture constitue en même temps le point de départ d'une précarité subite dont la famille est fatalement confrontée à l'expérience.

L'examen approfondi de ces contextes laisse entrevoir le développement d'une tendance selon laquelle la famille passe d'une situation de relative stabilité à une situation d'instabilité profonde. Cette situation est vécue sans transition et intervient à la suite d'événements brutaux.

D'autres illustrations pourraient permettre de faire l'économie des descriptions au profit d'une lecture plus approfondie des cas.

Parlant de son expérience, la jeune F.N élève à l'ACAPES, 18 ans, résidant à HLM grand Médière raconte :

*«Le décès de mon père qui était Directeur Commercial dans une grande société privée de la place j'ai été beaucoup affectée. On s'est retrouvé tout d'un coup dans la dèche, alors qu'auparavant on ne manquait de rien On a été subitement obligé de nous débrouiller tout seul, et maintenant on ne prend qu'un repas par jour Il m'arrive de ne pas avoir de quoi payer mon déjeuner à l'école ou, de ne pas en trouver à la maison après la classe Il y a vraiment une grande différence entre ma situation d'avant et celle d'aujourd'hui Mes sœurs et moi avons une garde robe bien remplie, je fréquentais une école privée et j'avais de l'argent de poche tous les jours Mais, depuis le décès de mon père, les choses ont vraiment changé. Actuellement, je suis là pour terminer uniquement l'année mais je compte chercher un travail au mois de juin prochain (durant les grandes vacances).*

A l'image des adolescents orphelins, le décès du père constitue ici un élément fondamental voire structurant de la trajectoire de vie ce jeune. Cet événement est vécu au niveau familial comme un fait décisif dans la stabilité du ménage et entraîne un basculement du niveau de vie. En effet, il marque le début d'une nouvelle période difficile pour les enfants. Cette situation est vécue difficilement par les adolescents. On assiste à un processus de fragilisation qui se traduit par des restrictions et des privations dans le ménage. Ces restrictions s'imposent comme une adaptation à une contingence qui n'offre pas à la famille, aux adolescents en particulier, les possibilités objectives de faire face à la situation.

La capacité adaptative et les possibilités de maintenance face à la crise sont souvent à mettre en relation avec la structure du ménage et surtout de la centralité de la fonction économique jouée par le père. Ses manifestations varient de la remise en cause des possibilités de répondre aux besoins d'éducation, qui comportent un certain enjeu pour ces familles, à l'incapacité à satisfaire les besoins basiques tels que la nourriture, les frais de déplacement pour aller à l'école etc. Cela crée une situation d'instabilité et de régression chez les adolescents.

En somme la perte du parent, entraîne dans la plus part des cas des remises en cause profondes et doutes profonds chez l'adolescent. Dans certains cas, on note un bouleversement des repères chez par la tournure subite des événements : *« j'étais convaincu qu'après le BFEM, j'irais continuer mes études en France mais aujourd'hui, je ne crois plus en rien »,* nous dit ANF, 17 ans, orphelin de père.

Par ailleurs, il faut relever l'affectation des conditions de scolarisation qui peuvent s'ériger en limite quant aux opportunités de réussite de l'adolescent. Ces déterminants de la socialisation des jeunes sont susceptibles d'accélérer leur processus de maturation sociale, selon les cas.

Chez d'autres, ces expériences sont vécues et interprétées différemment. Elles créent une frustration qui se traduit par une certaine gêne à fréquenter ses copines dont les discussions restent centrées autour de certaines questions comme l'habillement, la mode, et les distractions, là où celles-ci ne constituent plus une préoccupation pour elle : *«je me suis enfermée dans la lecture, je ne fréquentais plus mes copines parce que je n'avais plus les mêmes préoccupations qu'avant».*

Cette attitude traduit un renoncement à une «culture de jeunesse» pour ainsi faire face aux nouvelles charges. Un tel revirement a des conséquences sur la construction de la personnalité de l'adolescent.

Chez les adolescentes le repli apparaît dans ce cadre comme une remise en cause des sociabilités, et renforce le sentiment d'appartenance familiale. Il y a rapprochement d'avec le cadre domestique qui crée un resserrement des liens familiaux et une proximité d'avec le parent (en vie), ici la maman en est la répondante significative : *«je me suis sentie très proche de ma mère, alors qu'auparavant, ce n'était pas le cas. On discute assez souvent, et elle me fait beaucoup de confidences en me sensibilisant de ma nouvelle position sociale».*

Chez les jeunes adolescents, cette situation entraîne un processus souvent différent. Le récit de A.D en est une illustration intéressante :

*«Je m'appelle A.D, j'ai 19 ans, je fais la troisième. Je vis avec ma mère et mes sœurs. Ma mère faisait du commerce, mais elle l'a arrêté à cause des troubles en Casamance. Mon père est décédé quand j'avais 12 ans, c'était en 1994, il était gendarme. Cela m'a beaucoup marqué parce que je l'aimais bien. On était très ami, et je voulais être gendarme comme lui. Il me donnait souvent de l'argent pour mon goûter quand j'allais à l'école. Après son décès, j'ai commencé à doubler de classes parce que les conditions d'études étaient difficiles. Ma maman m'a sorti de l'école DIOR<sup>1</sup> où je payais environ 13000F par mois, pour m'inscrire au CES XIX où j'ai été exclu parce que je n'avais pas la moyenne. Maintenant, je suis à l'ACAPES, où les frais de scolarité sont à 30000F pour l'année. Je voulais même arrêter les études, je ne voulais plus rien faire, mais mes aînés ont refusé.*

*Aujourd'hui, j'en ai deux en France. Ils sont partis grâce au soutien de mon oncle maternel. D'ailleurs, ce sont eux qui paient ma scolarité. Mes besoins ne sont pas tous satisfaits. On m'assure le minimum (la scolarité, et quelques habits) et pour le reste, je me débrouille tout seul.*

*Au début, je passais très peu de temps à la maison parce, je ne pouvais pas y rester, et ce jusqu'à présent. Je suis plutôt avec les amis qui m'ont aidé à oublier le stress du cadre familial. Tu sais avec les femmes "dangay waaru". Je me sens plus à l'aise quand je suis en dehors de la maison. On a notre grand place, où l'on se retrouve pour boire du thé avec nos aînés, sinon, je fréquente le terrain de basket. Je ne rentre à la maison pratiquement que pour manger ».*

Le récit de ce jeune adolescent renseigne sur la différence dans le vécu de la précarité entre les garçons et les filles. Là où l'événement familial crée les conditions d'un rapprochement qui entraîne un raffermissement des liens avec la mère chez les filles, on constate chez le garçon, un processus inverse. Le père est apparu à travers ce récit comme une sorte de « miroir », qui servait de référence identificatoire. De plus, il constituait une "pièce" importante pour la construction de personnalité profonde de l'adolescent.

On constate les difficultés rencontrées par la famille dans le financement de la scolarité de l'adolescent. Celles-ci sont marquées par une instabilité qui traduit une certaine fragilité du contexte socio-économique familial. Ainsi, on assiste à un déploiement de la chaîne de solidarité qui s'organise autour de lignée maternelle pour l'émigration des aînés. Ce principe de solidarité se reproduit pour le maintien de l'équilibre socio-économique du ménage. Par ailleurs, on note dans certains cas des ruptures du jeune par rapport au cadre familial qui se traduit par une remise en cause de la sociabilité familiale dont le père constituait un élément important. Cette démarche trouve sa justification dans une perception disqualificative de l'autorité maternelle et féminine chez l'adolescent.

Face à cette situation, le réseau des pairs semble se substituer à la sociabilité familiale, et apparaît comme un cadre à partir duquel se forment des alliances nouvelles. Le cercle d'identification se construit ainsi autour du groupe des pairs qui constitue dans ce cadre un espace de sociabilité «naturelle», c'est à dire là où la pression familiale est aplanie. Ces comportements sont interprétés par les adolescents eux-mêmes comme une forme d'affranchissement par rapport à une pression familiale jugée trop contraignante. L'émergence ou plutôt, le renforcement de ces sociabilités oriente davantage les jeunes vers des formes de solidarité horizontale, c'est-à-dire vers les pairs. Il en résulte une réduction des possibilités de contrôle de la famille sur l'adolescent.

Pour d'autres, ces événements constituent un catalyseur qui accélère leur prise de conscience, laquelle a des implications sur la prise de rôle et de responsabilité. Cela s'intègre dans un processus qui est amorcé et encouragé par la famille à travers une démarche d'inculcation d'un idéal de masculinité. C'est ce qui transparait dans les propos de ce jeune de 17 ans, aîné dans une famille de sept membres. A ce niveau, la maman rappelle toujours à l'adolescent la nécessité de prendre ses responsabilités pour assurer la relève: *«ma mère me dit toujours que c'est toi l'homme de la famille, tu dois être digne et te battre parce que la famille compte sur toi du moment que ton père n'est plus»*. Ce discours à valeur incitative renseigne sur la finalité de la socialisation dans ce contexte. Elle prépare l'enfant à jouer un rôle économique au sein de sa famille, de sorte qu'il semble exister une relation affinitaire entre la réussite de l'enfant et la destinée familiale.

## 6 - La mise en travail précoce pour prendre des rôles

D'une manière générale, il est possible de retenir que la mise en situation de précarité de précarité précoce subite des jeunes adolescents appelle des comportements variés selon les contextes et le sexe et constitue un moment décisif dans leur processus de socialisation. L'autre modèle d'entrée en précarité est celui qui s'inscrit dans la continuité de l'histoire familiale. Théoriquement, il s'observerait essentiellement dans les quartiers pauvres et intermédiaires, mais sociologiquement, il se localise également dans les quartiers reconnus riches

Il est le fait d'une situation de précarité familiale dont le jeune commence à prendre conscience. Ce travail de prise de conscience passe par des restrictions, mais aussi des discours incitatifs que lui tiennent ses parents, en particulier les mamans. Si les restrictions sont ressenties également par les deux sexes, le sens du discours diffère selon qu'on est garçon ou fille. A ce titre, l'histoire de ce jeune adolescent résidant à la médina apporte un éclairage intéressant :

«Je m'appelle A.ND , j'ai 18 ans. Je suis boutiquier. Je vis avec mes deux parents : mon père est un businessman il fournit du papier aux hôtels, ma mère est ménagère. J'ai étudié jusqu'en 6<sup>e</sup> secondaire. J'ai arrêté parce que c'est mon père est décidé. Il voulait que j'arrête pour gérer son commerce (la boutique). Moi aussi je le voulais parce que je n'étais pas brillant et mes parents avaient besoin de mon soutien. Déjà, on ne me donnait plus d'argent pour acheter certaines fournitures ou pour aller à l'école, ensuite mon père me disait depuis deux ans qu'il allait me sortir de l'école parce qu'il était temps pour moi de trouver un métier, les études n'ayant pas de rendement à ses yeux». Et, son décès m'a ouvert les yeux.

A la lumière de ce récit, il apparaît que l'insertion précoce de l'enfant dans l'activité productive constitue une stratégie de survie pour les familles face à la précarité du vécu. Cela se traduit par des attitudes de découragement d'une part (le parent qui ne donne plus le billet pour aller à l'école) ; par des allusions qui suggèrent une interruption des études d'autre part. Cette démarche introduit une diversification dans les ressources du ménage. La nécessité pour les familles de trouver d'autres sources de revenu passerait ainsi (dans certains cas) par une implication des plus jeunes dans les mécanismes de l'administration de l'économie domestique.

Aujourd'hui on est en présence d'un bouleversement du schéma classique du cycle socialisation de l'enfant. Par conséquent, on constate une mise au travail précoce de l'enfant dans le but de l'amener soit à se prendre en charge, soit à contribuer dans l'économie domestique. Ce constat est valable pour l'ensemble des types de quartier de notre échantillon mais il demeure plus présent dans les quartiers pauvres et moyens. Il trouve son fondement dans la perte de légitimité symbolique dont l'école fait l'objet au niveau de ces couches. Celle-ci est substituée par l'apprentissage d'un métier ou l'exercice d'une profession qui semblent, plus à même de résoudre les problèmes immédiats de la famille.

Chez les filles, une logique similaire semble les préparer à jouer un rôle économique, mais contrairement aux garçons, ici la socialisation emprunte des chemins différents. En effet, tout comme les garçons, la plupart des filles interrogées, ont été amenées à un moment de leur cycle évolutif à faire face directement à la réalité de la crise. Celle-ci fonctionne comme un déterminisme permanent qui influe sur leurs conditions d'expérimentation. Selon F.D qui déclare lors d'un focus groupe, *«nous tous ici présentes, savons qu'à un moment donné, nos parents nous ont lâchés et, nous demande de nous débrouiller pour ce qui concerne la satisfaction de certains de nos besoins. A y voir de près, ils ont raison parce qu'ils sont fatigués, surtout nos mamans»*

Cette prise de conscience de la nouvelle donne constitue un déclic qui donne le ton à un nouveau processus d'ajustement au niveau familial. Elle participe d'une démarche programmatique qui se traduit par un désengagement progressif des parents dans la prise en charge des besoins de l'enfant. Ces expériences sont un moment décisif dans le processus d'autonomisation de ces dernières. Cependant, les moyens et les mécanismes de leur prise en charge ont des expressions variées. Elles passent ainsi de la responsabilisation aux limitations selon les contextes.

En somme, l'analyse des modes d'entrée et d'expérimentation de la précarité constitue un détour indispensable qui permet de situer les événements dans leur contexte. En effet, c'est seulement à travers cette démarche que l'on peut arriver à comprendre les logiques, les mécanismes et les rationalités qui constituent le socle des expériences. Dès lors, une interrogation s'impose : Quelles peuvent être la portée et la signification de ces expériences sur les devenir individuels et collectifs ?

## V. FACTEURS DE RETARD OU D'INHIBITION DES PRISES DE RÔLE

Jusqu'ici valorisées par la société, certaines institutions comme l'école commencent à être perçues négativement. Toujours considérée par une certaine catégorie sociale comme un moyen incontournable de socialisation et un ticket d'entrée en vie adulte, elle est de plus en plus perçue comme une institution qui inhibe les processus de prise de rôle dans un contexte d'une économie domestique de rafistolage.

### 1 - L'école : une institution qui empêche d'aller vite

Malgré les dispositions légales réglementaires voire incitatives prise par l'État, les adolescents ont tendance à tourner le dos à l'institution scolaire. Les raisons qui expliquent cette situation sont diverses et varient selon les familles d'origine de ces adolescents. Elles sont de deux types. Les uns lient cette tendance à la demande familiale notamment domestique pour ce qui concerne les filles issues des familles de couches pauvres: *«ma mère m'a demandé d'arrêter pour l'aider dans les travaux domestiques»*.

Les autres notamment les garçons quittent souvent par orientations personnelles. *«J'ai arrêté parce que je préférais apprendre un métier pour gagner enfin vite ma vie»*.

Tout compte fait, elles traduisent les perceptions disqualifiantes de l'école dans un contexte culturel d'immédiateté. Les adolescents dans ces familles réalisent une expérience scolaire dans un environnement assez défavorable. De plus, le faible niveau d'instruction des parents, l'absence d'encadrement sont aussi une source d'instabilité réelle pour les catégories pauvres. Dans les catégories intermédiaires, la complexité du vécu scolaire est à mesurer à l'aune de la diversité des cas. La scolarisation revêt dans ce contexte une certaine importance pour les familles. Ici, les inégalités entre sexes en termes d'accès y sont moins accentuées.

Face à la précarité des conditions de vie familiale, les garçons semblent plus portés à rechercher des créneaux porteurs d'avenir. L'incertitude de l'avenir et surtout la volonté exprimée de porter secours à la famille constituent une source d'émulation qui les poussent à explorer toutes les pistes susceptibles de mener à la "réussite". Dès lors, l'école n'est plus une exclusivité. En revanche, ils sont particulièrement attentifs et prêts à expérimenter toutes les formes de réussite connues et imaginées. Comme le dit M.D, *«ce qui est sûr, c'est que je suis prêt à tout faire pour réussir et gagner ma vie, pourvu que ce soit licite»*. Cette tendance est confirmée par les propos de A.G, 16 ans, élève en classe de 4<sup>ème</sup> *«De nos jours, toutes les pistes sont bonnes, l'essentiel c'est de réussir. Moi je suis élève mais je sais que les conditions d'études ne sont pas réunies. (...) Si j'avais quelqu'un qui puisse m'aider, je pourrais faire du football parce que des gens comme El hadj Diouf<sup>1</sup> ne s'imaginaient même pas qu'ils seraient ce qu'ils sont aujourd'hui. Ils se sont cherchés et ont trouvé leur voix c'est tout»*.

Cette situation traduit une certaine fragilité de l'expérience scolaire. Les adolescents se représentent la réussite comme produit de l'aléatoire et du hasard des expériences. Par conséquent, l'école est perçue comme un passage ou une voie selon les cas. Elle est comme le dit B.C, élève en 1<sup>ère</sup> S *«une porte qu'il ne faut pas fermer tant qu'on ne peut pas en ouvrir une autre»*.

---

<sup>1</sup> El hadj Diouf est un héros de l'équipe nationale de football qui a fait ses révélations lors des dernières compétitions internationales.

Par ailleurs, si l'école apparaît chez certains comme un tremplin qui permet de «ne pas rester à la maison» en attendant de trouver son hypothétique chemin, il n'en est pas de même pour tout le monde. Pour certains, les possibilités d'attentes sont sérieusement compromises par les échecs qui annihilent les chances de l'adolescent de se maintenir dans le système scolaire. Leur déconnexion de l'école participe d'un processus dont les échecs sont un aspect structurant.

De même, la forte représentativité des filles scolarisées dans ce quartier est cependant révélatrice d'une certaine ambiguïté. Pour beaucoup d'entre elles, l'école constitue une solution moratoire qui les occupe dans l'espoir de trouver un «*bon parti pour un mariage*» ou un travail. C'est le cas de N.D qui pense que «*les études ne mènent nulle part car aujourd'hui, même si tu finis ta formation, notre destin c'est de retourner au foyer : aller au marché, faire la cuisine et le ménage. Moi j'étudie, mais sans espoir, car je ne vois aucune issue après mes études. Je compte les arrêter pour chercher du travail ou me marier*». L'absence de conviction quant aux possibilités de l'école d'assurer la réussite oriente leurs projections dans le sens du mariage.

La plupart des adolescents interrogés affirment avoir pris l'initiative de leur arrêt. Ces décisions sont prises sans l'aval des parents qui se contentent de constater tout en exigeant un recasement dans un secteur plus ou moins productif. Le récit de Y.N, 19 ans, résidant à la médina en est une illustration pertinente :

*Je vis avec mes parents( père et mère), et mes frères et sœurs Je suis l'aîné parmi les garçons mais j'ai trois grandes sœurs dont les deux sont élèves et la troisième étudiante. Tu sais quel que soit l'âge, une fille ne peut jamais jouer un rôle d'aînée J'ai étudié jusqu'en classe de quatrième secondaire, mais j'ai abandonné en 1997 (si je ne me trompe) parce que je ne croyais plus tellement aux études Il y avait trop de grèves et je ne voyais plus l'utilité de l'enseignement. On y apprend plus rien.*

*Mon père travaillait dans une usine, la SOPRES, et aujourd'hui, il est admis à la retraite. Ma mère est ménagère La situation familiale devenait de plus en plus difficile, et personne ne pouvait nous aider parce qu'on est une famille très fière, il nous est difficile de demander On y pense même pas*

*Je pris la décision d'arrêter mes études, et j'en ai fait part à mes parents. Ils se sont contentés de me demander si j'envisageais de faire quelque chose d'autre, parce qu'ils avaient remarqué que j'étais versé dans l'électronique (réparation de radios, télévision etc ) que j'ai appris dans le tas auprès d'un "grand" qui m'a initié.*

*Aujourd'hui, j'ai toutes les responsabilités d'un chef de ménage parce que c'est moi qui donne la dépense à la maison Mon père perçoit sa pension trimestriellement, et ce qu'il gagne ne nous permet pas de vivre. J'aide mes frères cadets parce que c'est mon devoir, mais mes sœurs se débrouillent toutes seules.*

Au travers ce discours, qui illustre en partie le vécu nombreux adolescents interrogés à la médina, il apparaît que les motifs avancés par les acteurs ne correspondent pas toujours à la logique des faits. La situation familiale constitue une préoccupation majeure pour ces jeunes dont les orientations restent tributaires de ce vécu familial. L'abandon des études est généralement l'aboutissement d'un processus qui est mûri et préparé par l'adolescent. Face à cette situation, on note un non-interventionnisme des parents qui manifestent leur approbation dans la mesure où celle-ci ne va pas à l'encontre des intérêts familiaux, d'où leur relative autonomie. L'adolescent semble disposer à ce niveau d'un pouvoir de décision qui lui confère une certaine autorité au sein de sa famille.

Il faut noter cependant que si chez les garçons, l'arrêt des études est dans la plupart des cas subordonnée à une exigence d'insertion dans un circuit de formation ou l'exercice d'un métier, chez les adolescentes, les exigences sont plus ou moins souples. A partir de ce moment, leur avenir semble se jouer dans le mariage qui constitue l'unique solution à laquelle elles sembleraient pouvoir accéder. Comme le dit M.ND, «*en cette période de crise, on ne peut plus compter sur les études parce que non seulement c'est devenu instable à cause des grèves, mais aussi, même si tu les finis, tu n'as aucune garantie de trouver un emploi. Donc, quiconque trouve un mari qui puisse la prendre en charge a intérêt à se marier*»

Ailleurs dans les quartiers moyennement aisés, l'expérience scolaire comporte des enjeux relativement différents. Si on note dans ces quartiers des cas de déperdition chez les jeunes adultes, ils restent relativement faibles chez les adolescents. Ici, les études constituent encore un trait caractéristique de leur vécu et ce aussi bien pour les garçons que pour les filles.

Le niveau relativement élevé de scolarisation des jeunes dans ces quartiers, par rapport à ceux pauvres, est révélateur de l'importance que revêt la scolarisation dans ce contexte. A l'exception de rares déperditions qui s'expliquent par les ruptures de stabilité dans la famille, l'essentiel des jeunes âgés y poursuivent leur certification dans le système éducatif. Parfois, les difficultés ressenties au niveau familial ne les poussent pas pour autant à interrompre leurs études.

## 2 - Différer le mariage pour différer la prise des rôles

Le mariage apparaît très lié aux moyens économiques pour la plupart des jeunes interrogés. Chez les hommes, l'impossibilité d'accéder à des ressources substantielles impose le diffèrement du mariage. Du coup, l'impossibilité matérielle ou financière de se marier interdit en même temps aux jeunes la revendication d'une prise de rôle. L'individu concerné est donc tenu à considérer ses ambitions en terme de pouvoir et de prise de décision à la baisse. Ce constat a été fait par cet interlocuteur :

*«Actuellement quand on veut épouser une fille, on ne vous demande pas si vous êtes pieux mais quel est votre boulot. Raison pour laquelle le mariage c'est pour après. Moi, je me contente de sortir avec des filles. Quand quelqu'un de plus fortuné que moi se présente pour l'épouser, je m'éclipse et je vais chercher une autre. J'ai déjà eu trop de déception pour m'accrocher à une fille. Tant que tu n'as pas encore d'argent, mieux vaut ne pas trop s'attacher. Il faut tout laisser à la volonté de Dieu car les gens ne voient que le côté matériel.» (P. G 25 ans, HLM Grand-Médine).*

Ainsi, le mariage n'est pas conçu sans les préalables financiers qui permettent à l'homme d'accéder plus facilement à la femme voulue. La médiation des moyens économiques induit de la part des hommes des réajustements conscients et mesurés qui se traduisent par le diffèrement du mariage ou l'insertion dans un schéma de marché échelonné.

*«Jabar duñu ko mat dañu koy man» (Il n'y a pas d'âge pour se marier. C'est les moyens qui déterminent le moment.) Mais toutes les filles et toutes les familles ne sont pas les mêmes. Les filles peuvent être classées par catégories. Certains d'entre elles, pour les épouser, il faut avoir beaucoup de moyens tandis que pour d'autres, c'est relativement facile car elles ne demandent pas beaucoup d'argent. Si les conditions t'imposent la deuxième catégorie et que tu veuilles te marier parmi la première, tu peux attendre une éternité tu n'auras pas de femme. Il y a certains jeunes qui auraient pu se marier depuis longtemps mais ce phénomène les bloque. Si celle que tu veux épouser ne correspond pas à tes moyens, il n'y a rien à faire, tu retardes, tu retardes. Moi, personnellement celle que je veux épouser, il me faut de l'argent pour la marier (B ND 27 ans, HLM Grand-Médine).*

La nouvelle configuration du marché matrimonial n'échappe pas aux jeunes. Ils s'ajustent en différant leur entrée en union. Cette situation est toutefois facilement supportée par les

femmes parce qu'ayant pu trouver un contexte favorable de légitimation découlant des mutations dans les modèles de choix du conjoint. Les jeunes manifestent quelques réticences quant à rapprocher les échéances dans des conditions où les moyens économiques déterminent fortement « l'appropriation privée des femmes ».

Mais les fondements de ce différenciel du mariage ne sont pas toujours les mêmes selon qu'on se trouve au sein des catégories moyennes ou pauvres. Les jeunes appartenant aux familles plus ou assez aisées sont favorables au différenciel du mariage parce qu'ils ne voudraient pas continuer à vivre avec les parents après le mariage. Ils sont plus portés à la recherche d'une néolocalité. De plus, comme le révèle l'extrait précédent, pour accéder à celles qu'ils veulent marier, *«il leur faut de l'argent»*.

Pour les jeunes plus frappés par la précarité, ce différenciel constitue le résultat de la conjoncture, donc d'une incapacité matérielle de prise en charge d'un foyer. La volonté de ces jeunes d'aider les parents, qui leur ont assuré les moyens de se former, passe avant le mariage. Ce dernier devient alors secondaire par rapport à la satisfaction de la «rétribution» due aux parents.

Malgré cette tendance dans les orientations matrimoniales des jeunes, on note toutefois quelques spécificités. A Médina-Gounass par exemple, un quartier pauvre de la banlieue de Dakar, les jeunes mariés ont été plus nombreux dans notre échantillon. Le mariage constitue une valeur à laquelle adhère une grande partie des jeunes interrogés. Avoir des enfants constitue une sécurité. Les jeunes issues des couches pauvres considèrent l'enfant comme une grande richesse (un investissement). Ils sont censés assurer la relève des parents avant que ceux-ci soient vieux et fatigués. De plus, toutes les familles ne pratiquent pas la surenchère quant au mariage :

*«Il existe toujours des îlots où il n'est pas difficile d'avoir une femme. L'essentiel, c'est de donner la dot qu'indique l'islam. Le reste, "ay waxtaan rek la " (c'est juste une négociation entre les protagonistes)».*

Ainsi, les jeunes sont nombreux à vouloir se marier. Si c'est le cas dans les couches moyennes et pauvres, le jeune couple cherche souvent une chambre à proximité du domicile des parents. Cette stratégie permet de pouvoir disposer d'un amortisseur social en cas de difficulté notamment économique à court et long terme. Dans le cours terme cette stratégie permet d'instaurer un système permettant de faire des économies structurelles (dépendance à la famille du mari pour la restauration). Toutefois cette quasi-dépendance de l'équilibre du jeune ménage à la famille d'origine du mari porte un coup à la marge de manœuvre de ce dernier et inhibe souvent ses possibilités de prise de rôle.

La socialisation des jeunes évolue sensiblement d'un milieu à un autre. Si le système de rétribution intergénérationnelle reste constant, les postures diffèrent quant à l'orientation des prestations. Ainsi, dans les modes de socialisation, les jeunes des catégories pauvres semblent plus sensibilisés à la relève, à la prise de rôles à l'intérieur de la famille. Les attentes sont plus pressantes. Il y a une faible culture d'autonomie et de différenciation. Se marier tôt constitue une valeur. C'est s'assurer une descendance qui pourrait tôt accéder à la relève et contribuer ainsi à la prise en charge de ses parents. L'enfant est un investissement à long terme. Ainsi, là où dans les couches moyennes la tendance est à la réussite personnelle, un investissement «égocentré», les plus pauvres sont favorables à l'intégration communautaire. C'est ce qui occasionne le caractère précoce de la prise de rôles. La réalisation de soi prônée au sein des couches moyennes passe par la valorisation des longs circuits d'insertion (études, formations

diplômantes, etc.). Dans les modes de socialisation, si l'âge est important, il reste relatif d'une catégorie sociale à une autre.

## VI – LES RÉSEAUX RELATIONNELS DES JEUNES

### 1. Les groupes de pairs leur ambivalence fonctionnelle

*«Le cercle d'amitiés et de relations se restreint au sein des groupes d'appartenance. Les réciprocités sont de plus en plus circonscrites dans des segments de réseau relationnel»* (fall, 2001 :84). Ce constat est très caractéristique de la situation des jeunes. Les ressources diminuent et les réciprocités ne sont généralement nouées qu'avec des personnes avec qui on partage les mêmes conditions et on entretient des complicités fortes.

Dans ce contexte de précarité, le groupe des pairs joue un rôle important dans le quotidien des jeunes. Il s'offre comme un espace de recours privilégié. Il permet de passer le temps avec d'autres personnes de la même catégorie d'âge qui vivent souvent les mêmes difficultés. D'autres jeunes plus «contrôlés» y recourent parfois pour partager des moments privilégiés avec les «copains de quartier».

Ces groupes sont des espaces de gestion de crise, des exutoires où les jeunes se défoulent et partagent leurs préoccupations, leur mal-être ou s'amuse tout simplement. La difficulté des jeunes à s'épanouir dans l'environnement familial se traduit par une fréquentation accrue du cercle des pairs. Il offre un palliatif, un cadre où les parents sont parfois défendus mais souvent passés aux cribles de la critique.

Les difficultés que rencontrent les «membre» sont souvent prises en charge au sein de son groupe. Selon les groupes en question, les déviants sont ramenés à la raison. Le groupe procède à une démarche sélective. Ceux qui ne peuvent pas faire comme les autres quittent le groupe ou effectuent leurs actes en marge. Dans un contexte où les familles sanctionnent les retardataires en ne leur réservant pas de repas, le groupe offre à manger.

*«Il arrive des jours où les ressources font défaut au sein de ma famille. Ma maman se débrouille avec les plus jeunes pour leur trouver à manger. Moi aussi je fais de la débrouille chez les copains. C'est la même chose quand j'arrive à la maison et je trouve une situation "bizarre", je vais voir les copains et même si je trouve qu'ils ont fini de manger, ils vont chez eux, regardent dans la cuisine et s'il y a des restes, ils me le donnent. Eux font de même. Parfois, je garde mon repas jusqu'à minuit pour attendre les copains. C'est une grande solidarité. La vie est tellement dure qu'il faut la mener en groupe, se battre collectivement. Personne ne peut la mener seul.»*

(Ciré MB. 22 ans, Médina Gounass)

Les déficits alimentaires sont souvent pris en charge par des amis plus fortunés au sein du groupe. Ainsi, le «*boolu dof*» (restes du repas) est réservé pour les copains qui pourraient avoir faim.

C'est dans ce même contexte qu'il faut également comprendre l'émergence ou la fortification de groupes de «*baay faal*»<sup>2</sup> qui est en train d'attirer beaucoup de jeunes. C'est un cadre où se joue un «*social-living*»<sup>3</sup>. Exclus et stigmatisés par d'autres catégories plus favorisées, ils «positivent» cette stigmatisation en créant des espaces de rencontre où la foi fonctionne comme soupape. Le partage est la loi de ces groupes. Les chants et les regroupements

<sup>2</sup> Jeunes qui disent se reconnaître de Cheikh Ibra Fall, fidèle de Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké, chef spirituel du mouridisme.

<sup>3</sup> Dans leur entendement, social living symbolise une vie en communauté où le partage est érigé en règle.

meublent le temps. L'utilisation des «*maajaal*»<sup>4</sup> permet de couvrir les besoins alimentaires. Le développement de ces groupes se justifie aussi par la quête d'un ancrage social. L'érosion des rapports de solidarité, d'entraide, et de protection à l'intérieur du cadre familial aboutit à la quête de refuge dans des groupes où les solidarités sont encore à l'œuvre. La marginalité de ces groupes est plus ou moins tolérée du fait de l'identification à la religion et à la confrérie. Ils attirent les jeunes, de toutes les origines sociales et focalisent des énergies qui permettent la mise en place de toute une structuration interne qu'il serait intéressant d'étudier en profondeur, surtout ceux qui se développent à l'intérieur des quartiers comme la SICAP Liberté 5 et Médina.

Les réseaux de pairs offrent ainsi un cadre de prise en charge qui se positionne parallèlement sinon de manière concurrente à la famille. Là où les solidarités familiales «s'érodent», les réseaux de pairs offrent une couverture sociale. Face aux différentes formes de dévalorisation sociale auxquelles les jeunes victimes, ils jouent une fonction très importante de "réhabilitation" mais aussi d'inhibition de l'initiative.

En effet, dans certains groupes de pairs, les jeunes se sentent en relative sécurité en marge de toute pression familiale et domestique. Ce contexte favorise la suffisance au minimum vital et inhibe la combativité et le développement individuel.

Toutefois, d'autres utilisent les mêmes réseaux pour se tirer d'affaire.

L'exemple d'un music-shop ouvert par un jeune de la SICAP Liberté 5 offre une lecture en gros des formes de solidarités et de stratégies développées.

Cas de M. D. 23 ans SICAP Liberté 5

J'ai fait mes études jusqu'en Terminale. J'ai arrêté pour ensuite ouvrir un music-shop. Depuis, je passe la journée ici avec mes copains, on travaille ensemble. Et puis depuis notre enfance, on est ensemble. C'est difficile parce qu'il y a le problème de chômage. Nous étions tous des élèves et étudiants. Par la suite j'ai décidé d'ouvrir ce music shop. Mes copains sont venus pour me donner un coup de main. Nous sommes 4. Mb a démissionné pour me donner un coup de main. Il n'était pas payé là où il travaillait. Il y a aussi M., c'est un maçon. Mais le soir il vient pour nous aider. Il y a aussi un autre. C'est un peu difficile parce que rester sans travail, ce n'est pas intéressant. J'ai arrêté les études pour aider ma mère. Mon père est décédé. Ma mère me donnait chaque jour 1000 Francs quand j'allais à l'école. Pour ne pas trop la fatiguer, j'ai arrêté et je suis parti aider un copain qui avait un matériel de musique. C'est grâce à ce travail que j'ai mis un peu d'argent de côté et ouvert ce music-shop. C'est après que j'ai proposé à mes copains qui chômaient de venir travailler avec moi. Quand on a quelque chose on se le partage. Depuis lors les gars viennent le matin et on travaille jusqu'au soir. A la fin du mois on paye la location et après on se partage le reste. C'est ainsi que nous passons notre vie.

J'avais des habits de luxe, des chaussures. J'ai vendu mes 3 paires de chaussures, j'ai tout bazaré. Les «sébagos» neufs de moins de 2 mois je les ai vendus à 35.000 francs. Mon portable je l'ai vendu à 40.000 francs. Après mes jeans, ce sont des combinaisons que des cousins émigrés m'envoyaient que j'ai vendu moins cher ainsi que certains que j'avais achetés moi-même. J'ai tout vendu moins cher. C'est cette somme que j'ai collecté pour ensuite ouvrir ce shop. En tout, ça m'a coûté 500.000 francs.

*Les amis qui travaillent avec moi sont des amis d'enfance. Ça fait longtemps. Et puis nos parents se connaissent très bien. Raison pour laquelle, au lieu d'aller jusqu'à notre maison qui est plutôt loin (j'ai déménagé à sacré-cœur), je préfère rester ici et aller chez lui (un des collaborateurs) pour déjeuner. Et puis c'est plus rapide car parfois on a beaucoup de choses à faire. Quand il y a beaucoup de boulot, je me dis que je vais déjeuner ici et de ce fait à 16 heures, j'ouvre le shop. Et si les affaires vont moins bien, je prends le taxi-clando pour aller déjeuner à la maison et revenir. Quand il y a des difficultés on se débrouille tout simplement, oui. S'il y a des difficultés on se débrouille. Dieu ne paye aux gens que ce qu'ils veulent pour leurs semblables. Moi s'il y a des problèmes à la maison, c'est moi qui sors et vais voir les copains leur demander s'ils ont de l'argent. S'ils en ont, ils me prêtent et à la fin du mois, je leur rembourse avec l'argent gagné dans le shop. Mais les gars me comprennent et me donnent jusqu'à la fin du mois.*

<sup>4</sup> Repas que les baaya faal reçoivent en aumône de maison en maison

*On est tellement proches mes copains et moi que si tu vois quelqu'un c'est comme si tu voyais l'autre. Parce qu'on est soudé depuis l'enfance. Même les autres de Liberté 5 nous le disent. Partout où l'on va, on est ensemble, là où on s'assoit, on est aussi ensemble. Et puis quand j'ai un problème, les gars ne vont pas me lâcher. Eux tous vont m'aider. Pour donner un exemple, quand j'ai ouvert ce shop, au début, c'était difficile. Quand j'avais décidé de vendre mes chaussures, il y avait un copain qui devait passer le permis de conduire, il m'a donné l'argent qu'il devait utiliser pour cela. C'est après que le shop a démarré que je lui ai remboursé. Il l'a fait par amitié pour moi. (...).  
Bon, ce babyfoot c'est un copain qui nous l'a donné pour qu'on le lui surveille. Il habite devant. Il s'est dit qu'étant donné que les jeunes se regroupent ici, en plus ils ne travaillent pas et qu'à SICAP, les gens aiment ces genres de jeux il pouvait déposer son baby-foot ici. Moi, je lui dis qu'il n'y a pas de problème, cela ne me dérange pas. C'est ainsi qu'il a mis le baby-foot ici.*

Cet extrait assez long indique des liens fort de recours et de réciprocity. Ainsi, M. D. a grandement mis son réseau à contribution pour lancer son activité. Le cercle de pairs d'amitié ont été des recours privilégiés. Les réflexes de recours ne se limitent pas seulement à la famille restreinte. Les liens tissés depuis l'enfance, les solidarités développées avec les pairs jouent un rôle fondamental. Au sein de ce quartier, l'initiative d'un jeune a permis à son cercle restreint de s'occuper et de créer un espace privilégié de partage de ressources, donc de revalorisation des jeunes au sein de leurs familles d'appartenance.

En effet, dans un contexte où les détenteurs de ressources sont aussi les détenteurs des pouvoirs de décision, ces jeunes puisent dans leur cadre «affinitaire» de travail des arguments de négociation. En même temps, l'occupation participe de l'éloignement de ces jeunes des espaces domestiques et leur confère un statut «d'hommes occupés». Cet éloignement, même relatif, permet de construire une image sociale qui se décale de l'oisiveté. Cette image sociale est fondamentale dans le vécu des jeunes. Ce modèle d'entrepreneuriat qui investit dans le music-shop est assez révélateur.

L'analyse du travail dans ces music-shops a révélé plusieurs aspects intéressants. Il permet l'éloignement des espaces domestiques et la construction de l'image d'un «personne occupée». Il confère aussi une certaine reconnaissance sociale. Celle-ci symbolise la notoriété que ce travail confère dans le milieu jeune. Ils évoluent dans le «show-business». Ils sont donc «branchés». Ceci leur confère une certaine notoriété dans le groupe de pair des jeunes filles et un pouvoir symbolique dans le milieu social global.

De plus, comme tout travail rémunéré, il permet de prendre en charge de petits besoins économiques. Enfin, il offre un cadre de sociabilité. C'est un regroupement de jeunes ayant les «mêmes» perceptions de l'environnement et se construisant les «mêmes» représentations de leur vécu. C'est donc un espace solidaire où s'échangent des habits, des chaussures, des biens de diverses sortes. Il participe d'une logique de réciprocity qui est une parade dans les moments d'adversités. C'est ainsi que les jeunes, confrontés à des difficultés, préfèrent vendre provisoirement des biens à des amis du groupe pour les récupérer dans des moments plus fastes<sup>5</sup>.

Ces réseaux se tissent, aussi, au sein des espaces scolaires et se maintiennent au-delà. D'autres réseaux d'entraide se fortifient aussi par l'organisation de rencontres périodiques (hebdomadaires, mensuel, etc.) entre «anciens condisciples». Cette dynamique des réseaux

<sup>5</sup> cf. à ce propos les analyses de C. AVENEL, 2000, Les jeunes hommes et le territoire dans un quartier de grands ensembles, in Revue lien social et politique, RIAC, septembre, p. 143-154

permet de comprendre certaines des interactions des jeunes. Elle permet de saisir l'échelle des recours. Dans les projets de voyage des jeunes, ils jouent aussi un rôle fondamental.

En définitive, si dans certains cas le groupe de pairs accompagne les adolescents dans leur processus de prise de rôle, «un moulage» qui «met sous perfusion» l'adolescent et favorise une adhésion faible voire un renoncement de l'activation de la prise de rôle. Dans ces groupes les jeunes se sentent dans une relative stabilité. Une telle condition qui assure les besoins basiques conduit les jeunes à ne sentir aucune coercition. Ce contexte renforce la tendance chez une certaine catégorie de jeunes à se contenter d'un minimum vital.

## 2. Les interactions entre les jeunes et les autres

L'analyse des discours à l'échelle des familles montre que même si les acteurs essaient de les camoufler ou de leur fournir des explications, les conflits restent très présents dans les rapports entre les différents membres.

Les enquêtes réalisées à HLM Grand Médine révèlent que dans les questions de prise de rôles, les conflits sont fréquents. Les difficultés pour les jeunes de trouver un emploi se traduisent par une longue présence au sein des foyers. Ainsi, ils interagissent plus avec les autres membres contrairement aux occupés. Ces interactions sont parfois l'occasion de rappeler aux jeunes leur situation «exceptionnelle» d'inactif, de dépendant voire de parasite. Tout est alors motif de discorde comme les corrections infligées aux plus jeunes.

Mais de plus en plus, ces situations conflictuelles donnent l'occasion de s'adresser aux jeunes, souvent «mis en quarantaine» par des frères, des sœurs ou des parents, au sein des familles. Ainsi, ils offrent l'occasion d'échanges de propos qui renseignent sur les malaises : *«Même quand tu bats un enfant, les parents prennent sa défense et te disent que tu n'as aucun droit sur les enfants. Si on te laisse tranquille, tu devrais les laisser tranquille. Certaines fois, ils n'hésitent pas à te dire qu'il est plus utile dans la famille que toi parce que lui, au moins, il fait des commissions alors que toi tu ne fais rien. Ça fait très mal. Les enfants ne peuvent pas respecter les plus grands»* (M. ND. 26 ans, HLM Grand-Médine).

Les réveils tardifs offrent aussi l'occasion de remontrances aux «chômeurs qui offrent le mauvais exemple et qui ne font aucun effort pour trouver du travail» (M. ND. 26 ans, HLM Grand-Médine). Ces conflits, au-delà des acteurs en question, sont aussi une occasion de montrer un désaccord face à une attitude et de donner une leçon aux plus jeunes. La sanction du comportement des jeunes inactifs reste assez invariable en fonction du sexe. Nous constatons cependant des différences dans les interprétations. Dans ce sens, la socialisation procède toujours d'une approche sexiste. Cette attitude est jugée condamnable pour une femme qui doit plus tard s'occuper de sa famille alors que pour un homme elle est peu digne de son sexe et de ses responsabilités futures.

La difficulté à prendre des rôles empêche même à certains jeunes d'avoir une vie normale. Ici, la sanction sociale se traduit par une marginalisation difficilement vécue et qui réduit le cercle de fréquentations.

*«J'ai une sœur professeur Elle passe tout son temps à me critiquer, à me dire que je ne sers à rien, je ne suis capable de rien faire, bref je ne suis bon à rien. Si elle m'avait aidé à trouver du boulot, ce serait une bonne chose. Mais puisqu'elle ne le fait pas, j'estime qu'elle n'a pas le droit de me critiquer Ceci fait qu'on se dispute à chacune de nos rencontres»* (D. S. 29 ans, SICAP Liberté 5).

Cette exclusion est vécue aussi bien au sein de la famille qu'à l'intérieur du quartier. Les exactions, les vols et autres agressions ont tendance à être imputés à ces jeunes qui ne font rien sinon du thé. Le calendrier inversé de sommeil de certains d'entre eux contribue à les désigner comme coupables. Ils ne dorment que le jour. C'est la nuit, alors que les gens dorment, qu'*«ils commettent leurs forfaits»* (une femme d'un quartier pauvre

Ceci avait abouti à l'érection d'un comité de vigilance dans le quartier de SICAP Liberté 5. Quelques jeunes inactifs avaient alors pu trouver un emploi temporaire. Du fait de la difficulté à faire payer certains ménages, les jeunes «veilleurs de nuit» ont dû cesser leurs activités.

Ces formes de déviations se retrouvent également au sein d'une même famille. C'est le cas de notre informateur A. Nd. 22 ans, habitant la SICAP. *«Je vole juste parce que je veux boire ou fumer. Je le regrette tout juste après... Dans ma famille, j'ai pris des bijoux. Une fois, on m'a amené à la gendarmerie. J'avais volé une chaîne en or de la grand-mère qui m'a éduqué. Ma famille m'en veut beaucoup pour ce que je fais. Mon père et ma mère sont restés longtemps sans me parler. Mais, il me faut de l'argent.»*

Les difficultés à prendre des rôles se traduisent ainsi par un mal existentiel qui disqualifie d'une participation réelle à la vie sociale. Cette disqualification transparaît à travers la difficulté voire l'impossibilité de vivre normalement au sein de sa famille. La difficulté de ce vécu se révèle à travers la marginalisation voire l'exclusion. Ces dernières se déclinent par l'incapacité de faire prendre en compte ses opinions dans les prises de décisions, la difficulté *«à se faire respecter par les petits frères»*, les actes de minimisation des parents (*«ils me commissionnent là où les petits frères sont là et auraient pu le faire»*), l'imposition d'un calendrier de sommeil qui donne la priorité à ceux qui ont une activité, les critiques sur leur manque d'initiatives, etc. Tout ceci rend difficile les interactions des jeunes qui se cherchent.

Face aux difficultés quotidiennes des jeunes, les contrastes ne sont plus très tranchés d'un quartier à un autre et les mêmes discours se retrouvent chez les jeunes des milieux "précarisés". La marginalité est aussi développée à Médina Gounass. Comme à la SICAP Liberté 5, les "évitements" se développent entre habitants. Les conflits se règlent souvent de façon violente. L'oisiveté qui y caractérise beaucoup de jeunes se traduit par une insécurité. A. D. 24 ans, dit à ce propos : *«ici pour s'en sortir, il faut choisir ses amis. Si on ne le fait pas un jour ou l'autre on se trouve mêlé à une histoire qui ne vous regarde pas»*. Aussi, les jeunes doivent-ils user de stratégies d'évitement. Au sein des familles, l'exclusion des inactifs, jugés «paresseux», soumet à les membres à une atmosphère de tensions entre frères et sœurs, entre coépouses, entre père et fils.

Les difficultés des jeunes à prendre de vrais rôles, d'exercer tous les attributs liés à leurs statuts revêtent un caractère d'exclusion. Ils vivent en quelque sorte une disqualification sociale. En effet, *«l'intégration de l'individu passe avant tout par son émancipation initiale ; à contrario, sa dépendance à l'égard d'autrui fait de lui un marginal voire un exclu»* [E. Gérard, 1997]. Cette exclusion symbolise *«une non-insertion dans la sociabilité socio-familiale, une «dissociation du lien social. une désaffiliation»* [C. DUBAR, idem]. Elle symbolise une difficulté pour le jeune à se construire une véritable position sociale au sein de la famille et à être partagé entre les possibilités d'un adolescent et les attributs physiques d'un adulte.

## Bibliographie

Adépoju A., (s.dir.) 1999, *La famille africaine, politiques démographiques et développement* (eds.) Paris, Karthala.

Adéranti Adépoju, 1999, la famille africaine, Politiques démographiques et développement (ed.) Paris, Karthala, p.85-108.

Adjamagbo A., Antoine Ph. 2001, « *Le Sénégal face au défi démographique* », À paraître dans *Sénégal : Du "socialisme" à l'ajustement structurel-Quelles politiques pour le XXI<sup>e</sup> siècle ?* sous la direction de Momar Coumba Diop, Paris, Karthala.

Anatrella T., 1988, *Interminables adolescences : les 12-30 ans*, CERF&CUJAS, Paris,

Antoine Ph., 1991, « *structures familiales. cycle de vie et générations. Les ménages de Dakar.* » Séminaire international ENSEA-ORSTOM « croissance démographique et stratégie de développement en Afrique » Abidjan, 26-28 nov., 1991, 25 p.

Antoine Ph., Bocquier Ph., Fall A. S., Guisse Y. Mb., Nanitelamio J., 1995, les familles dakaroises face à la crise. ORSTOM-IFAN-CEPED, Dakar, 209 p.

Antoine Ph., M. Razafindrakoto, F. Roubaud, 2001 « *Contraints de rester jeune ? Evolution de l'insertion dans trois capitales africaines : Dakar, Yaoundé, Antananarivo* », in Revue autrepart, Les jeunes, hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud ? IRD, p.17-36

Antoine Ph., V. Piché, « *L'insertion urbaine à Bamako et Dakar : les jeunes vivent la crise, leurs aînés la supportent* » in Pop Sahel n° 21, décembre 1994

Avenel C., 2000, *Les jeunes hommes et le territoire dans un quartier de grands ensembles*, in Revue lien social et politique. RIAC, septembre, p143-154.

Balandier G., 1994, *Anthropo-logiques*, Paris, PUF

Bardem I. S., 1997, *Précarités juvéniles en milieu urbain africain*, Paris, l'Harmattan, 256 p.

Blöss T., 1997, *Les liens de la famille, sociologie des rapports entre générations*, Paris, PUF, 1997, collection "le sociologue"

Bocquier Ph. L'insertion et la mobilité professionnelle à Dakar, Université Paris V [ thèse de doctorat en démographie], 1992.

Bop C., 1995, « *Les femmes chefs de famille à Dakar* », in Afrique et Développement, Vol. XX, n° 4.

Boudon R., Bourricaud F., 1982, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris PUF.

Bourdieu P., « *La jeunesse n'est qu'un mot* » in Questions de sociologie, Paris, Éditions de Minuit, 1994, 143-154

Collectif, (1984), *Le sexe du travail, structures familiales et système productif*, Grenoble, PUG, 320 p.

- Crozier M., Friedberg E., 1977, *L'acteur et le système*, Ed. Seuil.
- Delcourt J., 2000, "*La socialisation : un processus continu dans une société en changement permanent*", in G. Bajoit, et alii. (s. dir.) *Jeunesse et société, la socialisation des jeunes dans un monde en mutation*, Bruxelles, Éditions De Boeck Université, p. 49-61.
- Diop, A-B., 1985, *La famille wolof*, Paris, Karthala, 271 p.
- Dubar C., 1991, *La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 280p.
- Dubar C., 1996, « *Socialisation et processus* », in S. Paugam, 1996, *L'exclusion, l'état des savoirs*, Éditions La Découverte, p. 111-119.
- Dubar C., 2000, « *Quelles problématiques de la socialisation dans les recherches sur les jeunes* », in *Jeunesse et société, La socialisation des jeunes dans un monde en mutation*, G.
- Durkheim E., *Les règles de la méthode sociologique*, Éditions Flammarion, 1994, 256 p.
- Eisenstadt S. N., 1956, *From génération to génération. Age groups and social structure*, London, Routledge & Kegan.
- Erny P., 1981, *Ethnologie de l'éducation*, Paris, PUF.
- Fall A S, 2000, *Enquête de perception de la pauvreté au Sénégal*, PNUD, 64 p
- Galland O., 1990, *Un nouvel âge de la vie*, *Revue française de sociologie*, oct-dec., n° XXXI
- Galland O., 1997, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 248 p.
- Gérard E., 1997, « *La lettre et l'individu, marginalisation et recherche d'intégration des « jeunes diplômés » bamakois au chômage* » in Alain Marie (ed.) *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala, 440 p.
- Grafmeyer Y., « *La ségrégation spatiale* », in S. Paugam, 1996, *L'État des savoirs*, Éditions la Découverte, p. 209-217
- Grafmeyer y., 1994, *Sociologie urbaine*, Paris, Éditions Nathan, 128p. Coll. « 128 ».
- Hamel J., 1999, « *La jeunesse n'est pas qu'un mot... petit essai d'épistémologie pratique* », in M. Gauthier, J. F. Guillaume (s.dir), *Définir la jeunesse, d'un bout à l'autre du monde*, Presses Universitaires de Laval, Éditions de l'IRQC, p. 29-44
- Hertrich V., Locoh Th., « *Rapports de genre, formation et dissolution des unions dans les pays en développement* », s.dnl, p.16 (INED).
- Lefaucheur N., *Les familles dites monoparentales*, in *La famille, l'état des savoirs*, s/dir. François de Singly, Paris, Éditions La Découverte, p. 67-74
- Lemieux V., (2000) *A quoi servent les réseaux sociaux*, Université de Laval, IRQC, Laval, 114 p.

Locoh Th., 1993, *Les familles africaines face à la crise*, in *Afrique contemporaine*, n° 166, (2<sup>e</sup> trimestre) p.12

Marie A. 1997, *Du sujet communautaire au sujet individuel, une lecture anthropologique de la réalité africaine contemporaine*, in A. Marie (ed.) 1997, *L'Afrique des individus*, Karthala, p. 53-110.

Marie A., (eds.), 1996, *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala.

Marie A., 1992, *au cœur de la crise : les jeunes citadins dans les villes en développement*, n° spécial, *Bulletin de la coopération française pour le développement urbain, l'habitat et l'aménagement*, n°18.

Marie A., 1997, *Avatars de la dette communautaire, crise de solidarités, sorcellerie et procès d'individuation (itinéraires abidjanais)*, in Alain Marie (s. dir.) *L'Afrique des individus*, p. 249-328

Meillassoux C., 1975, *Femmes, Greniers et capitaux*, François, Maspero

Michel A., 1970, *La sociologie de la famille*, Paris, Mouton.

Ministère De La Santé, Serdha, Macro International Inc. 1999. *Enquêtes Sénégalaise sur les Indicateurs de Santé (ESIS)*. Calverton, Maryland USA : SERDHA et Macro International Inc.

Nanitélamio J., *Insertion urbaine et représentations des statuts féminins*, in *La ville à guichets fermés ? A-B-Diop*. (s. dir.) 360 p.

Ndoye T., 1999, *L'impact de l'activité économique des femmes sur les rôles et statuts familiaux*, Université Cheikh Anta Diop de Dakar [mémoire de maîtrise], 116p.

Ndoye D., 1997, *Code du travail du Sénégal*, loi n° 97-17 du 1<sup>er</sup> décembre 1997, 235 p.

Ndoye T., 2001: *Passage à l'âge adulte: Attentes et prises de rôles des jeunes et dynamiques familiales*, Université Cheikh Anta Diop, Mémoire de DEA de sociologie, 109 p.

Ocholla-Ayayo A. B. C., 1999, « *La famille africaine entre tradition et modernité* », in

Osmont A., 1992 « *La ville fabrique les jeunes, les jeunes inventent un nouvel ordre urbain* », in *Actes du colloque, « Jeunes, Ville, emploi, quel avenir pour la jeunesse africaine ? »* Ministère de la coopération et du développement, Paris, p. 57-62.

P. Bourdieu, J. C. Chamboredon, J. C. Passeron, 1973, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton

Paugam S., 1996, *L'Exclusion, l'État des savoirs*, Paris, Éditions La Découverte, (s. dir.), 584p.

Piaget J., 1932, *Le jugement moral chez l'enfant*, Paris, PUF.

Poirier J., Clapier-Valladon S., Reybaut P., 1993, *les récits de vie. théorie et pratique*, Paris, PUF, 240p. « coll. Le sociologue ».

- Programme De Gestion Urbaine (PGU), *la lutte contre la pauvreté*, Dakar, NIS, 1996, 200p
- Queiroz J. M., « *Exclusion, identité et désaffection* », in S. Paugam, L'exclusion, l'état des savoirs, Paris, Éditions La Découverte, p. 225-309.
- République Du Sénégal, DPS, 1988, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat*.
- République Du Sénégal, Ministère De L'économie Des Finances Et Du Plan, Division De La Prévision Et De La Statistique, 1996, *Enquête sur les dépenses des ménages de la capitale*, Mars-juin, rapport national.
- République Du Sénégal, Ministère De L'économie Et Des Finances, Division De La Prévision Et De La Statistique, *Population estimée du Sénégal*, Juin 2001
- Rouilleau-Berger L.. 1999, « *Pour une approche constructiviste de la socialisation des jeunes* », in Madeleine Gauthier, J. F. Guillaume, Définir la jeunesse ? d'un bout à l'autre du monde, Laval, les Éditions de l'IQRC, coll. Culture et société, p. 147-159.
- Sen, A., 1999, *Un nouveau modèle économique*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- Singly François de, 1991, la famille, l'état des savoirs, (ss.dir.), Paris, Éditions La Découverte, p. 67-74
- Sow F., 1987, "*African women, family and laws*", Dakar, IFAN, 1987, communication at Albion College, Michigan, multigr.
- Sy H., 1999, *le rôle de la famille et de l'école dans la production des inégalités scolaires au Sénégal*, Université Cheikh Anta DIOP, [Thèse pour le doctorat d'état ès Lettres et sciences Humaines (sociologie )]
- Tahon M. B., Peslouïan G.. 1989. *sociologie de la famille et des rapports sociaux de sexe*, in J. P. Durand et Robert Weil. Sociologie contemporaine, Paris, Vigot, 1989, p. 439-456.
- Toure C. T., 2001: Dynamiques d'expérimentation et précarités chez les adolescents de 15-19 ans à Dakar, Université Cheikh Anta Diop, Mémoire de DEA de sociologie, 79 p.
- Van Gennep A., 1969, *Les rites de passage*, Mouton et MSH, Paris
- Vimard P., 1993, *Modernité et pluralités familiales en Afrique de l'Ouest*, in Revue Tiers Monde, t. XXXIV, n° 133, Janvier-Mars, p. 89-115.

## SOMMAIRE

### PARTIE 1 : CONDITIONS DE VIE ET ÉVOLUTIONS DES COMPORTEMENTS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DU PROJET ET COLLECTE DES DONNÉES	6
I. LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	6
1 - L'évolution des familles et de leur constitution	7
2 - Projets familiaux et trajectoires économiques des femmes	7
3 - Entrée dans la vie adulte	8
4 - Éducation et marché du travail - Stratégies familiales d'éducation	9
5 - L'évolution des catégories sociales	9
II. LA MÉTHODOLOGIE DES ENQUÊTES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES	10
1 - Tirage de l'échantillon	11
2 - Tirage des îlots pour l'enquête ménage	12
3 - Intérêt et spécificités de l'enquête biographique	17
III. PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS QUESTIONNAIRES	17
1 - Questionnaire "ménage"	17
2 - Questionnaire "biographique"	18
3 - Questionnaire "jeune"	18
4 - Questionnaire "parcours scolaire"	18
5 - Questionnaire "conditions de vie"	19
6 - Questionnaire "caractéristiques du quartier"	19
7 - La Fiche AGEVEN	19
IV. RECRUTEMENT ET FORMATION DES ENQUÊTEURS	20
V. COLLECTE DES DONNÉES	21
1 - Le calendrier	21
2 - L'évaluation de la collecte	22
3 - Taux de non réponse et mode de substitution	23
VI. LE TIRAGE DES INDIVIDUS ET LE CALCUL DES COEFFICIENTS DE PONDÉRATION	24
1 - Tirage des individus	24
2 - Procédure de remplacement des individus	25
3 - Calcul des coefficients de pondération	26
VI. TRAITEMENT DES DONNÉES	28
1 - Saisie des données	28
2 - La préparation des données pour l'analyse	29
3 - Formation	31
CHAPITRE 2 : LES CATÉGORIES SOCIALES À DAKAR	32
I. UN PAYSAGE URBAIN TRANSFORMÉ	32

<b>II. LA MÉTHODE</b>	<b>34</b>
<b>III. DESCRIPTIONS DES 5 CLASSES OBTENUES</b>	<b>35</b>
<b>CHAPITRE 3 : ANALYSE DE LA SCOLARISATION AU NIVEAU DU MÉNAGE</b>	<b>41</b>
<b>I. ENQUÊTE MÉNAGE</b>	<b>41</b>
1 - Le statut familial des enfants dans le ménage	41
2 - Le statut scolaire des enfants de 6 à 16 ans	41
3 - Analyse des déterminants des taux de fréquentation scolaire	43
<b>II. QUELQUES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE BIOGRAPHIQUE</b>	<b>45</b>
1 - L'évolution du système scolaire	45
2 - Age à l'entrée dans le système scolaire	47
3 - Durée de la scolarisation : des chances inégales	48
4 - Niveaux atteints	49
<b>CHAPITRE 4 : LES MUTATIONS DU MARCHÉ DE L'EMPLOI</b>	<b>51</b>
<b>I. STRUCTURE DE L'EMPLOI A DAKAR</b>	<b>51</b>
<b>II. ACTIFS ET ACTIFS REMUNERES PAR GENERATION</b>	<b>52</b>
1 - Les actifs	52
2 - L'âge d'entrée dans la vie active	53
3 - Les actifs rémunérés	53
4 - Accès au premier emploi rémunéré	54
<b>III. L'ACTIVITE PAR GENERATIONS</b>	<b>57</b>
1 - Les apprentis	57
2 - Les salariés	57
3 - Les indépendants	59
<b>CHAPITRE 5 : MARIAGE ET DIVORCE À DAKAR</b>	<b>61</b>
1 - Un premier mariage de plus en plus tardif	61
2 - Le choix du conjoint	62
3 - Lieu de rencontre pour la première union	63
4 - Par l'intermédiaire de qui les conjoints se sont-ils connus ?	64
5 - Avec qui se marie t-on ?	64
6 - Quelle est la situation matrimoniale antérieure du conjoint ?	65
7 - Qu'en est-il de l'écart d'âge entre conjoints ?	67
8 - Le certificat de mariage	67
9 - La cohabitation	68
10 - Le divorce moyen d'ascension sociale ?	68
<b>CHAPITRE 6 : SANTE DE LA REPRODUCTION : PREMIERS RESULTATS</b>	<b>70</b>
<b>I. NIVEAUX ET IDEAUX DE FECONDITE</b>	<b>70</b>
<b>II. ATTITUDES FACE A LA CONTRACEPTION</b>	<b>71</b>

<b>III. PREMIÈRE ANALYSE EXPLICATIVE DE LA FECONDITE</b>	<b>75</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>77</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>78</b>
<b>PARTIE 2 : LES JEUNES</b>	
<b>I. CONTEXTE DE PRÉCARITÉ ET JEUNESSE À DAKAR</b>	<b>80</b>
<b>II. MÉTHODOLOGIE</b>	<b>83</b>
1 - Les critères de choix de l'échantillonnage	84
2 - Procédés de recherche	84
3 - L'enquête	85
<b>III. LES SITUATIONS DE PRISE DE RÔLE DES JEUNES</b>	<b>86</b>
1 - Des rôles aux statuts	87
2 - la participation aux prises de décisions	89
<b>IV. LES MODES D'ACTIVATION DE LA PRISE DE RÔLE AU SEIN DES FAMILLES</b>	<b>90</b>
1 - Apprendre un métier pour être en phase avec son rôle.	90
2 - La migration : une solution bien partagée	92
3 - Trouver un mari c'est aussi retrouver une signification sociale	93
4 - L'expérience amoureuse, une stratégie adolescente	95
5 - Raccourcir sa jeunesse quand le lien économique-affectif disparaît	97
6 - La mise en travail précoce pour prendre des rôles	100
<b>V. FACTEURS DE RETARD OU D'INHIBITION DES PRISES DE RÔLE</b>	<b>102</b>
1 - L'école : une institution qui empêche d'aller vite	102
2 - Différer le mariage pour différer la prise des rôles	104
<b>VI. LES RÉSEAUX RELATIONNELS DE JEUNES</b>	<b>106</b>
1 - Les groupes de pairs: leur ambivalence fonctionnelle	106
2 - Les interactions entre les jeunes et les autres	109
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>111</b>
<b>ANNEXES:</b>	<b>118</b>
Questionnaire ménage	
Fiche AGEVEN	
Questionnaire biographique	
Module scolarisation	
Module jeunes	
Module chef de ménage	

ANNEXES

## ENQUÊTE JEUNESSE ET DEVENIR DES FAMILLES À DAKAR

### QUESTIONNAIRE MÉNAGE

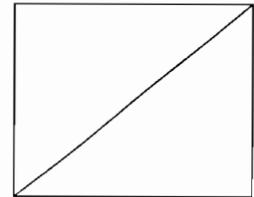
Les informations recueillies sont confidentielles et ne peuvent servir qu'à des fins statistiques

#### Identification du ménage

<b>IDENTIFIANT</b>	Date	Contrôlé le	Nom de l'agent
V101 Îlot <input type="text"/>	J <input type="text"/> M <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>
V102 Concession <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>	Saisie le	<b>V106</b>
V103 Ménage <input type="text"/>	<b>V104</b> <input type="text"/> <b>V105</b> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>	Code agent <input type="text"/>

#### Identification du chef de ménage

V107 Nationalité		V108 Ethnie		V109 Religion	
Sénégalaise	1	Wolof	1	Tidiane	1
Guinée Bissau	2	Lebou	2	Mouride	2
Guinée Conakry	3	Toucouleur	3	Khadria	3
Mali	4	Peul	4	Layéne	4
Gambie	5	Mandingue	5	Autre musulman	5
Cap Vert	6	Serer	6	Chrétien	6
Mauritanie	7	Diola	7	Animiste	7
Autres	8	Autres	8		



<b>V110</b> Depuis combien de temps occupez-vous ce logement? <input type="text"/>	<b>V112</b> Quel est le statut d'occupation? <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Hébergé</td><td>1</td> </tr> <tr> <td>Locataire</td><td>2</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire</td><td>3</td> </tr> <tr> <td>Autre</td><td>4</td> </tr> </table>	Hébergé	1	Locataire	2	Propriétaire	3	Autre	4	<b>V113</b> Quel est le type d'habitat de la résidence que vous habitez? <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Villa individuelle</td><td>1</td> </tr> <tr> <td>Maison individuelle</td><td>2</td> </tr> <tr> <td>Cour partagée</td><td>3</td> </tr> <tr> <td>Immeuble</td><td>4</td> </tr> <tr> <td>Baraque</td><td>5</td> </tr> <tr> <td>Autre</td><td>6</td> </tr> </table>	Villa individuelle	1	Maison individuelle	2	Cour partagée	3	Immeuble	4	Baraque	5	Autre	6		
Hébergé	1																							
Locataire	2																							
Propriétaire	3																							
Autre	4																							
Villa individuelle	1																							
Maison individuelle	2																							
Cour partagée	3																							
Immeuble	4																							
Baraque	5																							
Autre	6																							
<b>V114</b> Quelle est la nature du matériau des murs? <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Dur</td><td>1</td> </tr> <tr> <td>Bois</td><td>2</td> </tr> <tr> <td>Autre</td><td>3</td> </tr> </table>	Dur	1	Bois	2	Autre	3	<b>V118</b> Type d'alimentation en eau courante <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Robinet int.</td><td>1</td> </tr> <tr> <td>Robinet (cour)</td><td>2</td> </tr> <tr> <td>Puits (cour)</td><td>3</td> </tr> <tr> <td>Borne fontaine</td><td>4</td> </tr> <tr> <td>Achat d'eau</td><td>5</td> </tr> <tr> <td>Autre</td><td>6</td> </tr> </table>	Robinet int.	1	Robinet (cour)	2	Puits (cour)	3	Borne fontaine	4	Achat d'eau	5	Autre	6	<b>V121</b> Avez vous une bonne? <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Oui</td><td>1</td> </tr> <tr> <td>Non</td><td>2</td> </tr> </table>	Oui	1	Non	2
Dur	1																							
Bois	2																							
Autre	3																							
Robinet int.	1																							
Robinet (cour)	2																							
Puits (cour)	3																							
Borne fontaine	4																							
Achat d'eau	5																							
Autre	6																							
Oui	1																							
Non	2																							
<b>V115</b> Quelle est la nature du matériau du toit? <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Béton</td><td>1</td> </tr> <tr> <td>Tuiles / ardoises</td><td>2</td> </tr> <tr> <td>Tôle avec plafond</td><td>3</td> </tr> <tr> <td>Tôle sans plafond</td><td>4</td> </tr> <tr> <td>Fibre végétale</td><td>5</td> </tr> <tr> <td>Autre</td><td>6</td> </tr> </table>	Béton	1	Tuiles / ardoises	2	Tôle avec plafond	3	Tôle sans plafond	4	Fibre végétale	5	Autre	6	<b>V119</b> Type de toilettes? <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Pas toilettes</td><td>0</td> </tr> <tr> <td>WC chasse</td><td>1</td> </tr> <tr> <td>Latrines</td><td>2</td> </tr> </table>	Pas toilettes	0	WC chasse	1	Latrines	2	<b>V122</b> Réfrigérateur <input type="text"/> <b>V123</b> Ventilateur <input type="text"/>				
Béton	1																							
Tuiles / ardoises	2																							
Tôle avec plafond	3																							
Tôle sans plafond	4																							
Fibre végétale	5																							
Autre	6																							
Pas toilettes	0																							
WC chasse	1																							
Latrines	2																							
<b>V116</b> Quelle est la nature du sol? <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Carreaux</td><td>1</td> </tr> <tr> <td>Ciment</td><td>2</td> </tr> <tr> <td>Terre / sable</td><td>3</td> </tr> <tr> <td>Autre</td><td>4</td> </tr> </table>	Carreaux	1	Ciment	2	Terre / sable	3	Autre	4	<b>V120</b> Le ménage possède-t-il l'électricité? <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Oui</td><td>1</td> </tr> <tr> <td>Non</td><td>2</td> </tr> </table>	Oui	1	Non	2	<b>V124</b> Climatiseur <input type="text"/> <b>V125</b> Téléviseur <input type="text"/> <b>V126</b> Radio <input type="text"/>										
Carreaux	1																							
Ciment	2																							
Terre / sable	3																							
Autre	4																							
Oui	1																							
Non	2																							
<b>V117</b> Cuisine <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Cuisinière</td><td>1</td> </tr> <tr> <td>Gaz-bili ba neex / nopale</td><td>2</td> </tr> <tr> <td>Charbon</td><td>3</td> </tr> <tr> <td>Bois</td><td>4</td> </tr> <tr> <td>Autre</td><td>5</td> </tr> </table>	Cuisinière	1	Gaz-bili ba neex / nopale	2	Charbon	3	Bois	4	Autre	5		<b>V127</b> Tél fixe <input type="text"/> <b>V128</b> Tél portable <input type="text"/> <b>V129</b> Canapé/Fauteuil <input type="text"/> <b>V130</b> Automobile <input type="text"/> <b>V131</b> Mobylette <input type="text"/>												
Cuisinière	1																							
Gaz-bili ba neex / nopale	2																							
Charbon	3																							
Bois	4																							
Autre	5																							





Fiche enquêteur :

<p><b>V301</b> Qui a répondu aux questions?</p>	<p>Numéro d'ordre de la personne <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/></p>	
<p><b>V302</b> D'autres personnes ont -elles participé à l'entretien?</p>	<p>1. Oui 2. Non</p>	
<p><b>V303</b> La personne a-t-elle facilement accepté de répondre aux questions?</p>	<p>1. Oui 2. Non</p>	
<p><b>V304</b> Comment avez vous trouvé l'accueil?</p>	<p>1. Très bon 2. Bon 3. Moyen 4. Mauvais</p>	
<p>Concernant le logement, avez-vous remarqué :</p>	<p><b>V305</b> Présence de poubelles qui débordent <span style="float: right;">1. Oui 2. Non</span></p> <p><b>V306</b> Eaux usées à l'entrée de la maison ou dans la cour <span style="float: right;">1. Oui 2. Non</span></p> <p><b>V307</b> Matériaux de construction entreposés <span style="float: right;">1. Oui 2. Non</span></p> <p><b>V308</b> Travaux en cours <span style="float: right;">1. Oui 2. Non</span></p> <p><b>V309</b> Présence de baraques ou de matériaux précaires servant à loger des membres du ménages <span style="float: right;">1. Oui 2. Non</span></p> <p><b>V310</b> Traces de fuites d'eau dans la maison <span style="float: right;">1. Oui 2. Non</span></p> <p><b>V311</b> Peinture des murs intérieurs endommagée <span style="float: right;">1. Oui 2. Non</span></p> <p><b>V312</b> Peinture des murs extérieurs endommagée <span style="float: right;">1. Oui 2. Non</span></p>	

**V313** Nombre total individus dans le ménage

Autres remarques :

# MODULE 1 : CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Identifiant |\_1\_| ÎLOT |\_\_|\_\_| MÉNAGE |\_\_| INDIVIDU |\_\_|\_\_|

101-102 Date de Naissance	Mois  __ __  Année  __ __  NSP=20
103 Sexe	Masculin 1 Féminin 2
104 Nationalité : (écrire en clair)	Sénégalaise 1 Guinée Bissau 2 Guinée Conakry 3 Mali 4 Gambie 5 Cap Vert 6 Mauritanie 7 Bénin 8 Autres 9
105 Ethnie	Wolof 1 Lebou 2 Toucouleur 3 Peul 4 Mandingue 5 Serer 6 Diola 7 Autres 8
106 Religion	Tidiane 1 Mouride 2 Khadria 3 Layéne 4 Autre musulman 5 Chrétien 6 Animiste 7
107 Si votre père est décédé, quel âge aviez vous à son décès ?	__ __
108 Si votre mère est décédée, quel âge aviez vous à son décès ?	__ __
109 Si vos parents se sont séparés, quel âge aviez-vous lors de la séparation ?	__ __

110 Niveau d'instruction du père	Sans instruction 0 Sans instruction et alphabétisé 1 Ecole coranique 2 Primaire 3 Secondaire 1 4 Secondaire 2 5 Supérieur 6 NSP 9
111 Profession principale du père quand vous aviez 15 ans (ou avant son décès si père décédé avant vos 15ans); (dernière profession s'il était déjà retraité) (Décrire précisément)	
112 Niveau d'instruction de la mère	Sans instruction 0 Sans instruction et alphabétisé 1 Ecole coranique 2 Primaire 3 Secondaire 1 4 Secondaire 2 5 Supérieur 6 NSP 9
113 Profession principale de la mère quand vous aviez 15 ans (ou avant son décès si mère décédée avant vos 15 ans) (dernière profession si elle était déjà retraitée) (Décrire précisément)	
A COMPLÉTER À L'ISSUE DE L'ENTRETIEN :	
114 Numéro de l'enquêteur	__ __
115 Date de l'enquête	JJ :  __ __  MM :  __ __
116 Nombre de colonnes Module 2	__ __
117 Nombre de colonnes Module 3	__ __
118 Nombre de colonnes Module 4	__ __
119 Nombre de colonnes Module 5	__ __

Trée	Année	ÉVÈNEMENTS FAMILIAUX	RÉSIDENCES	ACTIVITÉ / SCOLARITÉ	Cal. Historique
0	2001				
1	2000				Élection Wade
2	1999				
3	1998				
4	1997				Dc Abdoul Az SY
5	1996				
6	1995				
7	1994				Dévaluation
8	1993				
9	1992				Coupe Afrique Dak
10	1991				Guerre du Golfe
11	1990				Dc Khadre Mbacké
12	1989				Evt Mauritanie
13	1988				Election A Diouf
14	1987				Grève policiers
15	1986				Dc C A Diop
16	1985				
17	1984				
18	1983				
19	1982				
20	1981				A Diouf Président
21	1980				
22	1979				
23	1978				Dc S C Mbacké
24	1977				
25	1976				
26	1975				
27	1974				Liberation M Dia
28	1973				
29	1972				
30	1971				
31	1970				A Diouf 1 <sup>er</sup> Ministr
32	1969				
33	1968				Dc Lamine Gueye
34	1967				Assas Demba Diop
35	1966				
36	1965				
37	1964				
38	1963				
39	1962				Arrestation M Dia
40	1961				Senghor Président
41	1960				Fin Fédérat Mali
42	1959				Création Fédé Mali
43	1958				Proclam Républiqu
44	1957				Abdoul A Sy, khal
45	1956				
46	1955				
47	1954				
48	1953				
49	1952				
50	1951				Vict Senghor législ
51	1950				Dc S Moustaha Fall
52	1949				
53	1948				Fondation BDS
54	1947				1 <sup>er</sup> grève Cheminot
55	1946				
56	1945				
57	1944				Mutinerie Thiaroye
58	1943				
59	1942				

**MODULE 2 : HISTORIQUE DES LOGEMENTS** | 2 | **ÎLOT** | | | **MÉNAGE** | | | **INDIVIDU** | | |

**ENQUÊTEUR :** DANS CE MODULE, VOUS DEVEZ REMPLIR UNE COLONNE POUR CHACUN DES LOGEMENTS OCCUPÉ PAR L'ENQUÊTÉ. TOUTEFOIS SI LE STATUT D'OCCUPATION (QUESTION 216) CHANGE AU COURS DU SÉJOUR, OUVRIR UNE NOUVELLE COLONNE.  
SE RÉFÉRER À LA FICHE AGEVEN POUR REMPLIR LES QUESTIONS 201 À 203.

Questions	R 01	R 02	R 03	R 04	R 05	R 06
201 Numéro de la période (voir AGEVEN)	□□	□□	□□	□□	□□	□□
202-203 A quelle date vous êtes-vous installé (ou à quelle date avez-vous changé de statut d'occupation) dans ce logement ?	□□ Mois      □□ Année	□□ Mois      □□ Année	□□ Mois      □□ Année	□□ Mois      □□ Année	□□ Mois      □□ Année	□□ Mois      □□ Année
204 Préciser le milieu où se situait ce logement	Dakar 1 Intérieur pays rural 2 Intérieur pays urbain 3 Étranger rural 4 Étranger urbain 5 NSP 8	Dakar 1 Intérieur pays rural 2 Intérieur pays urbain 3 Étranger rural 4 Étranger urbain 5 NSP 8	Dakar 1 Intérieur pays rural 2 Intérieur pays urbain 3 Étranger rural 4 Étranger urbain 5 NSP 8	Dakar 1 Intérieur pays rural 2 Intérieur pays urbain 3 Étranger rural 4 Étranger urbain 5 NSP 8	Dakar 1 Intérieur pays rural 2 Intérieur pays urbain 3 Étranger rural 4 Étranger urbain 5 NSP 8	Dakar 1 Intérieur pays rural 2 Intérieur pays urbain 3 Étranger rural 4 Étranger urbain 5 NSP 8
205 Quel est votre statut d'occupation dans le logement au début de la période ou celui de votre conjoint?	Propriétaire 1 → col suiv Locataire 2 → col suiv Maison familiale 3 → col suiv Hébergé 4 → 206	Propriétaire 1 → col suiv Locataire 2 → col suiv Maison familiale 3 → col suiv Hébergé 4 → 206	Propriétaire 1 → col suiv Locataire 2 → col suiv Maison familiale 3 → col suiv Hébergé 4 → 206	Propriétaire 1 → col suiv Locataire 2 → col suiv Maison familiale 3 → col suiv Hébergé 4 → 206	Propriétaire 1 → col suiv Locataire 2 → col suiv Maison familiale 3 → col suiv Hébergé 4 → 206	Propriétaire 1 → col suiv Locataire 2 → col suiv Maison familiale 3 → col suiv Hébergé 4 → 206
206 Par qui étiez-vous hébergé ?	Famille du conjoint 1 Père / mère 2 Enfant 3 Autres parents 4 Tierce personne 5 Internat/Caserne 6 Logé par patron 7 Autre 9	Famille conjoint 1 Père / mère 2 Enfant 3 Autres parents 4 Tierce personne 5 Internat/Caserne 6 Logé par patron 7 Autre 9	Famille conjoint 1 Père / mère 2 Enfant 3 Autres parents 4 Tierce personne 5 Internat/Caserne 6 Logé par patron 7 Autre 9	Famille conjoint 1 Père / mère 2 Enfant 3 Autres parents 4 Tierce personne 5 Internat/Caserne 6 Logé par patron 7 Autre 9	Famille conjoint 1 Père / mère 2 Enfant 3 Autres parents 4 Tierce personne 5 Internat/Caserne 6 Logé par patron 7 Autre 9	Famille conjoint 1 Père / mère 2 Enfant 3 Autres parents 4 Tierce personne 5 Internat/Caserne 6 Logé par patron 7 Autre 9

**ENQUÊTEUR : SOYEZ SUR QUE VOUS AVEZ REMPLI TOUTES LES COLONNES CORRESPONDANT AUX DIFFÉRENTES RÉSIDENCES DE L'ENQUÊTE (E) AVANT DE PASSER AU MODULE SUIVANT**

**MODULE 3. – ÉTUDE, APPRENTISSAGE ET VIE ACTIVE** | 3 | **ÎLOT** | | | **MÉNAGE** | | | **INDIVIDU** | | |

A PARTIR DE L'AGE DE 6 ANS	A 01	A 02	A 03	A 04	A 05
301 N° de la période (voir AGEVEN)					
302-303 A quelle date a débuté cette période ?	 Mois      Année NSP=20	 Mois      Année NSP=20	 Mois      Année NSP=20	 Mois      Année NSP=20	 Mois      Année NSP=20
304 Cette période était-elle une période de :	Étude      1---> 305 Maladie    2---> 307 Invalidité  3---> 307 Retraite    4---> 307 Travaux domestiques/ Ménagère   5---> 307 Chômage    6---> 307 Autre inactif 7---> 307 Occupé/stagiaire/apprenti /aide familial 8---> 308	Étude      1---> 305 Maladie    2---> 307 Invalidité  3---> 307 Retraite    4---> 307 Travaux domestiques/ Ménagère   5---> 307 Chômage    6---> 307 Autre inactif 7---> 307 Occupé/stagiaire/apprenti /aide familial 8---> 308	Étude      1---> 305 Maladie    2---> 307 Invalidité  3---> 307 Retraite    4---> 307 Travaux domestiques/ Ménagère   5---> 307 Chômage    6---> 307 Autre inactif 7---> 307 Occupé/stagiaire/apprenti /aide familial 8---> 308	Étude      1---> 305 Maladie    2---> 307 Invalidité  3---> 307 Retraite    4---> 307 Travaux domestiques/ Ménagère   5---> 307 Chômage    6---> 307 Autre inactif 7---> 307 Occupé/stagiaire/apprenti /aide familial 8---> 308	Étude      1---> 305 Maladie    2---> 307 Invalidité  3---> 307 Retraite    4---> 307 Travaux domestiques/ Ménagère   5---> 307 Chômage    6---> 307 Autre inactif 7---> 307 Occupé/stagiaire/apprenti /aide familial 8---> 308
<b>NIVEAU SCOLAIRE</b>					
305 Si études, quel était le niveau scolaire atteint à la fin de cette période ?	Primaire    1---> 307 Secondaire1 2---> 307 Secondaire 2 3---> 307  Supérieur   4---> 306 Professionnel 5---> 306	Primaire    1---> 307 Secondaire1 2---> 307 Secondaire 2 3---> 307  Supérieur   4---> 306 Professionnel 5---> 306	Primaire    1---> 307 Secondaire1 2---> 307 Secondaire 2 3---> 307  Supérieur   4---> 306 Professionnel 5---> 306	Primaire    1---> 307 Secondaire1 2---> 307 Secondaire 2 3---> 307  Supérieur   4---> 306 Professionnel 5---> 306	Primaire    1---> 307 Secondaire1 2---> 307 Secondaire 2 3---> 307  Supérieur   4---> 306 Professionnel 5---> 306
306 Préciser la nature de la formation suivie ou la nature du métier préparé (en clair)					
<b>POUR INACTIFS ET SCOLAIRES</b>					
307 Comment étiez-vous principalement pris en charge durant cette période ?	Pension de travail et autres      01 Rente/propriétés ou épargne Boursier      03 Bourse + (ou) salaire   04 Conjoint      05 Ascendants      06 Descendants      07 Autres parents      08 Œuvre sociale      09 Menus travaux      10 Pension alimentaire    11 Autre              96 <b>Préciser:</b> Passer colonne suivante	Pension de travail et autres      01 Rente/propriétés ou épargne Boursier      03 Bourse + (ou) salaire   04 Conjoint      05 Ascendants      06 Descendants      07 Autres parents      08 Œuvre sociale      09 Menus travaux      10 Pension alimentaire    11 Autre              96 <b>Préciser:</b>	Pension de travail et autres      01 Rente/propriétés ou épargne Boursier      03 Bourse + (ou) salaire   04 Conjoint      05 Ascendants      06 Descendants      07 Autres parents      08 Œuvre sociale      09 Menus travaux      10 Pension alimentaire    11 Autre              96 <b>Préciser:</b>	Pension de travail et autres      01 Rente/propriétés ou épargne Boursier      03 Bourse + (ou) salaire   04 Conjoint      05 Ascendants      06 Descendants      07 Autres parents      08 Œuvre sociale      09 Menus travaux      10 Pension alimentaire    11 Autre              96 <b>Préciser:</b>	Pension de travail et autres      01 Rente/propriétés ou épargne Boursier      03 Bourse + (ou) salaire   04 Conjoint      05 Ascendants      06 Descendants      07 Autres parents      08 Œuvre sociale      09 Menus travaux      10 Pension alimentaire    11 Autre              96 <b>Préciser:</b>

	A 01	A 02	A 03	A 04	A 05
<b>POUR TOUS LES OCCUPÉS, STAGIAIRES, APPRENTIS ET AIDES-FAMILIAUX</b>					
308 Quelle était votre activité principale ou quel métier appreniez-vous ? ( <i>Décrire précisément</i> )					
309 Quel était votre statut dans cette activité ?	Salarié 1 Stagiaire 2 Apprenti 3 Aide familial 4 -----> 310 Patron et indépendant 5 -----> 312	Salarié 1 Stagiaire 2 Apprenti 3 Aide familial 4 -----> 310 Patron et indépendant 5 -----> 312	Salarié 1 Stagiaire 2 Apprenti 3 Aide familial 4 -----> 310 Patron et indépendant 5 -----> 312	Salarié 1 Stagiaire 2 Apprenti 3 Aide familial 4 -----> 310 Patron et indépendant 5 -----> 312	Salarié 1 Stagiaire 2 Apprenti 3 Aide familial 4 -----> 310 Patron et indépendant 5 -----> 312
<b>POUR LES SALARIÉS, STAGIAIRES, APPRENTIS</b>					
310 Étiez-vous rémunéré ?	Oui 1 Non 0				
311 Aviez-vous un bulletin de paie ?	Oui 1 Non 0 → Passer question 314				
<b>POUR PATRONS ET INDÉPENDANTS</b>					
312 Combien de personnes travaillaient pour vous en fin de période ?	90 et +=90 NSP=99	90 et +=90 NSP=98	90 et +=90 NSP=98	90 et +=90 NSP=98	90 et +=90 NSP=98
313 Quel type de comptabilité écrite teniez-vous ?	Personnelle 1 Plan comptable 2 Pas de comptabilité 3 → Passer question 314	Personnelle 1 Plan comptable 2 Pas de comptabilité 3 → Passer question 314	Personnelle 1 Plan comptable 2 Pas de comptabilité 3 → Passer question 314	Personnelle 1 Plan comptable 2 Pas de comptabilité 3 → Passer question 314	Personnelle 1 Plan comptable 2 Pas de comptabilité 3 → Passer question 314
<b>POUR TOUS LES OCCUPÉS : CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE</b>					
314 A quel secteur institutionnel appartenait cette entreprise ? (ou pour qui travaillez-vous ?)	Administration publique ou parapublique 1 Entreprise. privée 2 ONG 3 Org. internationale 4 <i>Informel :</i> Pour quelqu'un 5 Indépendant/Seul 6 Autre 9 Passer colonne suivante	Administration publique ou parapublique 1 Entreprise. privée 2 ONG 3 Org. internationale 4 <i>Informel :</i> Pour quelqu'un 5 Indépendant/Seul 6 Autre 9 Passer colonne suivante	Administration publique ou parapublique 1 Entreprise. privée 2 ONG 3 Org. internationale 4 <i>Informel :</i> Pour quelqu'un 5 Indépendant/Seul 6 Autre 9 Passer colonne suivante	Administration publique ou parapublique 1 Entreprise. privée 2 ONG 3 Org. internationale 4 <i>Informel :</i> Pour quelqu'un 5 Indépendant/Seul 6 Autre 9 Passer colonne suivante	Administration publique ou parapublique 1 Entreprise. privée 2 ONG 3 Org. internationale 4 <i>Informel :</i> Pour quelqu'un 5 Indépendant/Seul 6 Autre 9 Passer colonne suivante

**ENQUÊTEUR : VÉRIFIEZ QUE VOUS AVEZ ENREGISTRÉ TOUTES LES ACTIVITÉS ET PROFESSIONS DE L'ENQUÊTÉ (E)  
(SELON LES INFORMATIONS ENREGISTRÉES SUR LA FICHE AGEVEN) AVANT DE PASSER AU MODULE SUIVANT**

**MODULE 4 : VIE MATRIMONIALE. [ 4 ] ÎLOT [ ] [ ] MÉNAGE [ ] [ ] INDIVIDU [ ] [ ]**

Questions	U 01		U 02		U 03		U 04		U 05	
Prénom du conjoint/conjointe										
401 Rang de l'union	[ ] [ ]		[ ] [ ]		[ ] [ ]		[ ] [ ]		[ ] [ ]	
402-403 Date du mariage religieux ?	[ ] [ ]	[ ] [ ]	[ ] [ ]	[ ] [ ]	[ ] [ ]	[ ] [ ]	[ ] [ ]	[ ] [ ]	[ ] [ ]	[ ] [ ]
	Mois	Année								
404 Qui a choisi le conjoint ?	Moi-même	1								
	Mon conjoint	2								
	Père	3								
	Mère	4								
	Autre parent paternel	5								
	Autre parent maternel	6								
	Lévirat	7								
405 Avez vous donné votre consentement ?	Oui	1								
	Non	0								
406 Où l'avez-vous connu ?	Cérémonie familiale	1								
	Dans un bal	2								
	Chez un ami	3								
	Voisinage, rue ou dans le quartier	4	Voisinage, rue ou dans le quartier	4	Voisinage, rue ou dans le quartier	4	Voisinage, rue ou dans le quartier	4	Voisinage, rue ou dans le quartier	4
	A l'école ou université	5								
	Au travail	6								
	Dans un lieu public	7								
	<b>Autre</b>	<b>8</b>								
407 En cas de médiation qui vous a présenté ?	Pas de médiation	1								
	Ami(e)	2								
	sœur/cousine	3								
	frère / cousin	4								
	<b>Autre</b>	<b>5</b>								
408 Aviez vous un lien de parenté ?	Parent paternel	1								
	Parent maternel	2								
	Non parent	3								
409 Quelle était la situation matrimoniale de votre conjoint/conjointe avant cette union	Jamais marié	1								
	Monogame	2								
	Polygame	3								
	Séparé(e)/Divorcé(e)	4								
	Veuf (ve)	5								

	U 01	U 02	U 03	U 04	U 05
410 Quel était le montant de la dot ?					
411 Avez vous un certificat de mariage pour cette union ?	Oui 1 Non 0				
412 Quel âge avait votre conjoint au moment du mariage ?	_____	_____	_____	_____	_____
413 Quel était sa profession au moment du mariage (en clair)					
414-415 Combien de temps après le mariage a commencé la cohabitation ?	Durée : Mois _____ Année _____ Jamais cohabité	Durée : Mois _____ Année _____			
416 Après le début de la cohabitation, avez vous cessé de résider avec votre mari	Oui 1 Non 0				
417 Cette union a-t-elle été rompue ?	Oui, divorce 1→418 Oui, abandon du conjoint/du foyer 2→418 Oui, répudiation 3→418 Oui, départ volontaire 4→418 Oui, décès conjoint 5→420 Non 0 Si NON passer à la question 422 pour les femmes seulement, pour les hommes col. suivante	Oui, divorce 1→418 Oui, abandon du conjoint/du foyer 2→418 Oui, répudiation 3→418 Oui, départ volontaire 4→418 Oui, décès conjoint 5→420 Non 0 Si NON passer à la question 422 pour les femmes seulement, pour les hommes col. suivante	Oui, divorce 1→418 Oui, abandon du conjoint/du foyer 2→418 Oui, répudiation 3→418 Oui, départ volontaire 4→418 Oui, décès conjoint 5→420 Non 0 Si NON passer à la question 422 pour les femmes seulement, pour les hommes col. suivante	Oui, divorce 1→418 Oui, abandon du conjoint/du foyer 2→418 Oui, répudiation 3→418 Oui, départ volontaire 4→418 Oui, décès conjoint 5→420 Non 0 Si NON passer à la question 422 pour les femmes seulement, pour les hommes col. suivante	Oui, divorce 1→418 Oui, abandon du conjoint/du foyer 2→418 Oui, répudiation 3→418 Oui, départ volontaire 4→418 Oui, décès conjoint 5→420 Non 0 Si NON passer à la question 422 pour les femmes seulement, pour les hommes col. suivante
418 Il y-a-t-il eu une procédure judiciaire ?	Oui 1 Non 0				
419 Qui a engagé la procédure judiciaire ?	Moi-même 1 Mon conjoint 2 Nous deux 3				

420-421 Quel est le mois et l'année de la fin d'union ?	<input type="text"/> <input type="text"/> Mois                      Année passer à la question 422 pour les femmes seulement, pour les hommes colonne suivante	<input type="text"/> <input type="text"/> Mois                      Année passer à la question 422 pour les femmes seulement, pour les hommes colonne suivante	<input type="text"/> <input type="text"/> Mois                      Année passer à la question 422 pour les femmes seulement, pour les hommes colonne suivante	<input type="text"/> <input type="text"/> Mois                      Année passer à la question 422 pour les femmes seulement, pour les hommes colonne suivante	<input type="text"/> <input type="text"/> Mois                      Année passer à la question 422 pour les femmes seulement, pour les hommes colonne suivante
422 <u>Pour les femmes</u> : Quel était votre rang d'épouse ?	<input type="text"/>				
423 Combien aviez-vous de co-épouses ?	<input type="text"/>				
424-425 Date arrivée seconde épouse ?	<input type="text"/> <input type="text"/> Mois                      Année				
Remarque concernant cette union :					



MODULE 6 :SANTÉ DE LA REPRODUCTION [ \_6\_ ] ILOT [ \_ ] MÉNAGE [ \_ ] INDIVIDU [ \_ ] CE MODULE S'ADRESSE AUX FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS, TOUT STATUT MATRIMONIAL CONFONDU.

<p>601 Nombre total d'enfants nés-vivants [ _ ] → 602</p> <p>(Vérifier d'après module 5)</p> <p>Si pas d'enfants → 603</p>	<p>Mariée → 606</p> <p>Pas mariée (célibataire, veuve ou divorcée) → 608</p>	<p>610 Si oui lequel ?</p> <p>Pilule 1</p> <p>Stérilet 2</p> <p>Injection 3</p> <p>Préservatif 4</p> <p>Stérilisation 5</p> <p>Retrait 6</p> <p>Abstinence 7</p> <p>Plantes ou gris gris 8</p> <p>Autre préciser 9</p> <p>_____</p>	<p>613 Pourquoi n'utilisez-vous pas la contraception ?</p> <p>Pas de rapport sexuel 1</p> <p>Rapports sexuels peu fréquents 2</p> <p>Post partum allaitement 3</p> <p>Veut un enfant 4</p> <p>Enceinte 5</p> <p>Stérile 6</p> <p>Ménopause 7</p> <p>Contre la contraception 8</p> <p>Mari pas d'accord 9</p> <p>Interdit pas la religion 10</p> <p>Ne connaît pas les méthodes existantes 11</p> <p>Peur des effets secondaires 12</p> <p>Trop chère 13</p> <p>Ne sait pas où s'en procurer 14</p> <p>Autre (préciser) 15</p> <p>_____</p>
<p>602 Souhaiteriez vous en avoir d'autres ?</p> <p>1. oui → 604</p> <p>2. non → 605</p>	<p>606 Avez-vous eu une discussion avec votre mari au sujet du nombre total d'enfants à avoir ?</p> <p>1. oui .</p> <p>2. non → 609</p>	<p>611 Votre mari (partenaire) est-il au courant ?</p> <p>1. oui</p> <p>2. non</p>	<p>612 Où vous êtes-vous procuré ce moyen de contraception ?</p> <p>Hôpital 1</p> <p>Autres centre de santé 2</p> <p>Centres de PF 3</p> <p>Clinique 4</p> <p>Pharmacie 5</p> <p>Médecin 6</p> <p>Infirmier confessionnelle 7</p> <p>Parents 8</p> <p>Autres(préciser) _____ 9</p> <p>Non déclaré 10</p> <p>→ STOP</p>
<p>603 Souhaiteriez vous avoir des enfants ?</p> <p>1. oui → 604</p> <p>2. non → 605</p>	<p>607 Y a t-il eu accord entre vous sur ce sujet ?</p> <p>1. oui → Passer à 609</p> <p>2. non</p>	<p>614 Avez-vous l'intention de l'utiliser dans les 12 prochains mois ?</p> <p>Oui va l'utiliser dans l'année 1</p> <p>Pas sûre de l'utiliser 2</p> <p>Va l'utiliser mais ne sait pas quand 3</p> <p>Ne va pas l'utiliser 4</p> <p>Ne sait pas 5</p> <p>→ STOP</p>	
<p>604 Si oui Combien ? [ _ ]</p> <p>Autant que Dieu voudra 98</p> <p>NSP 99</p>	<p>608 Avez-vous actuellement un partenaire ?</p> <p>1. oui</p> <p>2. non → STOP</p>	<p>609 Utilisez-vous un moyen pour éviter de tomber enceinte ?</p> <p>1. oui → questions 610 à 612</p> <p>2. non → questions 613 et 614</p>	<p>605 Pour quelles raisons souhaiteriez-vous ne plus (ou pas) en avoir ?</p> <p>La vie est chère, la vie est dure 1</p> <p>En a déjà assez 2</p> <p>Pour raisons de santé 3</p> <p>Le conjoint ne veut plus 4</p> <p>Les enfants sont difficiles aujourd'hui 5</p> <p>Attend le mariage 6</p> <p>Autre, précisez 7</p> <p>_____</p>

MODULE 7: PARCOURS SCOLAIRE | 7 |

722 - A la maison, aviez vous à disposition :			
722A - Livres de cours (livres obligatoires)	1. oui	2. non	
722B - Livres de lecture	1. oui	2. non	
722C - Dictionnaire(s)	1. oui	2. non	
722D - Fournitures (stylos, cahiers, etc.)	1. oui	2. non	
722E - Lieu isolé pour travailler	1. oui	2. non	
723 - Les responsables de votre éducation participaient-ils aux réunions parents/ élèves ?	1. toujours 2. souvent 3. quelquefois	4. rarement 5. jamais	
724 - Etiez-vous surveillé dans les devoirs après la classe?	1. toujours 2. souvent 3. quelquefois	4. rarement 5. jamais	
725 - En cas de difficultés, à qui demandiez-vous de l'aide en priorité ?	1. père 2. mère 3. frères / sœurs 4. voisins 5. autre: _____		
726 - Aviez-vous des cours particuliers?	1. oui 2. non		
727 - Discutiez vous avec vos parents de la vie en classe? (cours, relations avec les prof., amis)	1. oui 2. non		
728 - Participiez-vous régulièrement à :			
728A - préparation des repas	1. oui	2. non	
728B - Entretien de la maison	1. oui	2. non	
728C - Corvées d'eau	1. oui	2. non	
728D - Gardé d'enfant(s)	1. oui	2. non	
728E - Aide d'un parent dans son activité	1. oui	2. non	
728F - Faire les courses	1. oui	2. non	
729 - Aviez-vous une activité rémunératrice ? (pendant vacances, week-ends, après cours)	1. oui 2. non		
730 - laquelle?			
731 - Les travaux domestiques ou vos activités rémunérées vous ont-elles empêché d'avoir de bons résultats scolaires?	1. Oui 2. Non		

ILOT | | MENAGE | | INDIVIDU | | Nom | | N°enquêteur | |

	Supérieur - hors 3 <sup>ème</sup> cycle			Enseignement professionnel				
732 - Inscrire les années pendant lesquelles l'enquête était dans le cycle	732S	de  __ __  à  __ __  (voir fiche AGEVEN)		732P	de  __ __  à  __ __  (voir fiche AGEVEN)			
733 - Précisez la formation 1. UCAD / UGB / autre ? 2. Si université: faculté / institut? 3. Domaine 4. + haute année suivie	733S	1.		733P	1.			
		2.			2.			
		3.			3.	:		
		4.			4.			
734 - Avez-vous obtenu un diplôme? Si oui, l'inscrivez	734S				734P			
735 - Viviez-vous en R.U. ou avec d'autres étudiants ?	735S	1. oui	2. non	735P	1. oui	2. non		
736 - Qui payait vos études?	736S	1. Vous-même	5. autre parent	736P	1. Vous-même	5. autre parent		
		2. père	6. tuteur		2. père	6. tuteur		
		3. mère	7. autre:		3. mère	7. autre		
		4. les deux			4. les deux			
737 - Aviez-vous une aide institutionnelle ?	737S	1. oui	2. Non	737P	1. oui	2. Non		
738 - Qui a choisi cette formation?	738S	1. Vous même	5. tuteur	738P	1. Vous même	5. tuteur		
		2. père	6. autre:		2. père	6. autre:		
		3. mère			3. mère			
		4. les deux			4. les deux			
739 - Si vous n'avez pas choisi, que vouliez-vous faire?	739S				739P			
740 - Si vous avez choisi, pourquoi cette formation en particulier?	740SA	Ex. entourage	1. oui	2. non	740PA	Ex. entourage	1. oui	2. non
	740SB	Débouchés pro.	1. oui	2. non	740PB	Débouchés pro.	1. oui	2. non
	740SC	Formation réputée	1. oui	2. non	740PC	Formation réputée	1. oui	2. non
	740SD	Conseil	1. oui	2. non	740PD	Conseil	1. oui	2. non
741 - Avez-vous eu une exp. pro. dans ce domaine?	741S	1. oui → 742	2. Non → 743	741P	1. oui → 742	2. Non → 745		
742 - si oui, laquelle ?	742S				742P			
					→ 745			
743 - Avez-vous suivi un 3 <sup>ème</sup> cycle?	743S	1. Oui	2. Non					
744 - indiquez précisément lequel	744S							
745 - quels sont / étaient vos projets d'avenir?	745S				745P			



## MODULE 8 : MODULE JEUNESSE

Identifiant |\_8\_| ÎLOT |\_\_|\_\_| MÉNAGE |\_\_| INDIVIDU |\_\_|\_\_| NOM |\_\_\_\_\_| N° ENQUÊTEUR |\_\_|

Avant d'aborder ces questions, opérer une transition en rappelant à l'interviewé la réponse donnée dans le biographique concernant son itinéraire professionnel. Les questions sur apprentissage, premier emploi et recherche emploi ne sont pas exclusives.

### APPRENTISSAGE (voir dans l'AGEVEN et Question 309 Si la personne a déjà été en apprentissage)

801 Qui a choisi cet apprentissage ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. moi-même</li> <li>2. parents</li> <li>3. ami (e)</li> <li>4. oncle/tante</li> <li>5. frère, sœur,</li> <li>6. cousin/cousine</li> <li>7. voisin de quartier</li> <li>8. coreligionnaire</li> <li>9. autre, préciser</li> </ol>
802 Qui vous a aidé à intégrer cet apprentissage ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. vous-même (personne)</li> <li>2. parents</li> <li>3. ami(e)</li> <li>4. oncle/tante</li> <li>5. voisin de quartier</li> <li>6. autre, préciser</li> </ol>
803 Liens avec le formateur ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. parents</li> <li>2. ami(e)</li> <li>3. oncle/tante</li> <li>4. voisin de quartier</li> <li>5. autre, préciser</li> </ol>
804 Cet apprentissage correspond-t-il à vos aspirations ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. oui</li> <li>2. non</li> </ol>

### Premier Emploi Rémunéré (voir dans AGEVEN et Question 310)

806 Quel était votre premier emploi rémunéré ?	
807 Une personne vous a-t-elle aidé à trouver votre premier emploi ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. oui → 808</li> <li>2. non → 810</li> </ol>

808 Expliquez	
809 Liens avec cette personne ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. parents</li> <li>2. ami(e)</li> <li>3. oncle/tante</li> <li>4. frères/sœurs</li> <li>5. cousins /cousines</li> <li>6. voisin de quartier</li> <li>7. Coreligionnaires</li> <li>8. autre préciser :</li> </ol>
810 Ce premier emploi correspondait-il à vos aspirations ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. oui</li> <li>2. non</li> </ol>
811 Ce premier emploi correspondait-il à votre formation ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Oui → 812</li> <li>2. Non</li> </ol>
812 Votre formation / vos études vous ont-elles aidé à trouver cet emploi ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Oui → 813</li> <li>2. Non</li> </ol>
<b>POSER A TOUS</b>	
813 Faites-vous actuellement des démarches pour obtenir un emploi ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Oui → 814</li> <li>2. Non → 817</li> </ol>
814 Quel type de démarche entreprenez-vous ?	
815 Quelqu'un vous aide-t-il à trouver un emploi ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. oui</li> <li>2. non → 817</li> </ol>
816 Liens avec cette personne ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. parents</li> <li>2. ami(e)</li> <li>3. oncle/tante</li> <li>4. voisin de quartier</li> <li>5. autre, préciser</li> </ol>

## MODE DE VIE

817 Avez vous un groupe d'amis ou de copains que vous fréquentez régulièrement ?	1 oui → 818 2 non → 821
818 Fréquence de vos rencontres ?	1 tous les jours 2 tous les WE. 3 de temps en temps 4 à l'occasion d'événements 5 Autre préciser
819 Dans quel cadre ce groupe est-il né ?	1 Ecole 2 Club sportif 3 Quartier 4 Autre préciser 5 ASC
820 A quelle occasion vous regroupez-vous principalement ?	1 activités sportives 2 sortir, danser 3 activités bénévoles / militantes 4 discussions 5 boire du thé 6 "tours" 7 tontines 8 autres, préciser

## LES QUESTIONS Q821 A 826 S'ADRESSENT UNIQUEMENT AUX CELIBATAIRES (les colonnes grisées)

821 Sortez-vous la nuit ?	1. Oui → 822 2. non → 827
822 A quelle fréquence sortez-vous la nuit ?	1. Tous les jours 2. Les week-end seulement 3. Exceptionnellement 4. De temps en temps 5. jamais
823 Quelle est la principale raison qui vous pousse à sortir la nuit ?	1. cadre familial ennuyant 2. aller se divertir avec les amis 3. assister à des manifestations de quartier 4. invitation d'un ami 5. Autre (préciser)
824 Quel est le principal endroit que vous fréquentez quand vous sortez la nuit ?	1. regroupement d'amis dans le quartier 2. rendre visite aux petits copains/copines 3. boîtes de nuit 4. cinéma 5. bars, soirées dansantes 6. autre, préciser

825 Demandez-vous l'autorisation à vos parents/tuteurs pour sortir ?	1. oui → 827 2. non → 826  Si l'enquête vit seul → NC
826 Pourquoi ?	1. N'en a pas besoin 2. Se cache/sort à l'insu des parents 3. N'est pas contrôlé(e) 4. Autre, préciser

## VÉCU DES JEUNES AU SEIN DES FAMILLES (Poser uniquement aux hébergés les questions 827 à 832)

827 Vous arrive t-il de contribuer dans les dépenses de votre famille ?	1. oui → 828 2. non → 831
828 A quelle fréquence y contribuez-vous ?	1 tous les jours 2 une fois par mois 3 occasionnellement 4 autre, préciser
829 Depuis quel âge y contribuez-vous ?	
830 Avec quel revenu y participez-vous ?	
831 votre opinion fait-elle autorité au sein de votre famille ?	1. Oui → 832 2. Non → 833
832 Depuis quel âge ?	

## Questions à poser aux hébergés âgés entre 15 et 29 ans

833 Vos parents ou tuteurs vous aident-ils à :	833a. Pas d'aide 1 oui 2. non 3 N.C 833b. Payer transport 1. oui 2. non 3 N.C. 833c. Payer scolarité 1. oui 2. non 3 N.C. 833d. Acheter habits 1. oui 2. non 3 N.C. 833f. Autre 1. oui 2. non 3 N.C. Préciser
834 Quelle appréciation faites-vous de vos relations avec vos parents ou tuteurs?	1. Bonnes 2. Plus ou moins bonnes 3. tendues 4. mauvaises

851 A quel endroit avez vous eu vos premières relations sexuelles avec votre partenaire actuel ?	1. Chez moi 2. chez mon partenaire 3. chez un ami 4. autre, préciser
852 Vos relations sexuelles ont commencé (avec votre partenaire actuel)	1. le même jour 2. Quelques jours après 3. Quelques semaines après le début de la relation 4. Un mois après 5. Moins de 6 mois après 6. plus de 6 mois après
853 Statut matrimonial du petit(e) copain/copine actuel(le) ?	1. Célibataire 2. Marié(e) 3. Divorcé(e) 4. Veuf (ve)
854 Votre petit(e) copain/copine a-t-il/elle déjà un enfant ?	1. oui 2. non 9. NSP
855 Votre petit(e) copain/copine vous aide t-il/elle financièrement ?	1. Oui → 856 2. non → 857
856 A quelle occasion vous apporte-t-il un soutien financier ?	1. plusieurs fois dans le mois 2. A la fin de chaque mois 3. A l'occasion des grandes fêtes 4. autre, préciser
857 Apportez-vous un soutien financier à votre petit copain/copine ?	1. oui → 858 2. non → 860
858 A quelle occasion lui apportez-vous un soutien financier ?	1. Plusieurs fois dans le mois 2. A la fin de chaque mois 3. A l'occasion de grandes fêtes 4. Autre, préciser
859 Qui d'autre bénéficie des soutiens reçus ?	0 personne 1 père 2 mère 3. frère/cousin 4 sœur/cousine 5 tutrice/tuteur 6 autre, préciser
860 Avez-vous des perspectives de mariage ?	1. Oui 2. non
861 Sortez-vous avec d'autres personnes actuellement ? (mbaraan)	1. oui → 862 2. non → 863

862 Ces personnes vous apportent-elles un soutien financier ?	1. oui 2. non
<b>VIE RELATIONNELLE</b>	
863 Avez-vous un(e) confident(e) ?	1. oui → 864 2. non → 868
864 Quel est le sexe de votre principal(e) confident(e) ?	1. masculin 2. féminin
865 Quel est l'âge de votre principal confident(e) ?	
866 Liens avec le confident ?	1. ami 2. frère 3. sœur 4. partenaire 5. parent 6. père 7. mère 8. Autre :
867 Quelle est la profession de votre confident(e) ? (Donner profession en clair)	
868 Êtes-vous membre d'une association	1. oui → 869 2. non → 870
869 Lesquelles ?	1. Association anciens élèves 2. Assoc professionnelle 3. Assoc d'originaires 4. Assoc de quartier (ASC) 5. Assoc sportive 6. Association religieuse 7. Parti politique 8. Groupe musical 9. Autre (préciser)
870 Quels sont les trois principaux problèmes auxquels vous êtes confrontés dans la vie ?	1-  2-  3-
871 Quel projet vous tient le plus à cœur ?	

835 Quelle est la principale source de malentendu avec vos parents/tuteurs ?	1. Votre travail 2. École 3. Participation aux dépenses familiales 4. participation aux activités domestiques 5. Choix des partenaires 6. Sorties 7. Etudes 8. inactivité 9. temps de sommeil 10. Autres, préciser
836 Avec lequel de vos parents vous entendez-vous le plus ?	1. le père 2. la mère 3. Beau-père 4. belle-mère 5. Autre, préciser

**SI L'ENQUÊTÉ À UN LOGEMENT AUTONOME (locataire ou propriétaire)**

837 Quelle est la principale raison qui vous a poussé à quitter le domicile de vos parents ?	1. Études 2. Travail 3. Incompréhension avec parents/ tuteurs 4. Pour être indépendant 5. Migration de travail 6. Mariage 7. Autre, préciser
838 Où se situe votre logement par rapport à celui de vos parents ?	1. Dans le même quartier 2. Dans un quartier voisin 3. Parents/tuteurs hors de Dakar → 840 4. autre, préciser
839 Prenez-vous régulièrement des repas avec votre famille ?	839a. Petit déjeuner 1. oui 2. non 839b. déjeuner 1. oui 2. non 839c. dîner 1. oui 2. non 839d. repas de fête 1. oui 2. non
840 A quelle fréquence rendez-vous visite à vos parents ou tuteurs ?	1. jamais 2. Tous les jours 3. Tous les Week-End 4. Au moins une fois par mois 5. Moins souvent 6. à l'occasion des grandes fêtes 7. Autre, préciser
841 Avez vous bénéficié d'un soutien de la part de votre famille durant la première année de votre départ ?	1. oui 2. non

**LE SENTIMENTAL T A U R U E**

*A poser uniquement aux célibataires (voir AGEVEN et module 4). Si la personne est mariée, aller à 863*

842 Avez-vous déjà eu un(e) petit(e) copain/copine ?	1. oui → 843 2. non → 863
843 A quel âge avez-vous eu votre premier petit copain/copine ?	
844 Où avez-vous connu votre premier(e) petit(e) copain/copine ?	1. Lors de vos études (école) 2. Cérémonie familiale 3. Dans un bal 4. Chez un ami 5. Voisinage, rue, quartier 6. Par votre travail 7. Autre, préciser
845 Par l'intermédiaire de qui l'avez-vous connu ?	1. Pas de médiation 2. ami 3. sœur/cousine 4. frère/cousin 5. autre, préciser
846 Etes-vous toujours ensemble ?	1. oui → 850 2. non → 847
847 Avez-vous actuellement un petit copain/copine ?	1. oui → 848 2. non → 863
848 Où avez-vous connu votre petit copain/copine actuel(le) ?	1. Lors de vos études 2. Cérémonie familiale 3. Dans un bal 4. Chez un ami 5. Voisinage, rue ou dans le quartier 6. Par votre travail 7. Dans un lieu public 8. Autre préciser
849 Qui vous a présenté ?	1. pas de médiation 2. ami 3. sœur/cousine 4. frère/cousine 5. autre, préciser
850 Avez vous déjà eu des relations sexuelles avec votre petit copain/copine actuel(le) ?	1. oui → 851 2. non → 853

Ressources du ménage

901 - Quelle est votre activité principale?  
(en clair, le plus précisément possible)

902 - Quel revenu mensuel en tirez-vous? (en Fcfa)

- |                            |                             |                               |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| 0. aucun                   | 4. entre 100 000 et 200 000 | 7. entre 400 000 et 500 000   |
| 1. moins de 25 000         | 5. entre 200 000 et 300 000 | 8. entre 500 000 et 1 million |
| 2. entre 25 000 et 50 000  | 6. entre 400 000 et 500 000 | 9. plus de 1 million          |
| 3. entre 50 000 et 100 000 |                             |                               |

903 - Avez-vous une autre activité rémunératrice?  
1. oui → 904                      2. Non → 906

904 - Si oui, laquelle?  
(en clair, le plus précisément possible)

905 - Quel revenu mensuel en tirez-vous? (en Fcfa)

- |                            |                             |                               |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| 0. aucun                   | 4. entre 100 000 et 200 000 | 7. entre 400 000 et 500 000   |
| 1. moins de 25 000         | 5. entre 200 000 et 300 000 | 8. entre 500 000 et 1 million |
| 2. entre 25 000 et 50 000  | 6. entre 400 000 et 500 000 | 9. plus de 1 million          |
| 3. entre 50 000 et 100 000 |                             |                               |

906 - Au cours du dernier mois, donner vos trois principales sources de revenu:

- |  |        |               |
|--|--------|---------------|
| 906A - Salaires, pensions, bourses, honoraires (activité principale) | 1. oui | 2 Non         |
| 906B - Rentes (maisons ou terrain en location)                       | 1 oui  | 2 Non         |
| 906C - Emprunts  | 1 oui  | 2 Non         |
| 906D - Bourses   | 1. oui | 2 Non         |
| 906E - Retraite / pension du conjoint décédé                         | 1 oui  | 2. Non        |
| 906F - Pension alimentaire   | 1. oui | 2 Non         |
| 906G - Transferts du conjoint depuis étranger                        | → 907  | 1. oui 2. Non |
| 906H - Transferts du conjoint  | → 907  | 1. oui 2. Non |
| 906J - Transferts d'autres membres depuis étranger                   | → 907  | 1. oui 2 Non  |
| 906K - Transferts d'autres membres                                   | → 907  | 1. oui 2. Non |

907 - Si vous bénéficiez de transferts, indiquez la personne qui vous les verse:

908 - A combien se montent l'ensemble de ces ressources mensuellement?

- |                            |                             |                               |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| 0. aucun                   | 4. entre 100 000 et 200 000 | 7. entre 400 000 et 500 000   |
| 1. moins de 25 000         | 5. entre 200 000 et 300 000 | 8. entre 500 000 et 1 million |
| 2. entre 25 000 et 50 000  | 6. entre 300 000 et 400 000 | 9. plus de 1 million          |
| 3. entre 50 000 et 100 000 |                             |                               |

Remarques:

Organisation du budget

909 - Mettez-vous de l'argent de côté?

- impossible / pas les moyens → 911
- selon les possibilités → 910
- une part fixe à périodicité régulière: → 910

910 - Quelle est votre principale méthode d'épargne?

- |                            |                         |
|----------------------------|-------------------------|
| 1 argent confié, caché     | 4. cotisation populaire |
| 2. tontine                 | 5. mutuelle             |
| 3. compte épargne (banque) | 6. autre: _____         |

Noter à quoi sert généralement l'épargne

911 - Qui paye généralement pour ?

Indiquer le code dans la case

Codes

- |                            |                      |                                       |
|----------------------------|----------------------|---------------------------------------|
| 911A - Nourriture          | <input type="text"/> | 0. aucune dépense                     |
| 911B - Loyer               | <input type="text"/> | 1. CM                                 |
| 911C - Médicaments, santé  | <input type="text"/> | 2. conjoint / ex-conjoint             |
| 911D - Dépenses scolaires  | <input type="text"/> | 3. chef de noyau / personne concernée |
| 911E - Salaire domestiques | <input type="text"/> | 4. dépense commune                    |
| 911F - Eau                 | <input type="text"/> | 5. autre membre du ménage             |
| 911G - Électricité         | <input type="text"/> | 6. personne extérieure                |
| 911H - Téléphone           | <input type="text"/> |                                       |
| 911I - Transport           | <input type="text"/> |                                       |

Remarques sur l'organisation des dépenses:

912 - A quelle périodicité vous fournissez-vous certaines denrées de base (riz, huile, tomate, savon, etc.) ?

- chaque jour → 913
- chaque mois → 913
- chaque trimestre → 913
- NC: repas à l'extérieur → 916

913 - Où vous procurez-vous ces denrées?

- Boutique
- Coopérative
- Supermarché
- Grossiste
- Marché
- Autre

914 - Bénéficiez-vous de réductions?

- Oui
- Non

915 - Bénéficiez-vous du crédit?

- Oui
- Non

916 - Quelle est GENERALEMENT la dépense quotidienne de votre ménage ?

917 - Quels sont les repas préparés avec cette dépense?

- |                       |        |        |
|-----------------------|--------|--------|
| 917A - Petit déjeuner | 1. oui | 2. non |
| 917B - Déjeuner       | 1. oui | 2. Non |
| 917C - Dîner          | 1. oui | 2. Non |

928A - Régulièrement, somme fixe	1. oui	2. non
928B - Occasionnellement, à la demande, lors des visites	1. oui	2. non
928C - Périodes difficiles (ennuis de santé, décès, etc.)	1. oui	2. non
928D - Cérémonies familiales	1. oui	2. non
928E - Évènements religieux, soutien marabout	1. oui	2. non

929 - Appartenez-vous à une tontine ou une association?

1. oui → 930      2. Non → 931

930 - quel est le but de cette tontine / association?

930A - association religieuse	1. oui	2. non
930B - association de quartier	1. oui	2. non
930C - tontine	1. oui	2. non
930D - association sportive	1. oui	2. non
930E - association politique	1. oui	2. non
930F - autre:	1. oui	2. non

931 - Citez les trois principaux problèmes auxquels vous êtes confrontés dans la vie:

1. \_\_\_\_\_
2. \_\_\_\_\_
3. \_\_\_\_\_

918 - Si votre ménage a des difficultés financières, qui peut vous venir en aide?

918A - Personne	1. oui	2. non
918B - famille	1. oui	2. non
918C - voisinage	1. oui	2. non
918D - amis et relations	1. oui	2. non
918E - association / ong	1. oui	2. non
918F - banque	1. oui	2. non
918G - autre:	1. oui	2. non

919 - Avez-vous des dettes ?

1. oui → 920      2. non → 921

920 - Si oui, auprès de qui?

920A - banque	1. oui	2. non
920B - conjoint	1. oui	2. non
920C - enfant	1. oui	2. non
920D - autre membre	1. oui	2. non
920E - groupement, association	1. oui	2. non
920F - ami	1. oui	2. non
920G - boutiquier, commerçant	1. oui	2. non
920H - autre :	1. oui	2. non

921 - Avez vous eu au cours du mois passé du retard dans le paiement :

921A - Loyer	1. oui	2. Non	3. NC
921B - Factures (eau, électricité)	1. oui	2. Non	3. NC
921C - Écolage des enfants	1. oui	2. Non	3. NC
921D - Salaire des domestiques	1. oui	2. non	3. NC

922 - Avez vous une assurance maladie ?

1. oui → 923      2. non → 924

923 - Laquelle?	1. mutuelle de santé
	2. entreprise: _____
	3. tontine santé
	4. autre : _____

924 - Aidez-vous chaque mois (très régulièrement) des membres du ménage vivant ailleurs?

1. Oui → 925      2. Non → 926

925 - Qui sont précisément ces personnes?

926 - Aidez-vous occasionnellement d'autres personnes?

1. Oui → 927      2. Non → 929

927 - qui sont précisément ces personnes?

149